BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Vaudoise

N° 24

25

ANNÉE 1907

TORRE PELLICE — IMPRIMERIE ALPINE
Albarin & Coïsson.

DISSIDENTS RELIGIEUX

à Genève, en Savoie et dans le Valais

en 1428-1431

Ces documents nous ont été transmis, copiés pour nous, par le distingué Prof. F. GABOTTO président de la *Società Storica Subalpina*. Nous lui en exprimons ici encore la plus profonde reconnaissance.

N. du Président.

(*Arch. Camer. Tor., Conti Tes. gener. Sav.*, vol., LXXIV ff. 274*r.*, 279*r.*, 283*r.* e *v.*)

Et primo die XXII novembris Millesimo CCCC vicesimo octavo, Pinerolii, libravit magistro Nycolao, phisico illustris Domini nostri comitis Gebennensii, pro eius expensis et duorum equorum suorum et pro rebus necessariis redeundo a Pineyrolio apud Gebennas, de precepto domini Humberti bastardi Sabaudie, domini Iohannis de Compesio et Guigonis Gerbaysii, videlicet XII florenos parvi ponderis.

Libravit die XII marcii [*1429*] dicto Laureyn, servienti generali Sabaudie, misso a Morgia apud Annesiacum cum licteris Domini clausis continenti[*bus*] quod baillivus et castellanus Annesiaci capiant incontinenti magistrum Nycolaum silorgicum(1), de heretica pravitate accusatum, pro suis salario et expensis, XII denarios grossorum. Libravit die XVIII marcii Petro Iacolati, messagerio, misso a Morgia apud Tharentasiam, Vallem Ysere et Confletum, cum licteris Domini clausis castellano Tharentasie, procuratori Maurienne et procuratori Auguste directis super facto hereticorum et processis fiendis in Valle Augusta, pro suis salario et expensis, eundo, stando et inde redeundo apud Morgiam : II flor. p. p.

Libravit [die XXII mensis iulii MCCCCXIX]...Iohanni Veteris, secretario et commissario Domini,...pro suis...expensis fiendis eundo...a Villanova apud Martigniacum et Sanctum Brancherium pro hereditate Iohannis Iorans, pro heresi cramato (*sic*), vendenda, et pro pecuniis exigendis ; ad que vacavit eundo, stando, negociando et inde redeundo

(1) Chirurgo — cerusigo.

apud Thononum a die XI mensis iulii usque ad diem XXII dicti mensis exclusive... : VII flor., X den. gross. — L.t Iohanni Veteris, secretario et commissario Domini, pro suis seu clerici et equorum suorum expensis factis eundo de Thonono apud Contegium et Sanctum Brancherium pro pecuniis ab officiariis dictorum locorum de remanencia computorum suorum exigendis, necnon pro certis secretis in Martigniaco super facto hereticorum negociandis ; ad que vacavit eundo, stando, negociando et inde redeundo apud Thononum a die XXVI inclusive mensis iulii [*1429*] usque ad diem VI exclusive augusti, cum duobus equis et totidem personis... : VII flor., IIII den. gross.

(*Ibidem*, vol. LXXVI, f. 214 *r.* e *v.*, 288 *v.*)

Debentur...Iohanni de Ravoyra, secretario [Domini], per ipsum Dominum nostrum missum a Thonono apud Gebennas, ad dominum inquisitorem heretice pravitatis et nonnullos alios, pro certis sibi ibidem fieri commissis per venerabilem Consilium suum secum residens ; et vacavit tam eundo, negociando, quam inde redeundo Thononum, ad prelibatum Dominum nostrum, duobus diebus integris, videlicet VIII et IX decembris [*1431*], cum duobus equis et totidem personis...: XVI den. gross. — Item debentur magis eidem Iohanni, qui vacavit pro dicto negocio eundo a Thonono ad dictum locum Gebennarum causa qua supra, tam ibi stando, quam inde redeundo, tribus diebus integris, videlicet X^{a}, XI^{a} et XII^{a}, cum duobus equis et totidem personis...: II flor. p. p.

Libravit die XXIII ianuarii [*1431*] Iohanni de Aveneriis, pro suis et sui equi expensis factis eundo de mandato [Domini] a Thonono apud Gebennas, ad inquisitorem heretice pravitatis et priorem Petrecastri, cum licteris credencie super facto fratris Baptiste, ibidemque stando et responsionem expectando, pro duobus diebus integris : VIII den. gross.

Inquisitore di Savoia dal 1426 era Ponzio Feugeron, « sacre theologie professor », su cui cfr. *Roghi e Vendette*, pp. 34 e 36.

Dai predetti documenti risulta :

1° L'esistenza di dissidenti religiosi in Ginevra, Tarantasia, Vallese, Val d'Isere e Val d'Aosta fra 1428 e 1431 ;

2° Che vi erano tra essi un medico-chirurgo del conte del Genevese (Lodovico, poi duca di Savoia), già dimorante a Pinerolo (certo Nicola), e quindi probabilmente valdese ;

3° Che vi furono detenzioni del medico Nicola, di un frate Battista e di altri, ed il supplizio di Giovanni Iorans.

4° Che queste persecuzioni coincidono colle altre in Piemonte, di cui in *Roghi e Vendette*, 34 segg.

PROF. D.^{r} F. GABOTTO.

UNA SPEDIZIONE

contro i Valdesi delle Valli di Pinerolo - nel 1624

L'anno 1624 incominciava pei Valdesi con presagi poco buoni. Il Duca Carlo Emanuele I mandava il giorno 25 Gennaio di quest'anno l'ordine seguente al Governatore di Pinerolo.(1)

« Informati noi, che gli Eretici della Valle Perosa, contravvendo alle concessioni loro fatte li 5 luglio 1561, hanno fabbricato fuori delli limiti sei Tempj, nelli quali da alcuni anni in qua hanno fatto gli esercizi di loro pretesa Religione, ed altre funzioni ereticali, e sebbene ingiunti, e comminati, non hanno voluto sin qui obbedire in demolire detti Tempj, anzi che l'estate ora passata hanno fabbricato un campanile a Pinachia, e di più in isprezzo de' nostri ordini tengono un Maestro di Scuola nel quartiere di detta Pinachia. Il che tutto non volendo Noi tollerare in modo alcuno, anzi volendo che sì procedi contro d'essi Eretici, come porta la loro temerità e pertinaccia, Vi commettemo perciò con questa, che alla ricevuta dobbiate trasferirvi nella suddetta Valle, ed ivi giunto, subito far congregar il consiglio d'essi avanti a voi, dobbiate comandargli di dover fra tre giorni mettere a basso, e così demolire i suddetti sei Templi in S. Germano, Pramolo, Villar, Pinachia, Albona, e Puy nel Dublone, ed insieme mandar fuori degli Stati nostri il predetto Maestro di Scuola, e ciò tutto non eseguendo detti Valli fra esso tempo, dobbiate subito darne avviso al Veador nostro Generale Conte Taffino, che si ritroverà a Pinerolo, o contorni, affinchè provvedi a tale inobbedienza conforme all'ordine che tien da noi ; col quale per questa azione starete perciò di concerto, e non movendovi a più di quello, ch'egli vi dirà, che di quanto sopra fare, e nei dipendenti vi doniamo l'autorità opportuna. »

Gli avvenimenti che seguirono nelle valli di Pinerolo dopo l'emanazione di tal ordine del Duca sono narrati nella relazione che io faccio nota.

Un'altra relazione di questi avvenimenti abbiamo nella « Histoire Ecclésiastique des Eglises Vaudoises » del Gilles(2), che partecipe ai fatti ne parla a lungo e, possiamo aggiungere, con molta imparzialità, giacchè mettendolo a confronto colla prima troviamo che da questa si scosta punto o poco.

Ces notes et le document suivant qui s'y rapporte directement nous ont été communiqués très aimablement par M.r le Prof. SALVATORE FOÀ D.r en lettres qui s'occupe avec un vif intérêt de notre histoire. Nous lui exprimons ici notre sincère reconnaissance. *(N. du Président).*

(1) Duboin - Raccolta di Leggi e decreti - Libro II, Vol. II, p. 140.

(2) *Gilles* - Histoire Ecclesiastique des Eglises Vaudoises de l'an 1160 - au 1643 - Cap. LV, pp 279-290. — Gilles (édit : de 1644, chap. LV, pp. 437 ss.)

RELAZIONE DI UNA SPEDIZIONE

contro gli Eretici delle Valli di Pinerolo e dell'atterramento dei loro templi, nel febbraio del 1624

Di Torino 18 febbraio 1624.

(R. Archivio di Stato di Torino - Raccolta Mongardino, Vol. 32, p. 232).

L'ordinaria astutia delli Heretici è tale, che chi non invigila grandemente alle loro attioni sempre ne i luoghi doue habitano, o sono vicini non perdono veruna occasione oue possono seminare, et accrescere la loro peruersa et dannata opinione, Et se bene nelle valli di Luserna, Engrogna, Perosa, et San Martino erano in alcuni luoghi di essi tollerati, tanto per il rispetto de potenti vicini della loro Religione, che all'hora gli fomentauano, come in virtù di certe concessioni fatte loro dalli Duchi Carlo, et Emanuel Filiberto già molti et molti Anni a dietro, tuttauia non sendosi essi contentati di stare ne' termini accordati sono andati di tempo in tempo auuansandosi fuori de' limiti hora col fabricar tempij, et hora col tirar altri nella loro falsa opinione. Il che se ben da S. A. era molto ben conosciuto, et haurebbe anco saputo porgli il conveniente rimedio, non dimeno per esser all'hore inuolta in guerre della conseguenza che si sà, non giudicò che fosse il tempo proprio di adoprar con essi la forza, ma voltatasi a temperamenti più dolci supplichevoli la Stà di Nro. Sre di destinare in esse valli alcune missioni de Pri Gesuitti, Capucini, et altri Religiosi, acciò che con loro predicationi, sacrificij, dispute, et altri esercitij spirituali, et con la loro vita essemplare andassero se non disingannando in tutto quelle anime sniate dalla vera Religione, almeno trattenendo, et impediendo, che non si dilatasse maggiormente la loro falsa dottrina, ma non giouando tutto questo, et sempre Heretici insolentando nelle loro agressioni, anzi havendo ai tempij aggiunti i Campanilli con gran scandalo de' Cattolici si risolse S. A. di non soffrirli più, et ordinò che tutti quei tempij, ò per dir meglio Sinagoghe ch'essi Heretici haueuano fabricato nella val Perosa, che sono in Albona quartiere di Perosa, Pinachia, poi del Dubbione, Villar S. Germano et Pramollo fossero demoliti fra tre giorni, hauendoli mandato espressamente per tal effetto il Senatore Sillano, et nell'istesso tempo fece partire il Conte Taffino Veedor Generale con ordine di radunare in caso di disobedienza, come se ne sospettaua, tutte le troppe di S. A. di quei contorni che gli sarebbero parse necessarie per forzarli alla da demolitione. Però visto che passato do termine non si curando d'ubbedire egli alloggiò in S. Germano luogo dove è la Sentina delli Heretici di

quella Valle m/2 fanti parte del Regimento di Monsr di Sauinas ch'era in quei contorni di quello di Pinerollo comandato dal Conte di Purpurato, et del Conte di Bainette, et parte di quello del Marchesato condotto dal Collonello Vacca oltre altre m/2 parte condotti dal Conte della Trinità, e da D. Andrea de Marchese di Ceua del Regimto di Torino et Chieri et dal Collonello Vallerio della Manta che comandaua altra parte del Regimento del Marchesato di Saluzzo. Il che visto da essi heretici si unirono con altri di quella Montagna di Pramollo, et con alcuni d'Angrogna, che vi andarono alla sfillata procurando di far anco callare in loro aggiuto i Prageglenghi, che sono loro vicini, però sotto disobbedienza di S. Mtà Xsima, et si fortifficarono in due posti rileuati, et di difficilissa salita sopra S. Germano, non lasciando però fra tanto di far trattar col detto Veedore per ueder di guadagnar che non si demolissero tanti tempij ma stando egli fermo nell'ordine hauuto di non concedere loro cosa alcuna, anzi mettendosi alla via per forzarli, vennero, come si dice, con la corda al collo a rimettersi alla clemenza di S. A. offerendosi loro stessi di demolire loro tempij et Trinchiere et forti c'hauevano fatti mettendo abasso le armi, et hauendo cominciato a sbatter quello di S. Germano parendo al Veedore che s'andasse lentamente nel demolir gli altri et le loro trinchiere, come haueuano promesso, et questo per dar tempo, come si credeua alli agiuti ch'essi aspettauano da vicini della loro Religione, mandò li sei del pñte mese di febraro il Capo Bonetto Sergente magre di Pinarolo ad intimarli, che se prontamte non compiscano a quello c'haueuano promesso, che gliel'hauerebbe fatto far con forza, et mentre egli esponeua questa ambascta a i Capi di quei Popoli gli furono da loro sparate alquante moschetade, et archibuggiate tre de' quali lo colsero di maniera che non se ne spera vita. Ciò inteso dal Veedore, et da tutta quella soldatescha diedero di piglio alle armi, et andarono dritto alle loro trinciere, quali dopo una zuffa che durò dalle 18 hore sino alle 22 nell'ultimo sforzo pigliandoli il Veedore per un fianco et faciendo caricar nell'istesso tempo dall'altro importò dette Trinciere et forti con mortalità grande di loro, et pochi dei ñri non essendovene restati che tre morti et da 12 a 15 feriti et se la notte non giungeua andauano sino a Pramollo, se bene si sono allogiati al passo di esso luogo tanto alla parte di mezo giorno come dalla meza notte, et i tempij ordinati alla gagliarda si demoliscono, quello ch'anderà seguendo si auisorà di mano in mano.

Doppo s'è hautta la certezza della demolutione totale de detti Tempij, et il Veedore se ne viene con i pñpali di San Germano, et Pramollo, et resto della valle heretica a rimettersi alla discrettione et misericordia di S. A. Si che oltre il guadagno che si è fatto di leuar le de Sinagoghe, si auanzarà anco tanto nella ñra religione che si spera che in breve tempo si anderanno annichilando costoro in dette Valli.

VALLI DEL PIEMONTE

soggette all'Altza di Savoia, infette d'heresia et suoi luoghi

(Comunicato dal Prof. S. FOÀ)

La valle di Lucerna ò Angrogna ha questi luoghi.

		Curati
Myschiata di Catholici et Heretici	*Lucerna.* Il Curato è il Priore di S. Giovanni che è rurale di Lucerna, dove per essere stº Hugonotto, la Chiesa Titolare è profanata et derelitta in sepoltura degli Ugonotti	D. Claudio Rore de ssri di Lucer Benedittorio d
	La Torre, ha prevosto homo molto da bene et sufficiente.	Badia di Pinerc D. Pietro Ross da Bubiana
	Bubiana, ha curato con titolo di Rettore et tiene un'altro Sacerdote.	
Tutta Catholica	*Lucernete,* luogo dependente dal Rettore di Bubiana a cui stà provederli di messa.	
	Campiglione, ha curato	D. Antonio.
	Fenile, ha curato	D. Marco Rugge
	Mombrone, ha curato	D. Antonio Rio.

Le seguenti sono tutte Heretiche:

	Ministri
Angrogna, et ha ministro	Girolamo Micol Laico da Pine
S. Giovanni, rurale di Lucerna, ha minro	Francesco Truc Prete di Cen
Bobbio, ha Ministro	Agostino Gross frate di S. Agos
Villaro, ha dui Ministri	Marchioto Didi prete della T Domenico Vign frate Carmelit
Rorate, ha ministro	Francesco Solfo laico di Cri
Tagliare, luogo rurale della Torre, ha M.	Giulio Gilii laico della T

La valle di San Martino così detta da una Chiesa che sta in cima d'un Monte ha questi luoghi:

Perè per la maggior parte Catholico il Curato ha titolo di Prevosto, vi mantiene un Mercenario, ne vi è Ministro.

Tutte Heretiche

Pragli . . . . . } ministro coñe Henrico Francese
Reclareto e *Rodoletto* . . }
Macelli . . . . . — Ministro Leonardo laico di Biella
La Maneia . . . . . — Ministro Francesco Lorenzi laico
S. Martino . . . . . — Ministro Francesco Laico Barbiere ignorantissimo.

Questi ministri non stanno propriamente in un luogo determinato, ma si vanno mutando di luogo in luogo.

La Valle Petrosa detta Perosa ha questi luoghi:

a T'ra q[a]si tutta Catholica ne vi si fa essercitio di Relig[e] pretesa

Le Porte ha curato
S. Germano et Villaro — Ministro Comunne Paolo Garnero da Bobio par che sia stato Agostiniano.
Roccapiatta — ha Ministro Girolamo H. par che sia stato Carmelitano.

Tutte heretiche

Pramolle ha ministro H. è fatta questa terra Ugonotta per forza dopo la capitulattione con S. Alt[za] e si riduria volentieri, ma è impedita dalla Tirannide d'un Alfiere d[o] M. Bernardino.

Meschiatta — *Dobbione* ha Curato, ma la Chiesa gl'è occupata da gli Heretici onde è constretto di pigliar a fitto luogo per officiare.

Tuttè Heretiche

Pinachia et *Grandobione* — Ministro Comune Amberto H. costuì per Instrumenti falsi essendo Notaro fuggì dal suo paese et venne in questa valle dove si misse a far' Hosteria, poi divenne Ministro.

Per il più Cat[ca]

Perosa ha curato con titolo di Prevosto che vi tiene un Mercenario stando esso nella Pianura del Piemonte. il Ministro non predica nella terra, ma in una Chiesa detta S. Nicolao fuori della terra, et in altro luogo detto la Capella.

Ministro Elia H. Carmel[no] da Javeñ

Meschiata — *S. Bartolomeo* ha Curati parmi con titolo di Prevosto.

In questa valle non si può predicare secondo le capitulationi, se non sul *Grandobbione*, et in un'altro luogo detto *Gaudim* o *Drumioso* che stà sopra la cima d'un monte.

ESQUISSE D'HISTOIRE VAUDOISE

PAR

TEOFILO GAY

INTRODUCTION

— Encore une nouvelle Histoire Vaudoise ?

— Non ! rien de pareil, qui prétende venir faire concurrence aux volumes de Gilles, Léger, Brez, Monastier, Bert, Muston, Parander, Geymonat, Comba et Jalla. C'est une simple Esquisse qui vise à donner en peu de pages une vue d'ensemble de notre Histoire Vaudoise et en même temps des indications permettant au lecteur de trouver aussitôt ce qu'il désire pour une étude plus approfondie sur quelque point spécial.

Deux motifs nous ont poussés à rédiger cette esquisse. D'abord c'est le fait que, dans ces dernières années, plus d'une trouvaille fort intéressante pour notre histoire a été faite, soit en France, soit en Allemagne, soit en Suisse, dont a rendu compte le Bulletin de la Société d'Histoire Vaudoise et dont le regretté prof. Emile Comba a donné la substance dans son dernier écrit : Histoire des Vaudois, de Valdo à la Réforme ; et puis est venue la publication de la plus ancienne histoire Vaudoise, celle de Lentolo ; et il nous a paru opportun de caser ces diverses trouvailles aux places qu'elles doivent occuper dans une Histoire générale des Vaudois, pour présenter celle ci ornée de toutes ses nouvelles acquisitions.

Enfin, il nous a semblé que ce qui nuit à une plus grande popularité des livres d'Histoire Vaudoise écrits jusqu'ici, c'est l'inévitable confusion et fatigue qu'ils produisent chez leurs lecteurs en voulant faire marcher de front les évènements de notre histoire qui ont eu lieu simultanément souvent dans bien des pays différents.

Aussi croyons nous opportun de diviser l'Histoire Vaudoise en deux volumes :

I. **Les Vaudois hors des Vallées.**

II. **Les Vaudois des Vallées.**

Cette division qui fait raconter les événements de chaque région à part, permettra, croyons nous, à un futur historien, de donner une Histoire Vaudoise plus complète et plus claire, et partant plus attrayante, que toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

Quant à nous, comme chaque partie de notre grande histoire a été écrite déjà (quoique par des auteurs divers, dont chacun ne raconte que quelques unes de ces parties) nous ne songeons pas à entreprendre de récrire nous mêmes in extenso toutes ces parties, ni même à les rassembler de façon à en former une mosaïque bien ordonnée.

Nous nous sommes limités à faire un canevas, dans lequel nous indiquons les cases où les diverses parties de notre histoire (racontées par nos meilleurs auteurs) trouvent leur place pour former ensemble un tout organique, une histoire Vaudoise complète.

Les livres auxquels nous renvoyons pour un récit étendu des faits que nous ne faisons qu'indiquer sommairement, sont tous d'un accès relativement facile. Les voici :

A. = *Arnaud Eugène.* Mémoires historiques des Vaudois du Dauphiné. 1896.
B. = Bulletin de la Société d'Histoire Vaudoise. Torre Pellice.
C. = *Comba Emile.* Histoire des Vaudois, de Valdo à la Réforme. Paris 1901.
Ch. = *Chabrand E. A.* Vaudois et protestants des Alpes. Grenoble 1886.
Cr. = *Crespin Jean.* Histoire des Martyrs. Genève 1619.
D.B. = *De Boni Filippo.* L'inquisizione e i Calabro Valdesi. Milano 1864.
G. = *Gilles Pierre.* Histoire ecclésiastique des églises Vaudoises. Pignerol 1881.
Gab. = *Gabotto Ferdinando.* Roghi e Vendette. Pinerolo 1898.
Gay = *Gay Teofilo.* Temples et pasteurs de l'Eglise de Saint-Jean. Turin 1905.
G. R. = Glorieuse Rentrée, par Henry Arnaud. Genève.
J. = *Jalla Jean.* Histoire des Vaudois des Alpes. Torre Pellice 1904.
L. = *Léger Jean.* Histoire générale des Eglises des Vallées. Leyde 1669.
Lent. = *Lentolo Scipione.* « Historia ». Torre Pellice 1906.
M. = *Muston Alexis.* L'Israel des Alpes. 4 vol. Paris 1879.
Miolo = *Miolo Hieronimo.* Historia Breve (Bull. de la Soc. d'H. Vaud. 1899).
Mon. = *Monastier A.* Histoire de l'Eglise Vaudoise. Paris 1847.
Pi. = *Pittavino Alberto.* La cronaca di Pragelato. Pinerolo 1905.
R. = *Rorengo Marc Aurelio.* Memorie Historiche. Torino 1646.
Ri. = *Rivoir Pietro.* Storia dei Signori di Luserna.

Il va sans dire que nous ne mentionnons dans notre Esquisse que les faits dûment attestés dont nous pouvons citer les documents à l'appui. C'est pourquoi nous commençons notre Histoire par Pierre Valdo, avec lequel seulement commencent les documents connus de l'Histoire Vaudoise, puisque c'est avec lui qu'apparait dans l'histoire le *nom* de Vaudois. Ce qui ne veut nullement dire qu'ii ait été le premier fondateur du *mouvement* et du peuple qui à partir de lui a été appelé de ce nom ; car il est évident que les populations qui accueillirent à bras ouverts les disciples de Valdo à leur expulsion de Lyon et se fondirent avec eux pour former ce qui s'appela dès lors « les Vaudois », avaient été préparées et nourries des mêmes principes par des précurseurs de Valdo. Le Dauphiné et la Provence avaient été préparés par Pierre de Bruys et Henry d'Italie, la Lombardie par les Umiliati et Arnaldo da Brescia, et le diocèse de Turin (dont font partie les Vallées du Piémont) par son glorieux évêque Claude de Turin, comme sut fort bien le dire le modérateur Peyran à Napoléon qui lui demandait à quelle époque remonte le schisme des Vaudois.

Si ces hommes n'ont pas leur place officielle dans l'Histoire des *Vaudois*, parce que leurs disciples ne portaient pas encore ce nom de leur temps, ils ont en tout cas leur place dans l'Introduction à l'Histoire Vaudoise, car ils ont longtemps avant Valdo répandu les mêmes idées que lui au milieu des Français, des Lombards et des Piémontais, qui ont plus tard accueilli chez eux les disciples de Valdo et se sont unis à eux pour s'organiser formellement, grâce à la puissante impulsion des nouveaux venus, dans ce que leurs ennemis se plairont à appeler dès lors « la secte Valdésienne, ou Vaudoise ».

Puisse notre modeste travail faciliter et encourager, surtout parmi les Vaudois, l'étude de notre histoire, et contribuer par là même à un réveil de la piété de nos pères et de leur fidélité à Celui qui nous a rachetés !

DIVISION DES MATIÈRES

du Vol. I.

Les Vaudois hors des Vallées

LIVRE I.

Les Vaudois de France.

Chap. I. *Lyon :* 1. Valdo à Lyon - 2. Valdo à Rome - 3. Valdo chassé de Lyon.

Chap. II. *Provence :* 1. Vaudois venus de Lyon - 2. Vaudois venus du Piémont - 3. Massacres de Cabrières et Mérindol - 3. Restes des Vaudois de Provence.

Chap. III. *Dauphiné :* 1. Premières persécutions - 2. Borelli et Veyleti - 3. Croisade de Cattanée - 4. Après la croisade - 5. Restes des Vaudois du Dauphiné.

LIVRE II.

Les Vaudois d'Allemagne.

Chap. I. *Alsace Lorraine :* 1. Metz - 2. Strasbourg.

Chap. II. *Principautés Allemandes :* 1. 13^{me} et 14^{me} siècles - 2. 15^{me} siècle.

Chap. III. *Bohème et Autriche :* 1. Avant Huss - 2. Après Huss.

Chap. IV. *Colonies Vaudoises :* 1. Emigration de 1686 - 2. Emigration de 1697 - 3. Emigration de 1698.

LIVRE III.

Les Vaudois d'Italie.

Chap. I. *Lombardie :* 1. Avant la conférence de Bergame - 2. Après la conférence de Bergame.

Chap. II. *Pouille et Calabre :* 1. Etablissement des Vaudois - 2. Giov. Luigi Pascale - 3. Destruction des Vaudois.

Chap. III. *Marquisat de Saluces :* 1. Avant la Réformation - 2. Le seizième siècle - 3. Destruction des églises Vaudoises.

Chap. IV. *Pragela :* 1. Avant la Réformation - 2. De la Réformation à Louis XIV - 3. Sous Louis XIV - 4. Sous Victor Amédée II.

VOLUME PREMIER

Les Vaudois hors des Vallées

C'est en France d'abord que nous voyons apparaître les *Vaudois* et puis se disperser aussitôt, en France même, en Allemagne et en Italie. Notre volume se divisera donc en trois livres :

Livre I - **Les Vaudois de France.**

L'histoire nous les fait voir dans trois régions différentes ; Lyon, la Provence et le Dauphiné. La Picardie est bien aussi indiquée comme ayant reçu des Vaudois, mais tout ce que nous en savons c'est qu'ils y firent tant de prosélytes que pour les exterminer Philippe Auguste fit raser 300 maisons de nobles et les fit poursuivre jusqu'en Flandre et en fit brûler plusieurs. (Léger I, 157).

Chapître I - **Les Vaudois de Lyon.**

C'est à Lyon qu'ils ont pris naissance, mais ils en ont été bientôt chassés par la persécution.

Ce chapître comprend une période de 33 ans (1552 à 1585) qui regarde exclusivement Pierre Valdo et les commencements de son œuvre. Nous le divisons en 3 paragraphes :

1. *Pierre Valdo à Lyon* (1552 à 1578).

Qui était Pierre Valdo et quand vint il à Lyon ?

Crespin (fol. 21) dit : « Environ l'an 1552 parut en France Pierre Valde riche et notable bourgeois de Lyon. » Tout ce que nous savons de certain, c'est qu'il était négociant, marié et père de deux filles. Pour ce qui regarde son lieu de naissance et son nom, voir Comba pages 9 à 19.

Lentolo dit qu'il fut converti « intorno all'anno 1160 » (p. 10) et Comba raconte au long les circonstances de cette conversion : la mort subite d'un ami, la complainte de S.t Alexis chantée par un ménestrel, et le conseil d'un théologien — pages 19 à 32.

Une fois converti, Valdo se mit à étudier la Bible et à la traduire avec l'assistance d'Etienne d'Anse et Bernard Ydros ; et ayant fait vœu de pauvreté, il distribua ses biens aux pauvres, et le 15 Août 1173 il commença à prêcher l'Evangile en public, et à rassembler autour de lui

des disciples qu'il faisait prêcher à leur tour. Le clergé ne tarda pas à protester et l'archevêque Guichard défendit à Valdo de continuer à prêcher. Voir Comba, pages 33 à 38. Et pour l'exposé des doctrines de ces Vaudois primitifs, voir Lentolo pages 21 et 22.

2. *Pierre Valdo à Rome* (1179).

Valdo s'en appela de l'archevêque au pape et se rendit à Rome en 1179 auprès d'Alexandre III et y comparut devant le troisième concile de Latran ; mais il dut s'en retourner sans avoir pu obtenir l'autorisation désirée de prêcher ; on le renvoyait simplement à son archevêque. Comba 39 à 52.

3. *Pierre Valdo chassé de Lyon* (1184).

Valdo demanda cette autorisation au nouvel archevêque qu'il trouva à Lyon à son retour, Jean de Bellesmains, qui se hâta de la lui refuser. Valdo et ses « pauvres de Lyon » décidèrent de s'en passer et continuèrent à prêcher comme si de rien n'était. Sur ce, l'archevêque les somme de cesser, sous peine d'anathème, et Valdo de lui répondre : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». La guerre était déclarée. Valdo grâce à ses nombreux amis put tenir tête à l'archevêque pour trois ans encore ; mais quand en 1183 le concile de Vérone eut lancé contre les pauvres de Lyon l'excommunication majeure qu'un décret de Frédéric Barberousse vint bientôt confirmer, Valdo et ses disciples durent quitter Lyon en 1184. C'est alors qu'ils se dispersèrent en France, en Allemagne et en Italie, et y fondèrent des branches de leur association que le clergé ne tarda pas à appeler *Vaudoise*. Comba 53 à 61.

Chapître II - **Les Vaudois de Provence.**

Tout naturellement la Provence, peu éloignée de Lyon et préparée déjà par les Albigeois, fut bien vite choisie par les Vaudois de Lyon comme un de leurs lieux de refuge et ils essayèrent de s'y établir ; mais la croisade contre les Albigeois devait bientôt les y exterminer. Un siècle plus tard, d'autres Vaudois vinrent d'Italie y fonder une colonie qui dura 200 ans, c'est à dire jusqu'aux massacres de Cabrières et Mérindol (1545) qui n'y laissèrent que bien peu de restes. Nous aurons ici quatre paragraphes :

1. *Les Vaudois venus de Lyon* (1190 à 1248).

Deux faits nous attestent la présence des Vaudois en Provence tôt après leur exode de Lyon : une dispute publique et un édit royal.

En 1190 eut lieu à Narbonne une dispute publique entre les papistes et les Vaudois, dans la quelle ceux ci expliquèrent les motifs de leur

rupture avec la papauté ; et après cette dispute le Comte de Provence, Alphonse II roi d'Aragon, émana en 1192 un édit d'expulsion contre les Vaudois. Comba rapporte la dispute et l'édit, de la page 62 à la page 74.

Une autre dispute encore suivie d'une autre défaite nous est connue. C'est celle qui eut lieu en 1206 à *Pâmiers* (Toulouse) au château du Comte Roger de Foix entre les Vaudois et quelques évêques et abbés. Elle fut suivie par la désertion de quelques ex moines, guidés par Durand de Huesca, qui se laissèrent persuader à rentrer dans le giron de l'église en constituant un ordre dit des « pauvres catholiques » que le pape se hâta d'approuver. (Comba 76 à 82).

La croisade d'Innocent III contre les Albigeois, en 1210, n'épargna certes pas les Vaudois de cette malheureuse région, et ce qu'il en resta ne tarda pas à être exterminé par des persécutions subséquentes.

Ils furent, en effet, poursuivis avec tant d'acharnement que, en l'an 1228, les archevêques d'Aix, Arles et Narbonne, réunis à Avignon, écrivirent aux inquisiteurs de se relâcher un peu dans leur rigueur.

Etienne Bourbon qui devint inquisiteur en 1255 écrit dans ses mémoires que dès 1235 il avait rencontré des Vaudois en Provence. Il ne leur fit pas grand mal, semble-t-il, non plus que l'évêque Zoen Tencarari d'Avignon nommé inquisiteur par Innocent IV en 1243. Le 5 Décembre 1248, le Concile de Valence mentionne encore la procédure à suivre contre eux ; mais il se passe un demi siècle à partir de ce moment avant que nous entendions parler de nouveau des Vaudois de Provence. (Arnaud 23 à 25 ; 45, 46).

2. *Les Vaudois venus du Piémont* (1300 à 1540).

Les premiers Vaudois venus en Provence avaient disparu dans le courant du 13^{me} siècle ; mais dès les premières années du siècle suivant (Gilles dit « moins de 150 ans » après la dispersion des pauvres de Lyon) une nouvelle émigration de Vaudois eut lieu en Provence, qui provenait cette fois des Vallées du Piémont (Gilles I, 27) et qui s'établit près d'Avignon y bâtissant les villes de Cabrières, Merindol, Lormarin et autres, vers l'an 1300.

Ils ne tardèrent pas à être attaqués par le clergé, car nous trouvons qu'entre le 3 mars 1308 et le 12 septembre 1322 l'inquisiteur Bernard Gui fit 930 procès et fit périr 42 personnes ; et que le peuple se révolta contre ses deux mandataires et les tua le 11 février 1321 à Montélier. Il fallut que Benoit XII en 1335 écrivît aux prélats de la région pour réveiller leur zèle persécuteur. Nous ne savons rien des persécutions qui suivirent pendant plus d'un siècle, si ce n'est ce que Gilles nous dit (I, 30), que « environ l'an 1400, les Vaudois de Provence étant persé-

cutés à l'instance du pape séant à Avignon, plusieurs d'iceux retournèrent aux Vallées, et de là allèrent dans l'Apouille. » Etait-ce Borelli (qui avait aussi la charge d'inquisiteur de Provence) qui après avoir terminé son œuvre en Dauphiné en 1393, s'était jeté sur la Provence ?

A la veille de la Réformation, en 1494, nous trouvons deux procès fort intéressants, faits à Valence par l'inquisiteur Antoine Fabri contre Monet Regis et Peyronette veuve de Pierre Béraud, que Eugène Arnaud rapporte *in extenso* 27-45.

En Mai 1525, Clément VII averti des progrès de la Réforme en France, émana une bulle contre tous « les Luthériens » de ce pays.

Aussitôt, en 1528, un Dominicain, Jean de Roma, entreprit de persécuter ceux de Provence dans le but spécialement de s'enrichir de leurs dépouilles. Il se fit décerner un brevet d'inquisiteur par un religieux, et le fit confirmer le 15 Novembre 1530 par l'évêque d'Apt.

En 1530 les Vaudois de Provence envoyèrent les Barbes Morel et Masson s'enquérir auprès des réformateurs suisses des doctrines des Réformés. Ecolampade leur donna par écrit le 13 octobre sa réponse à leur mémoire ; et en 1531 ils s'en retournèrent en Provence ; mais Morel seul put arriver à Mérindol avec ses précieux écrits, car Masson fut arrêté et tué en voyage. Emus par les écrits des réformateurs qui indiquaient aux Vaudois ce qui leur manquait encore, ils informèrent les chefs Vaudois de la Pouille et un Synode général fut fixé aux Vallées pour Septembre 1532.

En attendant, Jean de Roma persécutait et torturait odieusement tous ceux qu'il pouvait prendre ; aussi les Vaudois le 2 Mars 1532 supplièrent-ils les Evangéliques suisses d'intervenir en leur faveur auprès du roi François I. (Herminjeard II, 407). Grâce à cette intercession, le 12 février 1533 François I ordonna une enquête qui fut faite en Avril et Mai et mit fin aux cruautés de Jean de Roma, qui mourut tôt après d'une mort affreuse. (Lent. 23, 24 ; B. 1891, 43 à 58).

Alors l'archevêque d'Aix, qui avait été chargé dès le 7 Juillet 1531 par François I de poursuivre lui même les hérétiques, se mit à l'œuvre avec zèle, encouragé par les brefs de Clément VII du 8 Novembre 1532 et 30 Août 1533.

En 1534 il envoya Elzias Philip prêcher et lire les bulles papales dans tout le diocèse ; et le 5 Avril de cette année il fit brûler vifs Antoine Pasquet de St-Segond et 12 autres Vaudois.

En 1535 six autres furent brûlés à Aix et le barbe George Gautier fut arrêté, mais les Vaudois le libérèrent. Le 4 Août 1535 Farel et Viret prient les Allemands d'intercéder. Le 28 Mars 1535 les Suisses avaient déjà écrit à François I. (Herminjeard III, 327, 396).

Aussi le 31 Mai 1536 François I publia-t-il un édit de pardon pour les Vaudois ; et le 27 Octobre 1537 le général comte de Furstenberg intercédait encore pour eux auprès de la cour d'Aix (B. 1892, 3 à 12).

Mais cela ne devait pas leur donner la paix pour longtemps.

3. *Massacres de Cabrières et Mérindol.*

Le clergé tout puissant à la cour devait finir par triompher.

1540 : 31 Mai. François I ordonne une enquête pour supprimer les Vaudois de Provence.

» 31 Août, il enjoint à l'archevêque d'Aix de procéder contr'eux.

» Septembre, La cour d'Aix cite à comparaître 14 Vaudois, qui, conseillés par un avocat d'Aix, ne comparaissent pas.

» 18 Novembre. Sentence de la cour d'Aix condannant à mort tous les habitans de Cabrières et Mérindol et leurs villes à êtres détruites.

» 28 Novembre. Dîner du clergé à Aix suivi d'une conférence des prélats. (Lentolo. 26 à 32).

» Décembre. Conférence de prélats à Avignon. Philippique de Bassinetto.

» » Martyre d'un colporteur à Avignon. (Lent. 32 à 37).

1541 : Janvier. Croisade prêchée, mais arrêtée par le Sieur d'Alenco grâce au « procès des rats. » (Lent. 37 à 40).

» 18 Février. François I ayant fait faire une enquête par Du Bellay, émana un édit ordonnant de ne convertir les Vaudois que avec la Bible.

» Mars. La cour d'Aix ordonne aux Vaudois d'abjurer.

» » Les Vaudois protestent s'en appelant à l'édit du roi. (Lent. 40 à 45).

» Avril 6. La cour les admet à présenter leur Confession de foi écrite par un notaire, qui est envoyée au roi. (Lent. 45 à 60).

» Le cardinal Sadolet écrit aimablement aux Vaudois et essaie de les défendre. (Lent. 60 à 62).

1542 : Première visite de l'évêque de Cavaillon à Mérindol ; conversion de son théologien.

» Deuxième visite *ut supra* - Les enfants de Mérindol.

» 4 Avril. Troisième visite - Conversion de 3 docteurs. (Lent. 62 à 70).

1544 : Jean Ménier baron d'Oppède, président de la Cour d'Aix.

» Les Vaudois adressent une requête à François I.

» 14 Juin. François I ordonne que la Cour d'Aix passe l'affaire des Vaudois à la Cour de Paris.

1545 : 1 Janvier. François I ordonne à la Cour d'Aix d'éxécuter la sentence du 18 Novembre 1540 contre Mérindol.
» Avril 15. Oppède se met à la tête de la Croisade.
» » 18. Destruction de Cabrières : Martyre de Maurice Blanc.
» » 20. Massacre de Mérindol, et plus tard de La Coste. (Lent. 70 à 76).
» Juin 28. Réponse de François I aux remonstrances des Suisses.
1551 : Procès à Paris contre les auteurs de ces massacres. Un seul, l'avocat Guérin, est condamné à mort.

4. *Les restes des Vaudois de Provence.*

D'Oppède avait détruit 22 villages et tué ou envoyé aux galères 3000 vaudois et obligé les autres à fuir ; mais ces fuyards ne tardèrent pas à retourner et à rebâtir peu à peu quelques uns de leurs villages, Lormarin, Cabrières et Mérindol par exemple. Entre temps la Réforme avait recruté beaucoup d'adhérents en Provence ; si bien que Théodore de Bèze affirme qu'en 1560 il y avait 60 églises réformées dans cette région.

1559 : Paul de Mouvans pour venger la mort de son frère Antoine massacré à Draguignan, se met à la tête de 2 mille hommes et détruit partout les images jusqu'à ce qu'il est obligé de fuir à Genève.
1561 : Pentecôte forme la ligue catholique et massacre partout les réformés.
1562 : 5 Septembre : Fuite héroïque des protestants assiégés à Sisteron, guidés par De Mouvans, par le Dauphiné et le Pragela.
1563 : Mars. 1500 réformés massacrés en 6 mois.
1597 : Il ne reste en Provence que les églises de Mérindol et Lormarin.
1598 : L'Edit de Nantes donnait aux réformés une chambre mipartie à Grenoble ; mais la cour d'Aix s'y oppose et continue à les tourmenter.
1645 : La cour d'Aix interdit le Culte dans 2 villes.
1650 : Dévouement du médecin Ant. Lieutand lors de la peste d'Aix.
1663 : 4 Mai. Ordre de démolir 14 temples dans 15 jours.
1682 : Recensement : 6042 protestants en Provence.
Dans la période du *Désert*, le culte ne se maintient qu'autour d'Orange.
1807 : 2 consistoires en Provence : 2 pasteurs à Marseille et un à Mouriés.
» 3 pasteurs à Orange, Lamothe et Lormarin.
1878 : 2 consistoires en Provence : Marseille et Lormarin.
» 15 paroisses, 15 annexes, 19 pasteurs titulaires, 8 auxiliaires, 20 mille protestants.

Il y a aujourd'hui des églises évangéliques à Lormarin et Mérindol ; elles se rattachent à l'église réformée de France, avec la quelle les restes des Vaudois massacrés en 1545 se sont fondus dès la création de cette église.

(Voir Encyclopédie de Lichtenberger, art. *Provence*).

Donnons ici les noms de quelques pasteurs des principales églises Vaudoises de Provence :

Cabrières — 1596, Jaques De La Planche - 1598, Colladon - 1603, Ant. De La Croze - 1620, Paul Maurice.

La Coste — 1601-07, Daniel Chanforan - 1615, André Busset - 1617, Raphael Gabet.

Lormarin — 1598-1613, Jacques De La Planche - 1617-20, Paul Maurice.

Mérindol — 1603-08, Barthélemi Récend - 1613-20, Jacques De La Planche.

Chapître III - **Les Vaudois du Dauphiné.**

Il dut venir aussi de bonne heure des « pauvres de Lyon » en Dauphiné, puisque une bulle d'Innocent III du 28 Mars 1208 atteste leur présence dans le diocèse d'Embrun et appelle sur eux l'attention des évêques. (Comba 318, note). Il ne semble pas toutefois que les persécutions aient commencé dans cette région avant la fin du 13^{me} siècle ; mais par contre elles s'y succédèrent aves une férocité toujours croissante pendant deux siècles entiers, spécialement dans les trois Vallées du Briançonnais appelées Freyssinières, Argentière et Vallouise.

1. *Les premières persécutions.*

1288 : Nicolas IV par une lettre du 5 Septembre réveille le zèle contre les hérétiques de cette région, et le Concile de Vienne en Octobre 1289 prend des mesures en conséquence. En 1290 le Briançonnais est fourni d'un inquisiteur en la personne de Guillaume de Saint Marcel.

1332-35 : Jean XXII et Benoit XII écrivirent aux Dauphins les poussant à extirper les Vaudois. L'inquisiteur fut envoyé en Vallouise dès le 26 Octobre 1338 et confisqua les biens des Vaudois.

1345 : 22 Mars. Le dauphin Humbert II fit un contrat avec l'inquisiteur Ruffino Gentile pour partager le butin avec lui, et tâcha de réchauffer le zèle de ses magistrats par une lettre du 2 Janvier 1348 et un autodafé de 12 Vaudois brûlés à Embrun.

Le 7 Mars 1352 Clément VI renouvela ses ordres de persécution et le 6 Octobre 1353 Pierre de Monts fut nommé inquisiteur et commença par faire déterrer et brûler 12 cadavres de Vaudois ; puis le 17 Mai 1354 il fit brûler quatre autres cadavres avec deux Vaudoises vivantes.

2. *Borelli et Veyleti.*

Grégoire XI en 1375 écrivait de pressantes lettres aux prélats du Dauphiné ; mais ce ne fut qu'en 1380 que la persécution recommença vraiment, quand apparut sur la scène le fameux inquisiteur François Borelli qui tourmenta les Vaudois du Dauphiné pendant 13 ans, au nom de Clément VII. Le 1 Juillet 1380 dans la cathédrale d'Embrun il livrait au bras séculier 169 Vaudois, pour commencer sa mission ; et il la terminait dans la même cathédrale le 22 Mai 1393 en en livrant 80 autres.

L'an 1402 le Dauphiné eut la visite du Dominicain Vincent Ferrer qui y fit en vain force sermons. Alors on essaya derechef de la violence et Alexandre VI nomma inquisiteur Ponce Feugeyron le 30 Août 1409, et Martin V le 10 Septembre 1419 lui adjoignit Pierre Fabri qui fonctionna mais mollement jusqu'en 1434.

Le 15 Janvier 1472 Siste IV nomma inquisiteur le moine Jean Veyleti des frères mineurs qui se distingua aussitôt par tant de cruauté qu'en 1474 il fut surpris en voyage entre Cesane et Mont Genèvre, blessé et dévalisé.

Louis VI, informé, donna le 18 Mai 1478 et le 31 Mars 1479 ordre de cesser les poursuites contre les Vaudois, et le 8 Avril 1480 ordre de citer ceux dont les Vaudois se plaignaient. Le parlement de Grenoble le 29 Mai 1480 refusa d'obtempérer et on n'en fit rien. C'est que l'archevêque d'Embrun Jean Bayle tenait tête au roi, soutenu par le pape, et fit 99 procés de Vaudois en 1483.

Le 12 Septembre 1486 Bayle somma tous les Vaudois d'abjurer dans 12 mois. (voir Eug. Arnaud 54 à 78).

3. *La croisade de Cattanée* (1487-88).

1487 : 27 Avril. Bulle d'Innocent VIII nommant Cattanée inquisiteur.
» 23 Juin. Manifeste de Cattanée daté de Pignerol annonçant la croisade.
» 6 Août. Lettre d'Innocent VIII à Cattanée approuvant son manifeste.
» 7 » Philippe de Savoie (gouverneur du Dauphiné et futur régent et duc de Savoie de 1490 à 1497) recommande Cattanée au parlement et aux autorités du Dauphiné.
» 15 » Cattanée fait enregistrer ces documents à Briançon.
» 24 » Cattanée écrit à tous les curés donnant 6 jours aux Vaudois pour se déclarer.
» 15 Septembre. Le parlement de Grenoble met le bras séculier à disposition de Cattanée.
» 23 Octobre. Innocent VIII suspend l'inquisiteur Blaise de Montreal qui entravait Cattanée.

1487 : 6 Décembre. Charles VIII écrit à Philippe de Savoie approuvant la croisade.

» Décembre. Cattanée somme les Vaudois du diocèse d'Embrun d'abjurer dans 3 jours.

1488 : 3 Janvier. Innocent VIII envoye des conseils à Cattanée.

» 31 » Quatre députés de Freyssinières et Vallouise présentent à Saint Crépin aux commissaires Rabot et La Palu les documents de leurs franchises.

» Février 1. Ces 4 délégués sont envoyés à Briançon avec sauf conduit.

» » 4. Manifeste Vaudois affiché à la porte de l'hôtel à Briançon.

» » 5. Cattanée cite devant lui 258 Vaudois de Freyssinières et Vallouise qui ne viennent pas.

» » 12. Charles VIII approuve la levée d'une armée faite par le Parlement de Grenoble.

» » 24. Cattanée appelle tous les catholiques à sa croisade.

» Mars 3. Cattanée livre au bras séculier tous les Vaudois des Vallées de Freyssinières, Argentière et Vallouise.

» » Les Vaudois envoyent aux chefs de la croisade leur confession de foi.

» » 20. Pierre et Facion de Rame promettent à La Palu l'obéissance de Freyssinières. Ceux de Freyssinières ne viennent pas au rendez-vous donné à La Palu et Rabot.

» » 31. Jordan Cœur et Facion de Rame vont à Vallouise pour parlementer avec les Vaudois.

» Avril 1. Les Vaudois de Vallouise ne viennent pas au rendez-vous.

» » 3. La Palu met son armée en marche.

» » 5. La Palu entre dans la Vallée de Freyssinières.

» » 6. (Paques) Les Vaudois de Freyssinières se rendent et sont faits prisonniers.

» » 7. Les Vaudois de Dormilhouse se rendent.

» » 8. La Palu retourne à Saint Crépin.

» » 9. Les Vaudois de l'Argentière se rendent à La Palu.

» » 10. La Palu somme les Vaudois cachés dans la Balme Chapelue de se rendre.

» » 11. Les Vaudois refusent de se rendre, attendant leurs députés allés vers le roi.

» » 12. Assaut de la Balme Chapelue repoussé.

» » 13. 28 papistes réussissent à entrer dans la grotte et tuent les Vaudois qui y étaient réfugiés.

» » 17. Les Vaudois prisonniers rentrent dans l'Eglise, à Embrun.

» Juillet 4. Disparition de Cattanée.

(Voir E. Arnaud 79 à 106).

4. *Après la croisade* (1489 à 1509).

1488 : Juin 25. Charles VIII confisque les biens des Vaudois.
1489 : Mars. Charles VIII charge La Palu et Baron de s'en emparer. Les biens d'Etienne Gay et Louis Trobat sont vendus.
» François Plovier nouvel inquisiteur persécute les Vaudois de Freyssinières, qui rentrés dans leurs foyers ont repris l'exercice de leur culte.
» Mars 31. Martyre de Pierre Valet de Freyssinières.
1491 : Les Barbes Pascal de Pasco et Pastuchin de Jaco visitent Freyssinières.
1492 : 31 Mai. Colloque de 8 Barbes à Lyon, à l'enseigne du Scorpion, derrière Saint Nizier. (A. 119).
1494 : Quatre Barbes décapités à Grenoble.
» L'archevêque Bayle est arrêté à Lyon et meurt bientôt après.
1498 : Les Vaudois recourent à Louis XII pour ravoir leurs propriétés.
» Louis XII demande que le pape les absolve.
1501 : 15 Mars. Alexandre VI nomme 4 commissaires d'enquête.
» 1 et 5 Avril. Deux bulles d'absolution vendues par Alexandre VI aux Vaudois.
» Juin. Les 4 commissaires à Grenoble.
» Juillet 4. Deux des commissaires conférent à Embrun à l'hôtel de l'Ange avec les Vaudois et l'archevêque Rostain.
» Octobre 7. Nouvelle bulle d'absolution d'Alexandre VI.
» » 12. Louis XII ordonne la restitution des biens des Vaudois.
» » 17. Lettre du roi à l'archevêque Rostain dans le même sens.
» » 23. Le parlement de Grenoble résiste à l'ordre du roi.
1502 : Mai 27. Nouvelle ordonnance de Louis XII.
» Les Vaudois citent devant le roi leurs spoliateurs, mais en vain.
1504 : Les Commissaires citent alors ces spoliateurs devant eux.
1508 : 24 Juin, 8 Octobre et 2 Février 1509. Audiences du procés.
1509 : 27 Février. Sentence d'entière absolution des Vaudois.
» 7 Novembre. Le parlement de Grenoble fait droit à quelques Vaudois de Freyssinières.
(Eug. Arnaud, 107 à 138).

5. *Les restes des Vaudois du Dauphiné jusqu'à nos jours.*

(Voir Chabrand « Vaudois et protestants des Alpes » p. 75 à 270).
1530 : Barbe George Morel *de Freyssinières* est envoyé en Suisse par les Vaudois de Provence pour consulter les Réformateurs.
1533 : Deux Barbes Dauphinois (de Valence et Molines) refusent d'accepter la Réforme votée à Chanforan et à Pral.

1559 : Guillaume Brunet introduit la réforme à Molines en Queyras.
1561 : Farel gagne Gap à la Réforme.
1562 : Septembre 4 à 15. Paul de Mouvans et les 4000 échappés du siège de Sisteron traversent le Dauphiné de Ristolas à Cesane.
» » 16 à 20. Ils se reposent en Pragela.
» » 22. Ils passent la Guisane à Briançon malgré Cazette.
» » 27. Ils arrivent sains et saufs à Grenoble.
1565 : 25 Août. De Gordes à Freyssinières.
1566 : Les Vaudois de Barcelonette se réfugient à Freyssinières.
1570 : Victoire de Lesdiguières à Corps, sur Cazette.
1572 : De Gordes résiste aux ordres de Charles IX de massacrer les Vaudois du Dauphiné.
1573 : Cazette attaque Freyssinières avec 1500 hommes ; mais Lesdiguiguières l'en chasse lui tuant 800 soldats.
1574 : 16 Mars. Le Queyras envahi par les protestants.
» Molines entièrement réformée sous le ministre Ferréol.
» Saint Véran accepte aussi la Réforme.
1575 : Juin. Montbrun blessé et capturé par De Gordes. Lesdiguières lui succède.
1577 : 3 Janvier. Lesdiguières prend Gap.
1580 : Le duc de Mayenne rétablit le culte papiste à Gap.
1583 : Les cap. Plenc et Frache à Abriès pour aider les réformés du Queyras.
1585 : 19 Novembre. Lesdiguières prend Embrun.
1587 : Lesdiguières envahit Argentière et Vallouise.
» 4 Septembre. Lesdiguières prend Guillestre.
» 9 Octobre. Lesdiguières prend Fort Queyras.
1589 : 23 Août. Lesdiguières reprend Gap.
1590 : 6 Août. Lesdiguières prend Briançon.
1600 : La Vallée de Queyras avait 3 églises : Abriès, Arvieux et Molines et 7 annexes dont une était Ristolas. L'Embrunais avait 4 églises : Embrun et 4 annexes (dont Barcelonette), Freyssinières avec 5 annexes (Dormilhouse, Briançon et 2 autres) Chorges avec 4 annexes, Guillestre avec 2 annexes.
1642 : Défense aux ministres de prêcher dans leurs annexes.
1666 : Défense de mettre un pasteur à Briançon.
Synodes : Embrun (1603 à 1679, plusieurs) - Briançon 1620 - Guillestre 1676, Gap 1669.
1675-78 : Missionnaires de Grenoble au Val Queyras.
1678 : 29 Août. Un hérétique brûlé en effigie à Saint Véran. (Cha. 190).
1684-85 : Conversions achetées. (Cha. 190).
1685 : Révocation de l'Edit de Nantes - 15 temples démolis - 1700 émigrés (Fazy de Saint Véran).

Ils fondent près de Dürrmenz la colonie de Corres (Queyras).

1690 : 18 Juin. 300 Vaudois incendient Abriès.

1691 : 30 Mars. Nouvelles incursions de Vaudois en Queyras. Butin de 120 mille livres.

1692 : Victor Amédée II prend Embrun.

1703 : 9 Novembre. Incursion des Vaudois à Abriès.

Des réunions du Désert au *Founzeto* (vallon de Caramagne) et *Cros dei Bayle* (en face de la Rua).

» Il y avait des ministres à Dormilhouse et Freyssinières.

1733 : Le dominicain Pascal passe 6 mois d'hiver à Dormilhouse.

1774 : Octobre. Reboul Chanron évangélise le Queyras - échappe à la *Maison du Roi*.

» Décembre. Le ministre Bérenger à Saint Véran, échappe aux gendarmes.

1775 : 3 Mai. Le ministre Armand arrêté à Chateau Queyras ; emprisonné, évade le 26 Août.

1791 : La constitution donne la liberté. Cultes à Arvieux, Molines, Vars, Saint Véran et Freyssinières.

1801 : Pasteur David Monnet représente le Val Queyras au Synode Vaudois.

1823 : Félix Neff à Freyssinières pendant 4 ans ; mort à Genève 1829.

1820-27 : Temples à Freyssinières, Arvieux, Molines, S.t Véran et Vars. Molines a 120 protestants, S.t Véran 100, Arvieux 130, Guillestre 15.

Pasteurs des principales églises Vaudoises du Dauphiné (d'après Chabrand).

Abriès — Félix Ughet, 1595 - Pierre Geymet, 1601-02 - Pierre Perrot fils, 1603-10 - Pierre Gilles, 1610-15 - Jean Garcin, 1615-22 - Jacob Challier, 1626 - Jean Gros, 1630 - Jean Giraud, 1637 - Salomon Bernard, 1660.

Arvieux — Séb. Meyer, 1593 - Bernardin Guérin, 1596 - Pierre Jourdan, 1600-04 - Samuel Clément, 1607 - Jean Bonnet, 1609-13 - Bertrand Faugier, 1613-16 - Jean Ant. Javel, 1616-17 - Paul Dupuy, 1617-22 - Raphael Gabet, 1626 - Daniel Beck, 1630 - Pierre Bouvat, 1637 - David Laurent, 1660.

Briançon — Pierre Jordan, 1604-08 - Charles Suau De la croix, 1613 - Gervais Alexis, 1612-18 - Daniel Sarret, 1618 - Jean Aymin, 1619-23 - François Guérin, 1626 - Abraham Jordan, 1630.

Chorges — Pierre De La Croze, 1609-13 - Jean Balcet, 1615-17 - Abraham de Colignon, 1617-19 - Daniel du Piotay, 1620-22 - Hugues Mathieu, 1622-23.

Embrun — Perrot Barth. père, 1596-97 - Hugues Mathieu, 1600-22 - Jean

Conel, 1617-30 - Jacques Bailly, 1637 - Siméon Coing, 1660 - Elie Saurin, 1664 - Pierre Simon, 1684.

Freyssinières — André Ripert, 1601-05 - Pierre Gilles, 1607-10 - Pierre Perrot fils, 1611-15 - Pierre Gilles, 1615-22 - Daniel Beck, 1626-30 - Galand, 1637 - Jean Giraud, 1660.

Guillestre et Vars — Jean Feraud, 1562 - Perrot père, 1600-01 - Daniel Pascal, 1603-22 - Pierre Jourdan, 1623 - Daniel Sarret, 1637 - Isaac Lanfrey, 1660 - Girard, 1680 - Jean Archer, 1684.

Molines — Pierre Gilles, 1603-07 - Félix Ughet, 1608-09 - Barthélemi Durand, 1610-12 - Jean Ant. Cante, 1613-14 - Pierre Jordan, 1620-23 - Daniel Du Piotay, 1623-26 - Isaac Feraud, 1630 - Daniel Beck, 1637 - Jean Granon, 1660 - Jean Riffier, 1684.

Livre II - **Les Vaudois d'Allemagne.**

Les « pauvres de Lyon » expulsés de leur ville se dispersèrent en trois directions différentes, en France, en Italie, et en Allemagne. L'histoire de ceux qui prirent cette dernière direction est bien moins connue que celle des deux autres branches ; ils semblaient pourtant devoir former la branche principale puisque c'était avec eux que se trouvait Valdo, qui, dit-on, mourut en Bohème vers l'an 1217. Ce n'est que récemment que des savants Allemands ont trouvé les documents les plus intéressants sur cette branche des Vaudois. Emile Comba a résumé les résultats de leurs recherches dans son dernier ouvrage d'où nous les recueillons nous mêmes. Quatre régions surtout de la vaste Allemagne furent le théatre de l'œuvre et des souffrances des Vaudois.

Chapître I - **L'Alsace Lorraine.**

Metz et Strasbourg sont les deux grands centres où nous voyons les Vaudois s'établir tôt après leur dispersion, en passant par la Picardie et par Toul dont l'évêque Eudes de Vaudemont lance contre eux un sévère mandement dès l'an 1192. (C. 84).

1. *Metz.*

Bertram évêque de Metz de 1180 à 1212 les vit arriver dans son diocèse et ne pouvant s'en débarrasser il en écrivit au pape.
1199 : 10 Juillet. Lettre d'Innocent III à Bertram sur ce sujet. Mais les Vaudois continuant à tenir leurs réunions présidées par Maître Crespin le pape envoya 3 abbés qui réussirent à brûler les Bibles et à « extirper la secte. » (C. 85 à 88).

2. *Strasbourg.*

1212 : Les Dominicains y trouvent 500 Vaudois dont le chef est Jean le presbytre, qu'ils brûlent vif avec 70 autres Vaudois dont 12 prêtres et 23 femmes.

1230 : L'inquisiteur Conrad de Marburg fait tant de victimes qu'il finit par périr assassiné. (C. 149, 150).

1234 : L'inquisiteur Echard se convertit et meurt martyr à Heidelberg.

Nous ne savons plus rien des Vaudois d'Alsace après cette époque, si ce n'est qu'ils entretenaient des relations avec les Vaudois de Milan et envoyaient leurs étudiants à l'Ecole vaudoise de cette ville.

Ils se maintinrent au moins jusqu'au milieu du 15me siècle, puisque à cette époque l'évêque Vaudois Frédéric Reiser de Bohême les visitait, et mourut martyr à Strasbourg en 1458. (C. 621, 622).

Chapitre II - **Les principautés Allemandes.**

Impossible encore pour le moment de faire une histoire suivie et complète des établissements Vaudois en Allemagne. Il faut nous contenter des indices épars ça et là dans l'histoire de l'inquisition, que des écrivains Allemands ont déjà mis en lumière, et que Comba et Vinay ont résumés.

1. *Treizième et quatorzième siècles.*

1220 : Les Vaudois de Lombardie envoient par Ugolo et Algosso le « Rescriptum » sur la conférence de Bergame, à leurs frères d'Allemagne. Ceux-ci avaient des « Hospices » tenus par des « Sœurs. »

1232 : Des Vaudois sont signalés à Mayence, sur le Rhin.

1262 : Les Dominicains persécutent les Vaudois à Ratisbonne.

1332 : L'inquisition chasse 90 Vaudois de Nuremberg.

1336 : Treize Vaudois brûlés à Angermunde (Brandebourg).

1366 : Inquisition à Dresde et Wittemberg (Saxe).

1386 : Martin de Prague sévit à Bamberg, Wurzburg et Erfurt.

1393 : Janvier. Pierre Zwicker condanne à Stettin 139 Vaudois dont il obtient de précieux renseignements sur les Barbes. (B. 1890 p. 60 à 67 ; C. 166 à 176).

2. *Quinzième siècle.*

1425 : Jean de Draendorf brûlé à Worms, et

1426 : Pierre Turnow brûlé à Spire, pour avoir ensemble rédigé à Spire un appel à la guerre contre la hiérarchie.

1458 : 27 Avril. Martyre de Matthieu Hagen à Berlin.

1447 : Disciples de Fred. Muller en Franconie, condamnés par l'inquisition.

1478 : La persécution faite par l'Electeur Albert oblige les Vaudois du Brandebourg à se réfugier en Bohème.

1499 : Nicolas Rus est chassé de Rostock (Mecklemburg) où il dirigeait une église Vaudoise.

Au seizième siècle, les fruits de la mission Vaudoise se manifestent dans la grande œuvre de la Réformation. (B. 1890, 60 à 67 ; 1891, 63 à 75).

Chapître III - **La Bohême et l'Autriche.**

La Bohême fut un des principaux refuges des Pauvres de Lyon dès leur expulsion de Lyon. On prétend même que Valdo s'y réfugia et y mourut. Les Vaudois y subirent de sanglantes persécutions, mais y obtinrent aussi de glorieux succés, car il préparèrent la naissance des Hussites et des Moraves.

1. *Avant Jean Huss.*

1217 : Date présumée de la mort de Pierre Valdo en Bohème.

1257 : Persécution d'Otakar roi de Bohême.

1260 : Enquête de l'inquisiteur de Passau, qui cite 42 localités occupées par les Vaudois et décrit leurs Barbes comme des colporteurs.

1315 : Persécution en Autriche - 130 Vaudois brûlés - 36 localités occupées par les Vaudois - Martyre de l'évêque Neumeister à Vienne. Enquête de l'inquisiteur de Krems.

1330 : Persécution à Neuhaus en Bohème.

1335 : L'inquisiteur Gallus va s'aboucher à Avignon avec Benoit XII. Les Vaudois s'insurgent contre le baron Ulrich de Neuhaus. Procés et arrestations à Gross Bernharz.

1341 : 13 Septembre. Benoit XII écrit (encourageant la persécution) au margrave de Moravie.

1368 : Persécutions en Styrie. Défection de quelques *magistri*.

1381 : Le Statut de l'archevêque de Prague proteste contre les « maudits paysans Vaudois. »

1390 : Pierre Zwicker inquisiteur en Autriche.
Procés de Els Feuer à Garsten (Styrie).

1392 : 4 Septembre, Liste de 12 Barbes rédigée par l'inquisiteur.

1395 : Décembre. Les persécutés de Styrie se révoltent. Pierre Zwicker lance un manifeste. (C. 151 à 165).

2. *Après Jean Huss.*

1401 : Naissance de Frédéric Reiser.

1418 : Frédéric Reiser instruit par Pierre Payne.

1430 : Union des Vaudois et des Taborites.

1433 : L'évêque Taborite Nicolas consacre Reiser et Jean le Welsche.

1438 à 1450 : Fréd. Reiser évangélise la Bohême et l'Allemagne.
1450 : Barthélemy Rautenstock écrit aux Vaudois de Franconie.
1467 : L'Unité des Frères - L'évêque Vaudois Etienne (de Hardek) consacre leur premier évêque - Martyre de l'évêque Etienne à Vienne - Synode de Lotha (Fondation des Moraves).
1498 : Visite des frères de Bohême aux Vaudois d'Italie et Epitre au roi Ladislas.
1533 : Lettre des Vaudois de Bohème aux Vaudois du Piémont, apportée par Jean de Molines et Daniel de Valence. (Comba 617 à 654).

Chapître IV - **Colonies Vaudoises en Allemagne.**

Pendant deux siècles on n'entend plus parler de Vaudois d'Allemagne ; mais en 1685, par suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, et en 1686, 1697, 1698, 1730, par suite des édits d'expulsion de Victor Amédée II, des milliers de Vaudois émigrèrent (spécialement du Pragela) en Allemagne, et y fondèrent un grand nombre de Colonies qui existent encore aujourd'hui, quoique après 1800 elles aient été incorporées dans les églises protestantes Allemandes de leurs régions.

Il y a une quarantaine de Colonies Vaudoises connues en Allemagne, outre plusieurs autres groupes de Vaudois qui ne forment qu'une minorité dans des colonies de français réfugiés lors de la Révocation de l'Edit de Nantes.

Nous ne citons ici que les Colonies totalement ou en majorité Vaudoises, dont voici l'énumération par ordre géographique du Nord au Sud :

Dans la Hesse électorale : Autour de Kassel : *Karlshafen, Gottestreu, Gewissenruh, Hertingshausen, Wiesenfeld*, et *Lechringshausen*. Autour de Marbourg : *Todenhausen, Schwabendorf, Wolfskaute, Frauenberg* et *Charlottenberg*.

Dans la Hesse-Darmstadt : Autour de Francfort : *Friedricksdorf, Nidda, Waldensberg, Dornholzhausen, Neuhof, Neu Isenburg, Waldorf, Mörfelden, Russelsheim, Arheiligen, Kelsterbach*.

Dans la province de Starkenburg : *Hahn, Rohrbach, Wembach*.

Dans le grand duché de Baden : *Balmbach, Untermutschelbach, Gochsheim*.

Dans le Wurtemberg : *Nordhausen, Gross Villars, Diefenbach, Klein Villars. Schönenberg, Corres* (Queyras), *Sengach, Dürrmenz, Pinache, Serres, Wurmberg* (Luserne), *Pérouse* et *Neuhengstett* (Bourset).

Les voici maintenant par ordre alphabétique :

Arheiligen, Balmbach, Charlottenberg, Corres, Diefenbach, Dornholzhausen, Dürrmenz, Frauenberg, Friedricksdorf, Gewissenruh, Gochsheim, Gottestreu, Gross Villars, Hahn, Hertingshausen, Karlshafen, Kelsterbach, Klein Villars, Lechringshausen, Mörfelden, Neuhengstett, Neu-

hof, Neu Isenburg, Nidda, Nordhausen, Pérouse, Pinache, Rohrbach, Russelsheim, Schönenberg, Schwabendorf, Sengach, Serres, Todenhausen, Untermutschelbach, Waldensberg, Waldorf, Wembach, Wiesenfeld, Wolfskaute, Wurmberg.

Nous regrettons qu'une histoire de toutes ces colonies n'existe pas encore ; la Société historique des Huguenots d'Allemagne est en-train de nous la donner en publiant chaque année des monographies sur quelques unes d'entr'elles. En attendant de les avoir toutes, il ne nous reste qu'à recourir à Muston qui a fait une histoire sommaire des origines des principales d'entr'elles dans son vol. III pages 235 à 331, et aux Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud. de 1900 et 1905 où le prof. Al. Vinay a publié des documents du plus haut intérêt à propos de ces colonies.

1. *Emigration de 1686.*

Cette année vit partir pour l'exil, dès ses premiers mois, nombre de Vaudois du Pragela proscrits par la Révocation de l'Edit de Nantes ; et puis, tout à la fin, les Vaudois des trois Vallées libérés des prisons et exilés en Suisse.

1. *Les Emigrés du Pragela* furent les premiers à chercher au nombre de 10 mille un asile en Allemagne. Dès 1685 les Pragelains avaient écrit demandant asile au Landgrave de Hesse Homburg, Frédéric II, qui leur avait promis de les recevoir. Ce fut particulièrement ceux de Mentoules qui en profitèrent, arrivant à Homburg en 1686 sous la direction de leur pasteur Daniel Martin, et fondant avec quelques réfugiés français à 5 kilom. N.-E. de Homburg, la colonie de *Friedrieksdorf*.

En mars 1687 Martin est reçu avec 115 des siens par la princesse Charlotte de Schaumburg et fonde près de Holzappel la colonie de *Charlottemberg*. L'année suivante l'invasion du Palatinat par Louis XIV le chassa à Marburg et en 1689 il fonda la colonie de *Schwabendorf*, où il mourut le 24 Novembre 1704, après avoir fondé pour d'autres emigrés Vaudois encore le village de *Hertingshausen* en 1695.

2. *Les émigrés des 3 Vallées* arrivés en Suisse au commencement de 1687 y séjournèrent toute l'année ; mais les suisses, ne pouvant les retenir chez eux, prièrent le duc de Wurtemberg et l'électeur de Brandebourg de les recevoir dans leurs états, et en eurent des réponses favorables.

Aussi en 1688 voyons-nous les exilés Vaudois passer dans ces deux états ; mais ils n'y établirent aucune colonie durable.

En Wurtemberg on les répartit dans différents villages : mais la population jetait les hauts cris, car elle les prenait pour des Français détestés ; aussi dès le 28 Septembre 1688 ces pauvres émigrés reçurent-ils l'ordre de quitter le pays dans 8 jours. Ils durent donc retourner en

Suisse pour quelques mois, ce qui leur permit de prendre part l'année suivante à l'expédition de la Glorieuse Rentrée.

En Brandebourg, par contre, l'Electeur Frédéric Guillaume II et son successeur Frédéric III traitèrent généreusement les Vaudois qui s'acheminèrent de ce coté, et en reçurent 1300 le 31 Août 1688 à Stendal (voir Mémoire de Salvajot M. III ch. I) avec leur pasteur Pierre Bayle. Mais dès que la nouvelle de la Glorieuse Rentrée leur parvint, ces exilés retournèrent aux Vallées en 1690 généreusement aidés de nouveau par l'Electeur.

2. *Emigration de 1697.*

Il y eut en 1697 une émigration partielle de Pragelains tourmentés par Louis XIV et de Vaudois de Pérouse maltraités par Victor Amédée II. Ils demandèrent asile au duc de Wurtemberg en Janvier 1698, mais la faculté de Tubingue conseilla de les repousser à cause de leur confession de foi strictement Calviniste. Malgré cela, le seigneur de Gochsheim (Frédéric Auguste comte de Neustadt) les accueillit dans son fief de *Gochsheim* le 9 Août 1698 et leur permit d'y fonder un village qu'il appela de son nom, Augustistadt.

3. *Emigration de 1698.*

L'édit du 1 Juillet 1698, de Victor Amédée II, exila des Vallées 3000 protestants qui n'y étaient pas nés, y compris huit pasteurs : H. Arnaud, Cyrus Chion, Jacob Moutoux, Jean Dumas, Jean Giraud, Jacques Papon, David Javel et David Jordan. Les proscrits se rendirent en Suisse en Septembre 1698 divisés en 7 bandes guidées chacune par un pasteur. De là ils dépêchèrent en Wurtemberg 3 députés (Arnaud, Pastre et Muret) qui dès le 19 Octobre demandèrent l'admission des exilés dans ce pays. Mais ils rencontrèrent une telle opposition que Arnaud partit pour la Hollande et l'Angleterre, où il obtint de grands secours pour les émigrés et l'envoi, en Février 1699, d'un plénipotentiaire Hollandais chargé de traiter pour la fondation de Colonies Vaudoises en Allemagne. Ce fut ce plénipotentiaire, *Walkenier*, qui parvint à caser tous les exilés :

1. Dans la *Hesse Darmstadt*, il obtint le 22 Avril 1699 du landgrave Ernest Louis la permission pour les Vaudois de fonder les colonies de *Hahn*, *Wembach* et *Rohrbach* où se fixa Jacob Moutoux comme pasteur de 1699 à 1738 ; et du comte Ferdinand Maximilien il obtint le 11 Août 1699 la charte qui permit de fonder la Colonie de *Waldensberg* le 22 Mai 1700 avec des Vaudois de Mentoules et d'Usseaux.

Bientôt un autre village sera fondé à *Mörfelden* par des Vaudois de Roure et Méane sous la direction de Jaques Papon, à la mort duquel, en

1714, Mörfelden s'unira avec le village voisin Gundhof pour former la colonie de *Waldorf* (abréviation de Waldensdorf).

Vient ensuite la colonie de *Neu Isenburg* dont le premier pasteur Jean Roman avait été 14 fois en prison pour la cause de l'évangile.

2. Dans la *Hesse Homburg*, Walkenier obtient le 4 Mai 1699 l'admission de 23 familles Vaudoises qui fondent la Colonie de *Dornholzhausen*, où s'est conservé l'usage du français dans le culte jusqu'à nos jours, et dont le premier pionnier et pasteur a été David Jordan de 1699 à 1717.

3. Dans le *Grand Duché de Baden*, la même année 1699 le grand duc Frédéric Magnus accueillait de nombreux réfugiés qui y fondaient bientôt les colonies de *Balmbach* (aujourd'hui Palmbach) et *Untermutschelbach*, qui en Octobre 1906 invitaient la Table Vaudoise à l'inauguration du nouveau temple de Palmbach.

4. Enfin dans le *Wurtemberg* Walkenier obtenait l'admission des Vaudois en Septembre 1699, et c'est dans ce pays qu'ils ont établi leurs colonies les plus nombreuses et florissantes, et introduit la culture des mûriers et l'élevage des vers à soie... et les pommes de terre, qui au premier abord furent fort mal jugées, mais qui n'en forment pas moins à l'heure qu'il est un des principaux éléments d'alimentation en Allemagne.

Les villages Vaudois du Wurtemberg sont les suivants :

Neuhengstett, d'abord appelé Bourset ; *Pérouse*, dont David Javel fut pasteur de 1699 à 1714 ; *Pinache*, où se fixa Jean Giraud, un autre des 8 pasteurs exilés de 1698, *Wurmberg* (autrefois Luserne) qui eut pour premier pasteur Cyrus Chyon de 1699-1710 (un des 3 pasteurs de la Glorieuse Rentrée) *Serres*, *Dürrmenz*, *Sengach*, *Corres* (Queyras), *Klein Villars*, *Diefenbach*, *Gross Villars* où se casa Jean Dumas et prêcha de 1699 à 1709, *Schoenenberg*, qui eut pour pasteur Henri Arnaud de 1701 à 1721, et enfin *Nordhausen* qui fut fondée en Juin 1700 par une soixantaine de Vaudois sortis de Waldensberg.

Le 12 Septembre 1701 ces colonies Vaudoises tinrent leur premier Synode à Dürrmenz, dont Henri Arnaud fut le modérateur et Cyrus Chyon le secrétaire ; elles en tinrent 13 jusqu'en 1769, dont nous possédons les Actes publiés par le prof. A. Vinay dans le Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud. de 1900 pages 45 à 185. Elles continuèrent à en avoir jusqu'en 1823, époque où elles se sont germanisées et unies à l'église protestante du pays. Les Vaudois émigrés après 1700 se sont agrégés aux colonies existantes sans en fonder de nouvelles.

Pasteurs des principales colonies Vaudoises d'Allemagne au 18me siècle.

Charlottenberg-Holzappel — 1689-90, Charles Faucher - 1690-96, Jean Faucher - 1700-22, Jean De La Fitte - 1722-24, Daniel Volleb - 1729-30, Jean Martin - 1730-32, Jacques Bastie - 1732-34, Jean Daniel Bastie - 1735-37, Joseph Mérat - 1737-42, Jacques Papon, fils - 1742-46, Joseph Mérat.

Dornholzhausen — 1699-1717, David Jordan.

Gochsheim — 1710, Cyrus Chyon.

Gross Villars — 1699-1709, Jean Dnmas - 1709-16, Scipion Arnaud - 1729-30, Samuel Rossier - 1737-48, Louis Gros - 1800-20, Daniel Mondon de Bobi.

Mörfelden — 1700-14, Jacques Papon, père.

Neu Engstett (Bourset) — 1702-46, Abel Gonzales - 1797-1827, Jn. Pierre Geymonat, de Villar-Pellice.

Neu Isenburg — 1700, Jean Roman - 1701-09, Jean Archer - 1710-15, François Deynaud - 1715-43, Abraham De Champ Renaud.

Nordhausen — 1701-28, Jean Guémar - 1729-36, Louis Gros - 1737-43, George Jordan.

Palmbach — 1701-06, Abraham Sandoz - 1710-20, Jonas Jcker - 1722-25, Jacques Resplendin - 1725-28, Théodoric Aubert.

Pérouse — 1699-1714, David Javel - 1722-24, Théodoric Aubert - 1724-27, David Moutoux - 1728-37, Jean Jacques Spreng - 1738-42, Jacques Moutoux - 1742-56, Jordan.

Pinache — 1699-1724, Jean Giraud - 1724-29, Scipion Arnaud - 1730-42, Salomon Blanc.

Rohrbach — 1699-1738, Jacob Moutoux - 1743-79, Philippe May.

Schönenberg — 1701-21, Henry Arnaud - 1721-24, Scipion Arnaud - 1724-74, Jacques Moutoux - 1774-1810, Charles François Moutoux.

Schwabendorf — 1689-1704, Daniel Martin - 1705-12, Jean Martin - 1712-14, Jean Jacques Schultheiss - 1714-20, André Henry de Serret - 1722-25, Guillet - 1726, D. Combe - 1729-31, Valloton - 1734-40, La Paume.

Waldensberg — 1700-01, Jean Archer.

Waldorf — 1721-24, Simon Malvieux - 1725-31, Jacques Resplendin - 1733-43, Philippe May.

Welsch Neureuth — 1700-10, Daniel Lautier - 1712, Sébastien Louis Malherbe - 1721, Jonas Jcker.

Wurmberg (Luserne) - 1699-1710, Cyrus Chyon - 1710-17, Jean Olivier.

Livre III - **Les Vaudois d'Italie**
(hors des Vallées).

Les Vallées du Piémont ne sont pas la seule région d'Italie que les Vaudois aient occupée ; la Lombardie, la Calabre et la Pouille, le marquisat de Saluces et la Vallée de Pragela en ont eu à différentes époques, qui ont leur histoire à eux bien distincte de celle de leur frères des Vallées, et bien différente pour chacune de ces régions. C'est pourquoi nous allons retracer ici séparément l'histoire des Vaudois de chacun de ces districts.

Chapître I - **Lombardie.**

Il est parfaitement connu aujourd'hui que la Lombardie reçut, dès leur dispersion de Lyon, des disciples de Valdo, qui y trouvèrent des éléments homogènes avec lesquels ils purent constituer une association Vaudoise, laquelle pendant tout le 13me siècle eut une grande part dans la direction de la mission Vaudoise. Nous en trouvons des vestiges encore au 14me siècle ; mais nos renseignements sur cette branche Lombarde sont encore fort incomplets. Tout ce que nous savons aujourd'hui est rapporté par Comba (88 à 178) et est dû en grande partie à la Chronique de Salvio Burci de Plaisance (1235) au *Rescriptum* des « frères italiques » (1220) et aux chroniques du chanoine de Laon et d'Etienne de Bourbon (13me siècle).

1. *Avant la conférence de Bergame.*

1184 : Des Pauvres de Lyon se réfugient à Milan et s'y unissent à des membres de l'ordre des *Umiliati* et à des *Arnaldisti* (disciples d'Arnaldo da Brescia) pour constituer le groupe des « *Pauvres de Lombardie* » appelés aussi « *frères italiens.* »

» Le Concile de Vérone condamne ceux qui s'appellent Humiliés ou Pauvres de Lyon.

1185 : Ugo Speroni se sépare et fait bande à part avec quelques uns. C'est le premier essai des Lombards de se donner un chef de leur nation ; mais la plupart des frères restent fidèles à Valdo reconnu seul chef et recteur avec son collègue Viret.

1205 : Une fraction élit comme recteur Giovanni da Ronco. Valdo de la Bohème désapprouve cette nomination.

1210 : 3 Avril. Innocent III ordonne à l'archevêque de Milan, Filippo di Lampugnano d'excommunier les Vaudois et faire raser leur Temple.

1212 : Défection de Bernard Prim qui fonde les « Pauvres catholiques »

1213 : 15 Août. Innocent III recommande les « Pauvres catholiques » à l'évêque de Crémone.

1215 : Mai. Le Concile de Latran anathématise les Vaudois.

2. *Après la conférence de Bergame.*

1218 : Mai. Après des pourparlers par lettres, une conférence a lieu près de Bergame entre six délégués des « Pauvres de Lyon » (dont les deux recteurs Pierre de Relana et Berenger d'Acquaviva) et six délégués des Pauvres de Lombardie, dont Jean de Sarnago est le premier. Ils s'entendent presque sur tous les points ; mais les Lombards ne veulent pas déclarer que Valdo est en paradis et le schisme éclate.

1220 : Oto de Ramazello recteur et d'autres Lombards envoient par Ugolo et Algosso aux Vaudois d'Allemagne un « *Rescriptum* » qui rend compte de la conférence et défend leur position.

1224 : L'empereur Frédéric II émane à Padoue des décrets contre les Vaudois.

1228 : Janvier, L'assemblée du peuple à Milan décide l'expulsion des Vaudois.

1233 : Oldrado Trissino, encouragé par Frédéric II et Grégoire IX, introduit dans les Statuts de la République de Milan des mesures sévères contre les Vaudois. Plus tard on lui éleva une statue dans le Broletto nuovo.

1235 : Salvio Burci de Plaisance polémise par écrit contre les Vaudois.

1330 : Flacius Illyricus a trouvé dans un procés de cette date contre des Vaudois d'Allemagne que ceux ci envoyaient leurs étudiants à l'Ecole de Milan et leurs contributions aux frères Lombards. C'est que ceux ci avaient continué à se réunir en dépit de la persécution, tantôt chez le gonfaloniere D'Allia, tantôt au Chateau de La Gatta ou dans celui de Mongano.

1368 : Les Vaudois de Milan écrivent une lettre d'encouragement aux Vaudois de Styrie affligés de la défection de quelques uns de leurs *Magistri*.

Après cette date nous ne trouvons plus de traces de Vaudois à Milan, jusqu'à 500 ans plus tard, quand ils y entrèrent pour l'évangéliser à la suite des troupes de Victor Emmanuel II et Napoléon III qui l'avaient ouverte à la liberté.

Chapître II - **Pouille et Calabre.**

Un des faits les mieux attestés et les plus intéressants de notre histoire, c'est que les Vaudois se répandirent de bonne heure dans toute l'Italie et y firent beaucoup de disciples. Ils avaient à Venise, Gênes, Florence et autres grandes villes, des *maisons Vaudoises*, ou « hospices » où logeaient les Barbes qui partaient deux à deux des Vallées chaque deux ans pour visiter leurs coréligionnaires. Nous sommes renseignés pour le quart d'heure seulement sur ceux du Midi de l'Italie, la Calabre surtout, où ils durent trouver le terrain préparé par l'abbé Joachim et les hérétiques que nous trouvons mentionnés dans des mandements de 1269, quand Fuscaldo appartenait au noble Lombard Del Poggio que la persécution déchaînée par les décrets de Frédéric II avait fait fuir de la Lombardie.

(C. 476 à 491 ; De Boni 72 ss.; Lentolo lib. VI e VII ; P. Rivoire B. 1900).

1. *Etablissement des Vaudois.*

1300 : Des Vaudois embauchés à Turin par un seigneur Calabrais émigrent à Montalto et y fondent le « Borgo Oltramontani. »
1350 : Fondation de San Sisto par les Vaudois. (G. I. 28).
1370 : Fondation d'Argentina, La Rocca, S. Vincenzo et Vaccarizzo.
1390 : Fondation de Guardia.
1400 : Des Vaudois de Provence émigrent dans la Pouille et y fondent Faita, La Cella, La Rocca, Montauto et Monte Leone.
1414 : Jeanne II de Naples ordonne de poursuivre les hérétiques de Lucera.
1494 : Ferdinand I d'Aragon, roi de Naples, sanctionne les Statuts de la colonie Vaudoise de Calabre.
1500 : Des Vaudois de Freyssinières émigrent à Vulturara.
1507 : Erection du Temple Vaudois de Guardia, dont les ruines se voient encore.
1531 : Les Vaudois de Provence convoquent les Barbes de Pouille à un Synode qui doit délibérer sur les réponses que les réformateurs leur ont envoyées par Georges Morel. Le chef ou *grand maître* des Vaudois résidait alors dans la Pouille.

2. *Giovan Luigi Pascale.*

1556 : Dernière visite de Gilles des Gilles en Calabre.
1557 : Le Synode des Vallées envoie Etienne Negrin en Calabre.
1558 : Marco Uscegli va à Genève demander des pasteurs pour la Colonie.

1558: On envoie d'abord Jacques Bonelli comme pasteur à Guardia. On fait appel ensuite à G. L. Pascale, étudiant à Lausanne, deux jours après ses fiançailles avec Camilla Guarini. Il accepte.
1559: Pascale arrive comme pasteur à Guardia et Bonelli va à San Sisto.
» Mai. Vingt quatre Vaudois sont cités à Fuscaldo ; Pascale, qui a voulu les accompagner, est emprisonné au château par Salvatore Spinelli.
1559: Mai 8. Première lettre de Pascale aux amis de Genève.
» » 9. Lettre de Pascale aux frères de Calabre.
» » 19. Id. id. - (Discussion avec le curé de Guardia).
» » 31. Id. id.
» Juillet 13. Id. aux amis de Genève.
» Septembre 4. Id. aux frères de Calabre (dispute avec le vicaire de Cosenza).
» Décembre. Examen de Pascale par le Vicaire de Cosenza.
1560: Janvier 3. La tempête empêche de transférer Pascale à Cosenza.
» » 15. Id. id.
» » 20. Pascale et Uscegli sont transférés à Cosenza dans la prison du palais royal.
» Février 7. Pascale et Uscegli sont mis dans la prison du Chateau de Cosenza.
» » Orsello, tailleur de Pascale à Genève, est arrêté et mis pour une heure dans sa prison.
» » 21. Pascale confirme son examen. On lui donne 5 jours pour se dédire.
» » L'auditeur Barone s'efforce de le convertir.
» » 25. Lettre de Pascale aux frères de Calabre.
» » 26. Lettres de Pascale aux Calabrais, aux Genevois et à sa fiancée.
» » » Dernier examen de Pascale et Uscegli par l'auditeur Santa croce.
» » » Lettre de Pascale aux amis de Genève sur cet examen.
» » 28. Lettre de Pascale à Lorenzo Maietto.
» Mars 7. Id. alla signora Maria.
» » 10 et 17. Id. aux Vaudois de Calabre.
» » 23. Id. à L. Maietto et T. Galdino.
» Avril 7. Id. à Andrea Traverso.
» » 14. Id. à Camilla Guarini.
» » 15 à 23. Pascale transféré à Naples avec 22 galériens.
» » 23 à 25. Pascale à la prison criminelle de Naples est interrogé par un Dominicain et puis transféré dans une autre prison.

1560 : Mai 9. La tempête empêche le départ des prisonniers pour Rome.
» » 10. Lettres de Pascale aux amis de Genève et à son frère Jn. B.my.
» » 12 à 15. Voyage de Pascale de Naples à Rome.
1560 : Mai 18. Pascale visité par son frère à la prison de Tordinona.
» Juin à Août. Pascale dans une autre prison, visité par son frère et plusieurs prêtres.
» Septembre 14. Pascale à la Minerva ; on lui lit son procès et il le confirme.
» » 15. Pascale brûlé devant Ponte Sant angelo, à Rome.
(Lentolo pages 250 à 317 ; A. Muston : « G. L. Pascale »).

3. *Destruction de la Colonie Vaudoise.*

L'*Historia* de Lentolo (pages 227 à 250) nous renseigne sur ces tristes événements beaucoup mieux que nous ne l'avions été jusqu'ici.

1560 : 13 Novembre. L'inquisiteur Valerio Malvicino arrive à Cosenza.
» Novembre. A Montalto fra Bernardino Alimena le renseigne sur les Vaudois.
» » Malvicino à San Sisto se fait traiter comme un Gargantua.
» Décembre. Malvicino se fait accompagner à Guardia par 15 Vaudois armés.
» » Malvicino retourne à San Sisto où il examine Franc. Crispino et Madd. Aurelia.
» » Il commande aux Vaudois de porter l'*abitello* des renégats. Ils refusent.
1551 : Il retourne à Guardia où il ne réussit pas à les faire abjurer.
» Il va à Montalto s'entendre avec le gouverneur Castagneto pour saisir les principaux Vaudois ; mais ceux ci se réfugient dans les bois.
» Il obtient du viceroi de Calabre un ordre aux Vaudois de rentrer chez eux.
» Mai 8. Les Vaudois obéissent et rentrent à San Sisto.
» » Les Vaudois sont tous cités à Cosenza. Ils fuient de nouveau sur les montagnes.
» » Deux des leurs, envoyés chercher du pain, sont arrêtés, mais les autres réussissent.
» » Muzio Caracciolo à la tête d'une croisade enveloppe les Vaudois.
» » Deux Vaudois sont pris et puis libérés par les leurs qui tuent 3 ennemis.

1551 : Mai 20. Castagneto fait retourner les femmes et les enfants à San-Sisto avec de belles promesses.
» » Castagneto attaque les Vaudois et est tué avec 50 de ses soldats.
» » Le viceroi incendie San Sisto, et ses soldats maltraitent les femmes.
» » Les Vaudois décident de se rendre plutôt que de verser le sang de leurs ennemis.
» » Lorenzo et Guglielmo Crispini sont précipités du haut de la tour de Montalto.
» Juin 4. Le viceroi et Pansa arrivent à Guardia ; 400 vaudois se rendent.
» » 5. Guardia est saccagée. Martyre de Giovini et de Philippe Morgli et sa femme.
» » Les hommes de Guardia menés à Montalto y sont torturés et condamnés.
» » 11. Affreuse boucherie à Montalto.
» » Etienne Negrin maltraité par Pansa à Montalto, meurt en prison à Cosenza, après avoir prêché devant le vice roi sur l'invitation de celui-ci.
» » Les femmes Vaudoises sont tourmentées à Cosenza ; plusieurs meurent et d'autres sont libérées en payant et en portant le scapulaire des renégats.
» » 27. Lettre de Lodovico d'Appiano. - 1400 Vaudois prisonniers.
» » 28. Martyre de Bernardino Conte, Tomaso Pichi et Giacomo Picoli, de Guardia, brulés à petit feu à Cosenza.
» » Francesco Marconi torturé à Catanzaro est ensuite conduit à Nicastro où il meurt des suites de la torture ; le vice roi fait trainer son cadavre à travers la ville par une paire de bœufs.
» » Martyre de Marco Antonio Giaimi.
» » Les enfants Vaudois sont confiés à des familles papistes, à la distance de 8 milles de leur colonie.

1562 : Martyre de Jacopo Bonelli à Palermo. (Lent. 227).

1566 : Janvier 21. Le Cardinal Scipion Rebiba proclame la rentrée des Vaudois de la Pouille dans l'église Romaine.

1899 : Nous avons pu de nouveau, Dieu merci, prêcher nous même publiquement l'évangile de nos pères à Orsara dans la Pouille et à Fuscaldo en Calabre.

Chapître III - **Marquisat de Saluces.**

Au pied des Alpes, tout près de leur versant italien où se trouvent les Vallées du Piémont, s'étend la vaste plaine du Piémont, où les Vaudois s'établirent aussi dès que *les Vallées* furent trop encombrées de réfugiés ; et de la plaine de Saluces remontant par la vallée du Po ils y établirent jusqu'au confin du Dauphiné des églises jadis florissantes.

1. *Avant la réformation.* .

(Comba 458-476).

1274 : Invasion de la plaine de Cuneo par des Albigeois.
1300 : Emigration de Vaudois des Vallées à Saluces et Pravillelm. (G. I,27).
1328 : Les inquisiteurs à Saluces sont faits prisonniers par le peuple.
1332 : 23 Juillet. Bref de Jean 22 à Jean De Badis.
1417 : Inquisiteurs Jean Madea d'Asti et Jean Suse de Rivoli.
» Des hérétiques de Bernezzo paient 1200 florins à Louis d'Achaïe.
1445 : 22 Vaudois brûlés à Cuneo. (Rorengo M. H. 18).
1499 : Marguerite de Foix marquise de Saluces entreprend la persécution.
1509 : Angelo Ricciardino di Savigliano inquisiteur à Paesana.
1510 : 25 Mars. Exécution de 5 Vaudois à Paesana empêchée par un orage.
» 26 » Evasion de ces 5 prisonniers.
» 2 Avril. Trois Vaudois sont brûlés à Paesana.
» 18 Juillet. Démolition du temple Vaudois. Les Vaudois se réfugient au Val Luserne.
1511 : Cinq Vaudois brûlés à S.t Front. (Rorengo M. H. 91).
» Octobre. Confiscation des biens de Jean Motos condamné à la prison.
1512 : Incursions des expulsés réfugiés au val Luserne.
1513 : 8 Juillet. Rentrée des expulsés à main armée. (G. I, 45).

2. *Le seizième siécle.*

(Gilles *passim*, Muston, vol. I, 251 à 349 ; B. Pons : « I fratelli Villanova »).

1557 : 9 Novembre. Dispute à Busca entre Giaffredo Varaglia et le moine Angelo Malerba. (Gay « Temples et pasteurs » 103).
» 17 Novembre à 11 Décembre. G. Varaglia prisonnier à Barge.
1559 : 13 Avril. Lettre d'Alosianus, médecin de Busca, aux princes et pasteurs Allemands. (Il en résulte qu'il y avait alors des églises Vaudoises à Pravillelm et à Biolets-Bietone, et des réunions publiques à Chieri, Carignano, Racconigi, Poirino, Pancalieri, val Grana, Dronero, Caraglio, Busca et Cuneo) voir B. 1890, pages 43 à 60.
1560 : Janvier et Février. Scipione Lentolo prêche à Carignano.
» 15 Février. Edit de Nice d'Emmanuel Philibert.

1560 : Claudio Cotta de Vigone se réfugie aux Vallées.
» 2 Mars. Persécution à Carignano. - Martyre des époux Mathurin.
» 15 Novembre. Bref de Pie IV contre les réformés du Piémont.
1561 : 6 Juin. Dronero obtient la permission de bâtir un temple Vaudois.
» 7 Août. La permission est révoquée par Charles IX.
» 28 Décembre. Ordre aux réformés de Cuneo de déclarer leurs livres.
1563 : Août. De Gordes à Chateau Dauphin. (Chabrand, 95).
1565 : 10 Juin. Ordre aux Vaudois de partir dans 10 jours. (G. I, 344).
» L'avocat Miglia est étranglé en prison. - Maddalena Farina et ses 3 filles se réfugient au Val Luserne.
» 27 Février. Lettres du duc aux frères Villanova Solari leur reprochant de soutenir la réforme dans leur fief de Caraglio.
» 28 Avril. Le moine Cassian Mosso vient prêcher à Caraglio.
» Mai 8. Ordre de persécution contremandé le 20 Mai.
» » 17. Les 6 frères Villanova cités devant le chancelier Stropiano.
1566 : Août. Le duc vient à Caraglio. - Les réformés s'absentent.
» 20 Septembre. L'archevêque de Turin visite Caraglio.
» 1 Avril. Expulsion des Vaudois de Chieri.
1567 : Janvier. Le podestà de Caraglio rappelle ceux qui étaient partis et puis s'en saisit. - Bernardino Bressano meurt en galère.
» La comtesse Anne de Moretta est chassée de son château et se réfugie au Val Luserne.
» 2 Juin. Synode à Pravillelm.
» 14 Octobre. Synode à Dronero dans le palais Monterosso (Pasteurs : Galatée, Second Masseran, François Trucchio, André Lancianois, Pierre Gelido, Jaques Isoard, François Soulf, Bertrand Jordan).
» Le Nicodémite Baronius d'Aceglio rembarré par Gelido ex secrétaire de Clément VII et résident de Toscane à Venise.
» 19 octobre. Edit du Duc de Nevers exilant les pasteurs non sujets du roi de France. - Trucchio et Soulf emprisonnés.
1570 : Barberi cite les frères Villanova au sénat de Turin.
1571 : 21 Juillet. Suspension des poursuites contre les Villanova.
» 27 » Galatée va en France intercéder pour Trucchio et Soulf.
» 14 Octobre. Libération de Trucchio et Soulf.
1572 : Les Villanova se réfugient au Val Luserne.
» Septembre. Vacca, archidiacre de Saluces, persuade le conseil de ne pas exécuter l'ordre de Charles IX à Birago de tuer les Réformés.
1574 : Maréchal Bellegarde gouverneur de Saluces favorable aux Réformés.
» Soldats Vaudois et pasteur Guérin dans le marquisat.
1580 : 8 Février. Synode à Chateau Dauphin.

1596 : Jésuites introduits à Saluces.
1597 : 27 Mars. Charles Emmanuel redevenu maître de Saluces invite les Réformés à abjurer ; mais sur leur refus il les laisse en paix.
» 27 Février. Ant. Bonjour pasteur de Pravillelm arrêté à Revel.
» 14 Août. Bonjour évade et se réfugie à Bobi.

3. *Destruction des églises Vaudoises du marquisat.*

1601 : Juillet. Charles Emmanuel ordonne aux Réformés de la Vallée du Po de s'expatrier dans 2 mois. Le capucin Ribotti essaie de les convertir. Leur supplique est sans effet. Ils émigrent à Genève et aux Vallées. Pravillelm seul résiste ; les hommes se retirent à Chateau Dauphin et les papistes laissés gardiens de leurs familles obtiennent du duc leur retour.
1602 : 15 Mai. Les quelques réformés restés dans le marquisat demandent quelques faveurs et les obtiennent.
» 12 Juin. Edit leur enjoignant de partir dans 15 jours. Ils se réfugient au Val Perosa.
» 3 Juillet. Ribotti fait interdire le culte réformé au Val Perosa.
» 8 Juillet et 5 Septembre. Le duc recommande Ribotti.
1603 : Mars. Toutes les églises Vaudoises, de Suse à Cuneo, signent une requête en faveur des « digiunati. »
» 6 Avril. Le duc permet aux digiunati de rapatrier.
» Collectes en France et en Suisse pour les réfugiés du marquisat.
» Les églises Vaudoises renaissent à Demonte, Dronero et S.t Michel, San Damiano, Verzolo et Aceglio.
» Les missionnaires Joseph de Tenda et Zaccaria travaillent la vallée du Po. Un temple Vaudois est érigé à La Chenal.
1609 : Nouvelle persécution et nouvel exil.
» Manifeste des persécutés. (Léger I, 111-113).
1610 : Charles Emmanuel s'allie avec Henry IV contre l'Espagne.
1613 : Les soldats Vaudois en Montferrat au siège de S.t Damian, pendant 5 semaines, font leurs cultes auxquels assistent les réformés du marquisat.
1616 : Les Vaudois de Dronero recommencent leurs assemblées (M. I, 370).
1617 : Lesdiguières à Saluces intercède pour les Réformés.
» Le médecin et l'avocat Gros à Dronero.
» 28 Septembre. Le duc permet aux réfugiés de rentrer pour 3 ans.
» Les églises d'Aceglio, Dronero, Pagliero, et San Michele refleurissent.
1618 : A Pâques l'évêque de Saluces interrompt le culte des Vaudois et les cite à comparaître devant la justice. Les Vaudois se retirent

dans les bois pendant 40 jours, après quoi grâce à l'intercession de Lesdiguières ils peuvent rentrer en paix chez eux.

1618 : 2 Juillet. Le duc ordonne aux Vaudois de se faire tous inscrire.

» Exhumation d'une Vaudoise à S.t Michel, vengée en bâtonnant le curé.

» Massacre de Vaudois à Demonte par des catholiques.

» Complot de massacre à Saluces découvert et éventé.

1619 : A Demonte on envoie aux galères 2 Vaudois mariés à des cousines.

» Juillet. A Dronero l'évêque de Saluces enlève 2 filles du pharmacien Marin.

» 22 Août. Emprisonnement et torture d'une pauvre femme.

» Juin. A Aceglio. Emprisonnement de Pietro Marchisi.

» Septembre. » Arrestation de Maurizio Mongi.

» 21 Octobre. A Saluces, martyre de Marchisi et Mongi à 4 h. du matin, devant l'évêque.

1621 : 27 Mai. Bref de Grégoire XV accordant au duc pour 6 ans la dîme des revenus ecclésiastiques, pour extirper l'hérésie.

1622 : 15 Mars. Les Vaudois de Paesana et Pravillelm cités devant le préfet de Saluces, n'ayant pas comparu, sont condamnés au bannissement le 7 Juin.

» 29 Juillet. L'intercession de Lesdiguières fait suspendre la sentence.

1627 : Les agents de la Propaganda détruisent les églises de Caraglio, San Michele, Pagliero et Demonte.

1629 : De la Mente saccage Pravillelm jusqu'à ce que l'intervention armée du Val Luserne l'arrête.

1630 : Mort de Barnabas Gay pasteur de Pravillelm.

1633 : 23 Septembre. Victor Amédée I bannit les réformés du marquisat dans 2 mois.

» Les Vaudois se réfugient en Dauphiné et ailleurs et l'évêque de Saluces et ses moines prennent possession de leurs demeures. Daniel Peillon, retourné à Barge, y est arrêté, et meurt aux galères.

(Gilles *passim*, Muston, Vol. I, 349 à 406).

Quelques pasteurs
des principales églises Vaudoises du marquisat.

Aceglio — 1567, Pierre Gelido (ex secrétaire de Clément VII).
Biolets et *Bietoné* — 1564, Jean Genon - 1567, Bertrand Jordan.
Chateau Dauphin — 1608, Vallèri - 1609-11, Pierre Philippin - 1611-12, Corneille Gros - 1613, François de Jarry - 1614-16, Etienne Blanc - 1617-18, Pierre Perrot fils - 1618-22, Jacques Challier - 1626, Isaac Feraud - 1660, Daniel Arnaud - 1669, Bournu.
Dronero — 1567, Francesco Trucchio (plus tard pasteur de S.t Jean).
Pravillelm — 1564, Dominique Vignaux - 1567, Francesco Solfo - 1597, Antoine Bonjour - 1630, Barnabas Gay.
Saluces — 1567, François Galatée.
San Damiano — 1564, André Lancianois.
San Michele et *Pra* — 1567, Jacques Jsoard.
Verzolo et *Costigliole* — 1567, Secondo Masserano.

Chapître IV - **Vallée de Pragela.**

La Vallée du Cluson quoique formant proprement la 4me des Vallées Vaudoises du Piémont a une histoire à part, parceque ce n'est qu'au 18me siècle qu'elle entra formellement dans les états de la maison de Savoie, ayant jusque là appartenu à la France ; et d'ailleurs le culte Vaudois y a été entièrement supprimé depuis 1730 comme il l'avait été 100 ans plus tôt dans la vallée du Po. Nous unissons au Val Pragela, « l'Escarton d'Oulx » comprenant les vallons latéraux de Cesane, Bardonèche, Oulx, Exilles et Méana qui eurent dans le temps de florissantes églises Vaudoises.

Pendant 4 siècles cette région se rattachait officiellement au Dauphiné ; mais elle a plus d'une fois fait cause commune avec les Vallées soumises aux ducs de Savoie, pour la défense de la foi évangélique.

1. *Avant la Réformation.*

Le Pragela dut être visité de bonne heure par les Vaudois venus de Provence et du Dauphiné ; mais nous ne savons rien d'eux avant le 14me siècle.

1315 : Deux comptes du châtelain du Pragela (5 Nov.) mentionnent des frais d'inquisiteurs.

1345 : 22 Mars. Humbert II Dauphin s'entend avec l'inquisiteur Ruffino Gentile pour se partager les dépouilles des condamnés. Rinaldo de Morges châtelain accompagne Ruffino en Pragela.

A Meana ils brûlent Simonda Challier et Thomas Ghigo.
Mentoules, Pragelato, Fenestrelle et Usseaux paient une taille.

1366 : Costandet de Bardonnèche emprisonne 2 Vaudois dans son château.

1390 : 25 Décembre. Attaque de Borelli en Pragela. Les Vaudois fuient à l'Albergian.

1427 : L'inquisition fait abjurer 300 Vaudois de Pragela (Arnaud 82 note).

1434 : Glaude Tholozan juge de Briançon persécute les Vaudois de Cesane et Oulx, qui émigrent. A Exilles 15 maisons seulement restent habitées.

1487 : Croisade de Cattanée. 24 Août. Première lettre de Cattanée au Val Pragela.
650 Vaudois de Val Cluson se réunissent et décident de résister.
3 Vaudois de Pragela invitent Cattanée à se rendre en Pragela.
Cattanée cite les syndics de Pragela à venir dans 5 jours à Briançon.

» Septembre 11. Mandat d'amener contre 11 Vaudois de Pragela ; il en vient 2.

» » 18. Citation de 37 Vauclusonnais ; Quatre viennent. Just Bost traître.

» » 24. 334 Vaudois cités à Briançon.

» » 29. Nouvelle citation.

» Octobre 1. Onze Vaudois arrivent.

» » 2. Gonet Faure messager de Cattanée retourne.

» » 3. Cattanée excommunie 217 Vaudois.

» » 7. Cattanée donne 25 jours aux Vaudois pour se décider.

» » Les Vaudois envoient au roi des députés, qui, incarcérés en route s'évadent.

» » 50 Vaudois seulement se présentent à Cattanée.

» Novembre 7. Cattanée cite de nouveau 220 Vaudois.

» » 16. Cattanée excommunie tous les Vaudois de Pragela.

» » Les Commissaires Rabot et La Palu en Pragela, n'obtiennent rien.

1488 : Des vieillards du village de Pragela viennent à Briançon implorer grâce ; 2 sont brûlés.

» Les Vaudois de Mentoules, Usseaux et Fénentrelle envoient à La Palu un manifeste apporté par Jean Champ et Jean Didier.

» 24 Février. Cattanée appelle les catholiques à s'armer pour la croisade.

» Mars 6. La Palu arrive avec les croisés à Cesane. Lettre de Thomas Villocti à Cattanée. L'archevêque Bayle dit la messe.

» » 7. L'armée entre en Pragela.

» » 8. 60 Vaudois surpris dans la Balme de la Tronchée par Hippolyte de Bardonèche.

1488 : Mars. 9. Anthelme d'Avançon attaque les réfugiés de la caverne de Fraisse.
» » 10. Les Vaudois de la Caverne de Rodel repoussent leurs assaillants.
» » 11. Ils se rendent et sont trainés à Fénestrelle.
» » Conduits à Mentoules plusieurs sont reçus à la pénitence.
» » Richard de Pragela meurt à la place de son père.
» » 20. La Palu retourne à Briançon pour marcher contre Vallouise.
1489 : 1 Janvier. Plovier inquisiteur cite les Vaudois qui ont repris leur culte dès le départ des ennemis.
» 28 Juin. Nouvelle citation, sans effet.
1492 : Barbes Martin (François de Girondin de Spolète) et Pierre de Jacob arrêtés entre Oulx et Pragela au col de Costeplane ; leur procés.
1494 : 2 Septembre. Charles VIII à Oulx fait exécuter un Barbe Vaudois.
1501 : Oronce Emé fait périr à Oulx 5 personnes.
A Meane, martyre de Marguerite Latode, Guillaume Ambroise et Antoine Giuri.
1514 : 5 Avril. Antoine de Lestang évêque d'Angoulème avec le prévôt d'Oulx persécutent les Vaudois de la Vallée de Bardonèche.
1517 : Visite de Claude de Seyssel.
(C. 326-458 ; Arnaud 48 à 140 ; Pittavino 1 à 19. Miolo, Chabrand).

2. *De la Réformation à Louis XIV.*

1526 : Synode de 140 Barbes (au Laux d'Usseaux) qui envoie en Allemagne Martin Gonin et Georges de Calabre.
1555 : A Pâques Jean Vernou prêche à Fénestrelle.
1559 : A Pâques Martin Tachard chasse le curé de Rua et purifie l'église.
1560 : 4 Avril. Les Pragelains guidés par Martin Tachard secourent les Vaudois de Riclaret attaqués par Truchetti (Lent. 123).
» Martyre du pasteur de Meana (Lentolo 120), par Giacomello et Corbis.
» Vaudois de l'Arcia et de Meronna envoyés aux galères.
1561 : Janvier. Les Pragelains jurent le pacte d'Union avec les 3 Vallées.
» 5 Juin. Le traité de Cavour rend la paix à Meana et Mathias.
1562 : Juillet. Le baron des Adrets abolit le culte papiste en Val Cluson et incendie le monastère d'Oulx. (M. III, 347 note).
» Cazette défait les Vaudois à Cesane et à Bardonèche.
» Le capitaine Frache prend le fort d'Exilles et bat Cazette.
» 15 à 20 Septembre. Paul De Mouvans et les 4000 échappés de Sisteron sont accueillis fraternellement par les Vaudois du Pragela. (Chabrand, 92).

1563 : 19 Mars. Edit d'Ambroise de Charles IX.
» 16 Août. De Gordes en Pragela fait dire la messe, mais « nul de la vallée n'y assista. » (Chabrand, 95).
1564 : 31 Octobre. Le Synode des Prassuits d'Angrogne promet de restituer les églises prises aux papistes.
1565 : Mort de Martin Tachard. (Pasteurs de Pragela : Philippe Pastre, Claude Perron, Etienne Vidal, Jean Valent, Pierre Bonardel, Thomas Jouen, Claude Rodrigue).
1567 : Octobre. Le duc de Clèves ordonne le dénombrement des Vaudois du Pragela.
» Mai. Synode et Jeûne en Val Cluson.
1572 : Incursions de Cazette et Des Mures en Pragela repoussées avec le concours des Vaudois des 3 Vallées.
Episode de Garnier pasteur de Roure.
1576 : Claude Perron consacré pasteur à Fénestrelle.
1579 : Les Vaudois des 3 Vallées secourent ceux de Pragela (8 Juin).
1580 : Les curés remis par Henri III dans la plébanie d'Oulx.
1582 : Rapport du vicaire Peraldo.
1584 : Les Jésuites au Pragela.
1590 : Cazette tué à Oulx.
1591 : Les Vaudois de Mathias et Méane paient 650 écus pour la confirmation de leurs libertés.
1592 : 27 Septembre. Lesdiguières en Pragela et à Oulx.
1594 : 21 Novembre. Charles Emmanuel ayant repris Oulx ordonne la restitution des églises papistes aux curés.
1596 : Mort de Claude Perron.
1598 : 13 Août. Lesdiguières rassure les Vaudois.
1602 : L'archevêque de Turin ne réussit pas à entrainer les Vaudois de Talucco.
1603 : 14 Août. Le parlement de Grenoble ordonne le rétablissement du culte catholique en Pragela.
1617 : 9 Novembre. Le parlement de Grenoble defend de recevoir les Vaudois Piémontais en Dauphiné.
1625 : L'archevêque Milliet ne trouve plus trace de religion catholique en Pragela.
1629 : 1 Avril. Louis XIII rétablit la religion Romaine en Pragela.
» 2 » De Verthamont et l'archevêque de Bordeaux en Pragela, rétablissent le prieur de Mentoulle et d'autres curés.
1630 : 6 Juin. Louis XIII confirme les privilèges des Vaudois. Tous les curés se sauvent durant la peste excepté le prieur de Mentoules.
1636 : 20 Juin. Défense aux pasteurs de prêcher hors de leurs résidences.

1645 : 14 Juillet. Décret réactionnaire du Sénat de Pignerol.
» 23 Octobre. Le Sénat de Pignerol fait droit aux réclamations des Vaudois.
1648 : Le Sénat de Pignerol accorde aux Vaudois de Pragela de jouir des libertés de l'Edit de Nantes.
1650 : 13 Mars. Le duc Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, décide que les Vaudois paieront le prix des ruines de l'église de Traverse qu'ils ont prises pour construire un temple.
1652 : Daniel Pastor répond au « Diurnal » du renégat Balcet.
(Muston III 340 à 420. Pittavino 20 à 30. Chabrand).

3. *Le Pragela sous Louis XIV.*

(V. Muston III et Pittavino « La Cronaca di Pragelato »).
1654 : 24 Avril. Edit interdisant le culte Vaudois dans le territoire de Pignerol.
1655 : 27 Avril. Synode à La Chapelle (Pinache) - Manifeste de Léger. (Léger : Autobiographie).
1657 : 18 Septembre. Les Jésuites à Fénestrelle.
1659 : 2 Octobre. Dispute entre le pasteur De Joux et le Jésuite Calemart.
1660 : 6 Août. Le renégat Claude Guyot se brûle dans sa maison.
1661 : 27 Juillet. Bref d'Alexandre VII donnant des indulgences à la congrégation des Missions en Pragela.
» 12 Août. Dominique Cappus commissaire, dépouille Jaques Papon de sa cure de Mentoulles, et les Vaudois de Balboutet de leur temple. (Pitt. 44).
1662 : 28 Janvier. Défense aux Vaudois de se servir de cloches.
1669 : Cimetière refusé à Sauze.
1676 : 13 Juillet. Les Vaudois ont dix grands temples et 60 petits.
» Mémoire des Jésuites au gouvernement français (M. III, 437).
» 14 Septembre. Madelaine Justet persécutée. (M. III, 446).
1677 : Mémoire de Pélisson sur les conversions achetées.
« Octobre. Obligation de baptiser catholiques tous les enfants de pères catholiques.
1678 : Avril 20 à 23. 5 curés installés en Pragela.
» 28 Mai. Chant de triomphe de la *Gazette de France.*
1679 : 19 Décembre. Défense de tenir des réunions de quartier.
1680 : Dragons en Pragela (M. III, 440).
» 11 Juillet. Défense de recevoir des catholiques dans les temples.
1682 : 13 Juillet. Défense aux laïques de tenir des réunions religieuses.
1685 : 7 Mai. Ordre de raser les temples et cesser le culte Vaudois en Pragela.

1685 : 14 Mai. Même ordre pour les Vallées de Cësane, Oulx et Exiles.
» Démolition des temples de Fenil, Chaumont et Salabertrand.
» Juin. Démolition des temples de Rua, Souchières, Fénestrelle et Usseaux.
» 20 Avril. La femme de Daniel Martin tuée par les Dragons.
» 18 Octobre. Révocation de l'Edit de Nantes.
» 600 Vaudois émigrent en Suisse et députent Jaques Papon en Brandebourg.
1686 : 600 autres émigrent avec Daniel Martin et fondent Friedricksdorf.
» Six missionnaires docteurs en Sorbonne viennent en Pragela.
1687 : 31 Août. 800 émigrés arrivent à Genève. - Daniel Martin fonde Charlottenberg.
» 24 Novembre. Les biens des Vaudois sont donnés à l'église Romaine.
1688 : On bâtit de nouvelles églises papistes. Daniel Martin fonde Schwabendorf.
1689 : Novembre 1 à 4. 30 Pragelains travaillent de Pérouse à Pral à faire la route pour l'armée française (Pittavino 54).
1690 : Février. Les soldats d'Henry Arnaud brûlent Tronchée où on leur refusait du pain.
» Mai 15. Les Pragelains réparent les routes pour les Français.
» » 25. Le curé Merlin dit la messe à la Balsille et entre avec les Français dans le Château évacué par les Vaudois (Pitt. 57).
» Décembre. 400 Pragelains détruisent Envers Pinache et S. Germain.
1691 : Juillet. Les Vaudois à Sauze de Césane battent un détachement français.
1692 : 28 Juin. Les Vaudois butinent en Pragela (1600 écus de taille).

4. *Le Pragela sous Victor Amédée II.*

(Voir Muston Vol. III, Pittavino « La Cronaca di Pragelato », et Bull. de la Soc. d'Hist. Vaud., n° 9, pages 21 à 29 et n° 10 p. 10 à 20).
1693 : 25 Juillet. Victor Amédée II prend Fénestrelle.
1694 : 23 Mai. Victor Amédée II promet liberté au Pragela pour 10 ans.
» 1 Juillet. 222 Pragelains jurent fidélité à Victor Amédée II.
1696 : 18 Août. Louis XIV exige que Victor Amédée II cesse de donner asile aux protestants français.
1697 : 15 Juin. Constitution des paroisses papistes de Traverses et Laval.
1698 : 1 Juillet : Expulsion des protestants français.
» Les émigrés fondent Neu Hengstett en Wurtemberg.
1700 : 20 Février. Mandement du prieur de Mentoules.

1703 : L'archevêque Vibo trouve encore beaucoup de protestants en Pragela, à Fenil, Salabertran et Chaumont.
» 5 Octobre. Victor Amédée invite les Vaudois à se battre pour lui contre Louis XIV.
» Les temples se rouvrent ; les pasteurs du Val Luserne viennent y prêcher.
1704 : 4 Août. Articles secrets du traité Anglo-Sarde garantissant liberté en Pragela.
» Juin. Les Vaudois au Sauze d'Oulx. (P. 79).
1708 : Juillet 8. Les Vaudois butinent au Sauze.
» Août 28. Victor Amédée II prend Fénestrelle.
» Jacob Perron commence ses Mémoires.
1709 : 2 Janvier. Ordre aux curés de laisser libres les Vaudois.
» 14 » Assemblée à la Rua.
» 17 Février. Prêche à Usseaux par Renaudin pasteur de Bobi (P. 110).
» 24 » » » » Bastie le jeune (P. 112 et 115).
» 13 Mars. Le pasteur d'Angrogne fait 3 baptêmes aux Granges.
» 8 Avril. Ensevelissement de Madel. Turin dans son jardin.
» 15 » Mariage par Bastie, de Dan. Bert et Sus. Guigas, des Rivets.
» 29 » Prêche par Renaudin.
» 26 Mai. Pentecôte. Sainte Cène au Pomaret.
» 21 Septembre. Curés français expulsés.
» Octobre. Sainte Cène au Val Saint Martin.
» 11 Novembre. Députés Pragelains reçus au Synode de Bobi, malgré la protestation du commissaire ducal.
1710 : 27 Mars. Jeûne. Assemblée à la Souchère. On a lu 3 sermons.
» 2 Avril. Le Sénat de Pignerol rappelle les interdictions précédentes.
» 7 » Communion à Usseaux avec des Vaudois des 3 Vallées, par Bastie *senior*. 1800 personnes présentes.
» 22 » Célébration d'un mariage par Cyprien Appia.
» 11 Mai. Culte par Bastie.
» 28 » Réclamation du clergé papiste au sénat de Pignerol.
» 2 et 11 Septembre. Prêche par Leydet et par Jean Jahier.
» 22 » Cyprien Appia arrêté - relaché en Octobre.
» 4 Octobre. Prêche à Césane par Bastie.
» 7 et 30 Décembre. Prêche de Leydet et de Malanot.
1711 : Janvier. Les Vaudois obligés de faire les chassis des églises papistes.
» 23 Février. Réclamation de l'ambassadeur Vandermeer.
» Mars. Défense de tenir des réunions de plus de 12 à 14 personnes. Le Capitaine Friquet doit fuir et plusieurs Vaudois sont emprisonnés du 27 Mars au 17 Avril.

1711 : 6 Septembre. 125 Pragelains vont au culte à Massel partant le Samedi soir.
1712 : Les Vaudois font baptiser leurs enfants au Pomaret.
1713 : 11 Avril. Traité d'Utrecht. L'Angleterre néglige de faire sanctionner la liberté pour le Pragela annexé définitivement aux Etats Sardes.
» Avril. Victor Amédée II visite le Pragela sans daigner répondre à une pétition des Vaudois, mais exigeant d'eux le 29 Juillet le serment de fidélité comme « roi de Sicile. »
1714 : 20 Janvier. Les principaux Pragelains cités à Turin y sont emprisonnés jusqu'au 12 Février et puis relégués en différentes villes jusqu'au mois d'Août.
» Les Syndics Vaudois élus en 1713 sont révoqués.
Friquet en écrit à Jaques Papon pasteur à Frankfort qui informe le roi de Prusse.
» 28 Avril. Frédéric Guillaume écrit à son ambassadeur de protester.
» Mai. Le commandant de Pérouse fait arrêter les chefs Vaudois.
» Juin 19. Protestation de Frédéric Guillaume.
» » Rapport à Genève sur la misère des Vaudois de Pragela.
» Etat des églises de Pragela. (P. 151 à 157).
» Vaudois : Fenestrelle 110, Mentoules 40, Pourrières 200, Bourcet 12, Usseaux 106, Villaret 6, Chateau du Bois 56, La Rua 230, Traverses 345, Laval 93.
1716 : 10 Février. Edit défendant les réunions de plus de 10 personnes et exigeant partout la nomination de régents papistes.
» 13 Juillet. Contrevention élevée contre Pierre Ronchail.
1717 : 11 Avril. Une foule de Pragelains arrivent au Pomaret pour y assister au culte ; mais le pasteur vient de recevoir la défense de les y admettre ; ils s'en vont alors à Villesèche où ils assistent au culte. Depuis lors pendant 2 ans ils vont au culte à Villesèche ou à S.t Germain, ou à Pramol.
1718 : 14 Juillet. Défense de travailler les jours de fête.
» 9 Août. Permission de travailler à portes closes.
1719 : Février. Député Vaudois à Genève et Zurich obtient intercession.
1720 : 25 Juin. Le roi invite le Sénat de Pignerol à l'indulgence.
» 17 Juillet. Le roi interdit le culte réformé.
» 22 Octobre. Défense aux pasteurs des 3 Vallées de recevoir les Pragelains.
1721 : 18 Janvier. Réclamation des Vaudois, sans résultats.
» 21 Avril. Ordre de faire baptiser tous les enfants par le curé dans les 24 heures.
1723 : Les constitutions Piémontaises sanctionnent toutes les restrictions.

1723 : 21 Mars. Borel député du Pragela arrive à Genève.
» 4 Juin. Guyot étudiant Pragelain arrive à Genève.
1724 : 27 Juin. Défense aux notaires protestants de recevoir les testaments des catholiques.
1726 : 7 Mars. Friquet et Gonnet arrêtés pour avoir tenu une réunion de 12 personnes.
» Mai. Jacob Perron poursuivi pour n'avoir pas honoré la Fête Dieu.
» 8 Janvier. Le Sénat de Pignerol propose d'enlever les enfants Vaudois à leurs parents, pour les faire élever catholiques.
» 18 Avril. Cyprien Appia condamné pour avoir baptisé à Saint Jean un enfant de Fénestrelle, est gracié plus tard sur la demande de l'ambassadeur d'Angleterre.
1727 : 9 Mars. Le curé du Laux avec un sergent fait condamner les Ronchail.
» Nouvelle émigration en Suisse.
1729 : Des subsides viennent de l'étranger pour les Vaudois restés en Pragela.
» Mars. L'évêque Wake invoque l'intercession du duc de Newcastle en faveur des Vaudois. L'émigration continue.
1730 : 26 Février. Jacob Perron arrêté, puis expulsé.
» 2 Mars. Il émigre avec sa famille.
» 11 Mai. La diète d'Aarau pourvoit aux réfugiés.
» 20 » Le comte de Chiusan expulse 19 principales familles Vaudoises.
» 6 Juin. La Vén. Compagnie de Genève demande au Synode Vallon des secours pour les Vaudois.
» 10 Juin. Edit d'extinction de la réforme en Pragela « Istruzione riguardo ai Valdesi. »
» 25 Avril. Lettre de Frédéric Guillaume I à Victor Amédée II.
» 10 Juin. Réponse.
» 28 Août. Les églises des Vallées écrivent au bourgmestre de Zurich.
» 14 Novembre. Nouvelle lettre de Frédéric Guillaume I intercédant pour les Vaudois.
» 23 Décembre. Nouvelle réponse négative.
» 800 Vaudois émigrent de Pragela.
1731 : 24 Janvier. 168 Vaudois sont envoyés de Genève à Berne.
» L'évêque Wake obtient de la reine Caroline 25 mille livres sterling que J. A. Turettini fait distribuer en divers lieux aux réfugiés Vaudois par Jacob Vernet et Marc Turettini.
» Zinzendorf offre à 350 émigrés Vaudois de les établir sur ses terres. (B. 91, 21 à 29).

1731 : 23 Février. Lettre de George III, à Charles Emmanuel III.
» 17 Mars. Nouvelle lettre de Frédéric Guillaume I au roi.
» 28 Avril. Réponse.
1731 : 10 Septembre. Une collecte autorisée par les Etats généraux de Hollande produit 300 mille livres.
» Octobre. Les Cantons évangéliques recommandent le sieur Consul natif du Pragela aux puissances protestantes.
1813 : 9 Octobre. Défense d'émigrer sous peine de mort.
1838 : 18 Juin. Bibles brûlées à La Rua.

Pasteurs des églises Vaudoises du Pragela.

Fénestrelle — 1562, Cosme Brevin - 1564, George Valent - 1605, Pignatel - 1606-10, Lanthelme Jordan - 1611-37, David Jordan - 1660-62, Benjamin de Joux - 1662, Delon - 1663, Alexandre De Bonrepos - 1664-79, Thomas Gautier.

Mentoulles — 1564, Pierre Bonardel - 1580-96, François Guarini - 1598-1626, Bernardin Guarini - 1629-47, Daniel Pascal - 1648-65, Jacques Papon - 1665-85, Daniel Martin.

Oulx — 1600-06, Josué Ripert - 1607-16, Thomas Anastase - 1616-17, Etienne Blanc - 1618, Pierre Perrot fils - 1618-20, Thomas Lecomte - 1637, Pierre Saurin.

Pragela — 1558, Martin Tachard - 1563, Jean Poirier - 1564, Des Pastres - 1565, Claude Rodrigue - 1602-17, Claude Perron - 1617-22, Jean Balcet - 1622-59, Daniel Pastor - 1660, Alexandre Piffart - 1675, David Clément - 1685, Jacob Moutoux.

Roure et *Villaret* — 1564, Thomas Jouven - 1583, Garnier - 1603-07, Thomas Anastase - 1608-37, Samuel Clément - 1655-60, François Guarini.

Usseaux — 1564, Etienne Vidal - 1602-03, Perrot père - 1608-20, Pierre Jordan - 1626, Thomas Lecomte - 1632, Jean Antoine Cante - 1639, Pierre Saurin - 1660-62, Michel Bourcet.

Nous ne mentionnons pas l'église de Méane parcequ'elle était agrégée à celle du Pomaret.

La première croisade contre les Vallées eut-elle lieu sous Charles I ou sous Philippe II?

Voilà une question qui est née seulement avec notre siècle. Tous nos anciens historiens donnent comme la première croisade, ou attaque à main armée, contre nos Vallées, celle au cours de laquelle périrent les deux capitaines Sacchetti di Polonghera et « le Noir de Mondovì », et disent qu'elle eut lieu sous Philippe II, puisque ce fut ce prince qui y mit fin en faisant la paix avec des députés Vaudois qu'il fit venir auprès de lui à Pignerol. Et jusqu'à la fin du siècle dernier, tous nos historiens modernes suivaient cette tradition ; sans donner aucune importance à la légère erreur de date de leurs devanciers qui plaçaient le fait en 1488, tandis que Philppe II n'assuma le gouvernement du Piémont que deux ans plus tard, c'est à dire en 1490.

Miolo écrivait en 1587 dans son *Historia Breve e vera de gli affari de i Valdesi delle Valli* (Bull. Soc. Hist. Vaud. 1899 : 101-103) que cette attaque avait eu lieu principalement à Angrogne, environ une cinquantaine d'années avant la seconde attaque, qui fut celle faite par Pantaléon Bersour en 1535 ; il nomme 3 des capitaines ennemis : Sacchetti di Polonghera et le « Negro del Mondovi, » qui moururent au cours de cette attaque, et Giaffredo Varaglia de Busca qui y ramassa tant de butin qu'il put se bâtir près de Busca une tour qui porte encore son nom ; et enfin il ajoute : « fu dal serenissimo loro duca mandato un vescovo in Angrognia alla Ruata di Prasuito per assicurare i detti d'Angrognia della buona volontà del loro Prencipe ed intender del Stato loro, » terminant par le récit de la rencontre des députés Vaudois avec le duc à Pignerol et la conclusion de la paix.

Perrin (Histoire des Vaudois, 1618, pages 152 à 155) rapporte fidèlement ce même récit (qu'il avait trouvé dans la traduction de l'écrit de Miolo faite par Vignaux) y ajoutant seulement deux indications : la date, qu'il place en 1488, et le nom du duc qui mit fin à cette attaque, lequel il appelle « *Philippe* septième du nom, duc de Savoie et prince de Piémont. » Evidemment il veut dire *septième du nom ou du titre de duc de Savoie ;* car Philippe II fut précisément le 7me duc de Savoie (Amédée VIII, 1416 ; Louis I, Amédée IX, Philibert I, Charles I, Charles II, Philippe II).

Rorengo, le prieur de Luserne, dans sa « *Breve Narratione* dell'introduttione degl'Heretici nelle valli del Piemonte » 1632 p. 60, dit « Si dice che sia stato proceduto contro essi del 1488 per fatti d'arme . . . ma che il tutto si acquetò per mezo et opera del Serenissimo Filippo Secondo Duca di Savoia. »

Et plus tard, en 1649, dans ses « *Memorie Historiche* » (p. 25), rappelant qu'il a écrit dans la *Breve Narratione* ce que nous venons de citer, il ajoute : « Vi possono essere equivoci essendovi stati doi Filippi, uno Prencipe et altro Duca, che si sono impiegati alla destruzione dei Valdesi. »

Il y eut en effet un prince Philippe de Savoie qui n'était pas duc de Savoie mais prince d'Achaïe et qui en 1297 maintenait un inquisiteur dans la vallée de Pérouse (Gabotto, « Roghi e Vendette » p. 13); et il y eut plus tard en 1490 Philippe régent du duché de Savoie et du Piémont et duc titulaire en 1496 ; c'est sous ce dernier, nommé Philippe II, que Rorengo (comme les autres anciens historiens) place la première croisade contre les Vallées.

Gilles, en 1643, dans son « Histoire Ecclésiastique des églises Vaudoises » (édition de 1885, vol. I p. 39 à 43) répète le récit de Perrin y ajoutant la mention de Rociamanéout comme lieu où périt le Noir de Mondovì e du *Toumpi Saquet* comme localité où se noya le capitaine Sacchetti ; et il dit que : « le duc Philippe prince de Piémont fit cesser cette guerre et envoya un évêque à Angrogne qui conféra avec les principaux des Vaudois et les persuada d'envoyer de leur gens à leur prince à Pignerol. »

Il y a donc parfait accord substantiel entre ces quatre anciens historiens, dont le plus ancien écrivait 100 ans après l'évènement et le dernier 150 ans environ. Chacun d'eux nous donne quelque détail particulier, mais ils sont tous d'accord pour nous dire :

1° Que la première croisade contre nos Vallées fut faite à l'instigation de l'inquisiteur Cattanée par des capitaines dont deux y moururent ;

2° Que cette croisade fut terminée par le duc Philippe qui envoya à Angrogne un évêque lequel persuada les Vaudois d'expédier des délégués à Pignerol auprés du duc ;

3° Que cette croisade eut lieu en 1488, disent 3 historiens; ou à peu près 50 ans avant 1535, nous dit Miolo, c'est à dire entre 1485 et 1495, s'il faut traduire cet « à peu près » en une dizaine d'années de marge.

Conclusion : il y a dans nos 3 historiens qui fixent la date en 1488 une légère erreur de date dérivant de la confusion facile à faire de Philippe prince de Savoie et gouverneur du Dauphiné, avec le même Philippe devenu duc de Savoie. Ils ont mentionné la date bien connue de 1488 où Philippe prince avait coopéré à la fameuse croisade de Cattanée

en Dauphiné, au lieu de l'année beaucoup moins fameuse où Philippe duc s'occupa des Vaudois *du Piémont ;* mais il résulte clairement de leur témoignage, que dans la tradition Vaudoise le souvenir de la première attaque armée contre nos Vallées est indissolublement lié aux noms des capitaines Sacchetti de Polonghera et Negro de Mondovì qui y périrent, et du duc Philippe II qui y mit fin ; ce qui veut dire que cette attaque a du avoir lieu entre 1490 et 1497, pendant que le duc Philippe régnait en Piémont.

Nul doute ne s'éleva jamais sur le sujet jusqu'au jour ou l'illustre historien Ferdinando Gabotto publia en 1898 son écrit remarquable intitulé « *Roghi e Vendette* contributo alla Storia della dissidenza religiosa in Piemonte prima della Riforma » contenant des documents et des faits se rapportant à l'Histoire Vaudoise, tout particulièrement au chap. XV (p. 46 à 49) qui est une vraie révélation, puisqu'il raconte une croisade faite contre nos Vallées par le duc Charles I antérieurement aux temps du gouvernement de Philippe II.

Le prof. Gabotto infatigable sondeur des archives du Piémont (d'où il a tiré sa monumentale histoire « *Lo Stato Sabaudo da Amedeo VIII ad Emmanuele Filiberto* » dont 3 volumes ont déjà paru) y a trouvé que en 1483 les Vaudois de Val Luserne s'étant révoltés contre les seigneurs de la Vallée, le duc Charles I dès Janvier 1484 écrivit aux communes demandant des hommes et de l'argent pour aller détruire l'hérésie, et le 10 Avril il envahit notre Vallée avec ses soldats et suffoqua la rébeillon dans le sang.

Et sur cette donnée, l'éminent professeur déclare que tout ce que les historiens Vaudois ont écrit sur la première croisade contre nos Vallées est une légende, une « pura invenzione »!

Ce serait donc Charles I, suivant Gabotto, qui aurait fait la première croisade, et il n'y en aurait point eu sous Philippe II puisqu'on n'en a pas trouvé trace dans les archives ; et Gabotto croit qu'il est faux que les deux capitaines Sacchetti et Negro soient morts dans cette première croisade, puisque au commencement de 1491 ils vivaient encore, et Sacchetti marchait sous les ordres de Philippe II contre Animanegra (« le Noir ») qui s'était révolté et se retranchait près de Mondovì.

Devant ces affirmations d'un historien si distingué, nos récents historiens, Comba, Rivoire et Jalla, ont mis bas les armes et ont jeté à l'eau en bonne partie les données de nos anciens historiens. Le premier, dans son dernier ouvrage « Histoire des Vaudois, 1901, (p. 371 à 383), le second dans sa « Storia dei signori di Luserna » (pag. 82-84) et le dernier dans son « Histoire des Vaudois des Alpes » (p. 67 à 72) considèrent

comme acquis que nos anciens historiens se sont trompés et de date et de duc et qu'il ne faut plus parler d'attaque sous le duc Philippe, mais sous le duc Charles. Mais ils ne vont pas comme Gabotto jusqu'à reléguer dans la légende les épisodes de la mort des deux capitaines et de la conclusion de la paix à Pignerol ; cela a bien pu avoir lieu, pensent-ils, en 1484 précisément à la croisade de Charles I. Ils oublient évidemment en essayant cette solution, le certificat de vie donné par Gabotto aux 2 capitaines jusqu'en 1491 ; ou bien peut-être comptent-ils l'éluder en supposant gratuitement que les deux capitaines vivants en 1491 pouvaient être les fils et successeurs des deux qui seraient morts en 1484 !

Nous voilà donc partagés en deux camps sur la question : Quand eut lieu la première croisade contre nos Vallées ? Nos anciens historiens disent : Sous Philippe II ; nos historiens modernes affirment : Sous Charles I. Placés entre ces deux camps des Philippistes et des Carlistes, nous avons étudié à fond la question et nous venons soumettre ici aux lecteurs la solution à la quelle nous sommes arrivés.

1° Le seul document qui affirme que Charles I a ravagé et soumis le val Luserne au moyen de ses soldats, est une vieille chronique de Cuneo. Les autres documents cités par Gabotto parlent seulement d'intention exprimée et de soldats levés par le duc, sans dire un mot de ce que le duc et ses soldats *ont fait*. La chronique de Cuneo, après avoir affirmé la rébellion des Vaudois contre leurs Seigneurs, ajoute : « Sed illustris dominus dux misit exercitum et debellavit eos. Et saccomannati fuerunt. Post modum quamplures capti diversis cœdibus extincti ad laudem Dei et fidei Christianæ. »

Il y a évidemment au moins de l'exagération dans cette phrase vague et stéréotypée d'un vieux chroniqueur fanatique, qui n'avance aucun fait précis, et qui n'est confirmé par aucun ancien historien ; je dis mieux, qui est contredit par un autre chroniqueur au moins aussi fanatique que lui et bien mieux placé pour connaître le fait en question.

2° Non seulement les historiens Vaudois ignorent absolument une attaque qui aurait été faite par Charles I, mais Rorengo qui écrivait à peine 150 ans après l'évènement, et qui avait sous la main l'archive de sa famille (les comtes de Luserne) que l'évènement aurait particulièrement intéressé, Rorengo dis-je, l'ignore entièrement et semble même l'exclure par un document officiel. Dans ses *Memorie Historiche*, page 25, il parle de la rébellion des Vaudois contre ses ancêtres et dit bien que Charles I fit quelque chose à ce propos, précisement en 1484 ; mais ce quelque chose, qu'il déduit d'un document officiel, n'a rien à faire avec ce que raconte la chronique de Cuneo. Voici ce qu'il dit : « Ho avuta

notizia d'un ordine del Duca Carlo I dell'anno 1484 col quale *deputò alcuni delegati* a conoscere sopra le violenze commesse da Angrogna, Villaro e Bobbio, perchè i loro Signori si opponevano alle loro heresie. Registrato nel protocollo del Bessone nell'Archivio di Chiamberi. Come poi si terminassero queste ricadenze, non ho più minuta informatione. » Et c'est après cela qu'il parle des « doi Filippi » qui ont agi contre les Vaudois.

Voilà une information claire et officielle qui montre quelle valeur il faut attribuer à la phrase sudite du chroniqueur de Cuneo. Ce n'est pas des *soldats*, mais des *commissaires* que Charles I envoya au Val Luserne ; ce n'est pas une *croisade* mais une *enquête* qu'il y fait faire, suivant 'édit enregistré à l'archive de Chambéry.

Et c'est bien là ce que nous attendions de lui, sachant que 3 ans auparavant son frère et prédécesseur, Philibert I, avait le 5 Février 1481 promis sa protection aux Vaudois d'Angrogne, qui l'invoquaient précisément contre l'oppression des Seigneurs de Luserne. (Comba : H. d. V. 1901, page 367 ; P. Rivoire, op. cit. p. 74-76).

Et la façon dont on nous raconte la fin de cette prétendue croisade de Charles I convient bien mieux à l'enquête des commissaires de Rorengo qu'aux prouesses des soldats du Chroniqueur de Cuneo. « La guerre, dit Jalla (p. 67, 68) s'acheva par une transaction dans laquelle les communes insurgées traitèrent, comme d'égal à égal avec leurs feudataires. » Et P. Rivoire (op. cit. p. 83) rapporte un document de l'archive des comtes de Luserne dont il appert que le 15 Février 1520 un nommé Gioffredo Girardi déposa qu'il savait que, après la guerre faite par Charles I à la vallée de Luserne, une transaction s'était faite entre les seigneurs et les communes de Luserne, Villar et Bobbio, en vertu de la quelle les seigneurs pouvaient élire un *podestà* chargé de l'administration de la justice.

Si malgré tout l'on veut admettre que ce jeune duc de 16 ans soit parti en guerre contre les protégés de son frère, saisi d'une soudaine tendresse pour de petits nobles dont les souverains ne tenaient nullement à agrandir la puissance, il faudra supposer que les commissaires n'ayant pas réussi dans leur mission, le duc a envoyé des troupes avec la voix plus persuasive du canon, mais sans grands massacres, puisqu'à la fin les vaincus traitent d'égal à égal avec les vainqueurs.

3° Lors même qu'il y aurait eu en 1484 une croisade de Charles I contre Val Luserne, il serait toujours impossible de l'identifier avec celle que nos vieux historiens placent au temps de Philippe II, car ces 2 expéditions sont foncièrement différentes. La première aurait été faite dès le commencement par le duc lui même ; dans la seconde le duc n'appa-

rait qu'à la fin pour faire la paix, mais l'attaque est faite par des capitaines à l'instigation de l'inquisiteur. La guerre qu'aurait faite Charles I aurait fini par un traité fait avec les seigneurs de Luserne ; la croisade sous Philippe II finit au contraire par un traité signé à Pignerol directement avec le duc en personne.

Et enfin il est évident que les capitaines Animanegra et Sacchetti n'ont pas pu mourir en 1484 sous Charles I, puisqu'ils vivaient encore en 1491 ; et pourtant il n'y a pas de doute qu'ils sont morts dans la croisade racontée par nos historiens, puisque l'un d'eux (Sacchetti) a même laissé son nom au gouffre où il s'est noyé. Il s'agirait donc en tout cas de deux expéditions bien distinctes ; impossible de les identifier comme le font Comba et Jalla. Il faut ou les admettre toutes les deux, ou si l'on n'en veut qu'une, choisir celle qui est le mieux appuyée et supprimer l'autre.

4° Gabotto a choisi : il garde celle dont parle la chronique de Cuneo et supprime sans autre celle dont parlent nos historiens. Quant à nous, malgré tout notre respect pour les mérites éminents de cet écrivain, nous continuons à croire à la réalité historique de celle dont le souvenir palpitant s'est conservé inaltérable pendant 4 siècles dans notre Histoire, parce qu'elle est au moins aussi solidement soutenue que l'autre.

Evidemment il y a une petite erreur de date, et de 1488 il faut avancer de deux ou trois ans, puisque Philippe II ne commença à régner en Piémont qu'en 1490 ; mais quelle difficulté y a-t-il à admettre que l'attaque narrée par nos historiens eut réellement lieu comme ils l'affirment sous Philippe II, c'est à dire de 1490 à 1497 ?

La grande difficulté de la survivance des deux capitaines jusqu'au commencement de 1491, n'existe plus si l'expédition où ils périrent a eu lieu après la date où pour la dernière fois ils sont mentionnés comme vivants ; ce qui est le cas si elle a eu lieu sous Philippe II.

L'autre difficulté avancée par Gabotto, le silence des documents jusqu'ici trouvés, de l'époque du règne de Philippe II, sur une croisade faite par lui contre les Vallées, n'est pas grave du tout. Nous ne nous attendons nullement à trouver au milieu des intrigues politiques qui remplirent le règne de ce duc, ballotté entre la France et la « lega italica, » une mention expresse d'un arrangement conclu à Pignerol avec quelques montagnards d'Angrogne. Et du reste nos historiens ne disent pas que l'attaque ait été organisée ni dirigée par Philippe ; non ! elle a été inspirée par l'inquisiteur et dirigée par des capitaines ; Philippe n'apparait qu'à la fin pour remettre la paix dans ce coin de son duché. Rien d'étonnant qu'un fait relativement si insignifiant n'ait pas été enregistré dans les documents relatant les fastes de la haute politique du duc.

5° Mais y a-t-il au moins quelque indice, dans l'histoire détaillée et documentée du règne de Philippe, qui nous permette de caser quelque part dans les 7 ans que dura ce règne (comme régent d'abord, et puis comme duc titulaire) l'expédition racontée par nos vieux historiens comme arrivée sous la domination de ce duc ?

Oui certes, et c'est au prof. Gabotto lui même et à son inépuisable trésor d'informations documentées sur cette époque, que nous sommes redevables de ces indices.

C'est le 17 Juillet 1490 que Philippe de Savoie gouverneur du Dauphiné est nommé lieutenant général du Duché et régent (avec la duchesse veuve Blanche de Monferrat) de l'héritier du trone Charles II qui est au berceau. A partir de ce moment Philippe exerce effectivement l'autorité ducale jusqu'au jour où Charles II étant mort il lui succédera en 1496 comme duc titulaire. Aussi nos historiens l'appellent-ils duc dès le jour où il en fait les fonctions.

Le 20 Février 1491 Gabotto nous le montre marchant avec le capitaine Sacchetti et 400 hommes contre le capitaine Animanegra qui s'est fortifié près de Mondovì. (Stato Sabaudo II, 465). Cette révolte étant apaisée, les deux capitaines réconciliés peuvent prendre part ensemble à d'autres expéditions, tandis que Philippe II appelé en France quitte le Piémont pour quelques mois.

Cette mention, en relation avec Philippe II, de deux capitaines mentionnés aussi par nos historiens parmi ceux qui ataquèrent nos Vallées sous ce même duc, est fort intéressante et nous prouve que l'attaque où ils périrent dut avoir lieu après cette date.

En outre Gabotto nous apprend que, tôt après le départ de Philippe pour la France, « molti venturieri organati in vere compagnie di predoni correvano il Piemonte, tentando di aver proditoriamente castella e borghi, commettendo eccessi d'ogni maniera. » (Stato Sabaudo II 472). Aucun des endroits attaqués par ces pillards n'est nommé ; mais les bandes qui assaillirent le val Luserne sous Philippe II étaient bien des bandes de pillards organisés en compagnies avec des capitaines, puisque Miolo nous dit que le capitaine Varaglia y fit un grand butin.

Il n'y aurait rien d'étonnant que Cattanée, ou un de ses vicaires, eussent profité de ce temps de désordre, pendant l'absence de Philippe, pour pousser quelques unes de ces bandes contre les Vaudois.

Le régent Philippe retourna en Piémont au commencement d'Octobre, et Gabotto nous le montre (Stato Sabaudo II 475, 476) occupé pendant deux mois dans différentes parties du Piémont à rétablir la paix. Savigliano et Mondovì seules sont nommées parmi ces localités ; mais rien n'empêche que Pignerol n'ait été du nombre, et que ce soit alors

que Philippe y fit avec les Vaudois l'arrangement dont parlent nos historiens, mettant fin à la croisade des capitaines Animanegra, Sacchetti et Varaglia.

Cette expédition a donc pu avoir lieu dans l'été de 1491 et la paix a pu être conclue à Pignerol en Octobre ou Novembre de cette même année.

Nous maintenons donc l'authenticité du récit de nos anciens historiens au sujet de l'attaque faite au Val Luserne au temps du duc Philippe II ; seulement nous corrigeons la date de 1488 en celle de 1491.

On nous dit qu'il y avait eu déjà une expédition armée faite contre Val Luserne par Charles I en 1484 ; soit ! on arrivera peut être à le prouver lumineusement, mais on ne pourra jamais identifier cette expédition avec celle dont parlent nos historiens ; et il faudra alors admettre deux attaques bien distinctes : celle de 1484 dont nous attendons encore les détails et des preuves plus convainquantes, et celle de 1491 dont nous les possédons déjà.

TEOFILO GAY.

LES HÉRÉTIQUES *VALLENSES*

(1178-1180)

A l'époque où se déroulèrent les événements que nous allons passer en revue, le territoire qui porte aujourd'hui le nom de France était divisé en deux parties, dépendant de deux différents souverains.

Toute la zone rhénane et tout le pays compris dans le bassin de la Saône et du Rhône étaient soumis à la suzeraineté au moins nominale de l'empereur d'Allemagne, Frédéric I[er], dit Barberousse (1152-1190).

Le reste appartenait au roi de France, Louis VII, dit le Jeune (1137-1180) ; mais la souveraineté de celui-ci ne s'exerçait effectivement que sur un tiers de son lot, car les deux autres tiers ne dépendaient de lui que de nom, sous forme de fiefs ou d'arrière-fiefs.

Les provinces de l'Ouest étaient bien des fiefs à lui ; mais le redoutable vassal qui les détenait, Henri II Plantagenet, était lui-même roi d'Angleterre (1154-1189) et, du chef de sa femme, duc de Guyenne, et n'avait pas craint de prendre, en plus d'une occasion, les armes contre son collègue en royauté, par exemple pour faire valoir ses droits à la suzeraineté sur le comté de Toulouse.

Dans le Midi, habitué à une administration indépendante, le comte de Toulouse, Raymond V (1148-1194), vassal du duc de Guyenne, n'était qu'arrière-vassal du roi Louis, son beau-frère, et (suivant d'ailleurs en cela l'exemple de ces deux monarques) cherchait à arrondir ses domaines par d'opportuns mariages et par d'autres moyens moins pacifiques, dont, parfois, comme nous le verrons, les hérétiques furent le prétexte et payèrent les frais.

Sa convoitise était si vorace et si mal déguisée, que ses propres vassaux étaient obligés de se chercher des suzerains moins dangereux, et que les seigneurs de son voisinage devaient se coaliser et partir en guerre contre lui.

C'est ainsi que Roger, comte d'Albi et vicomte de Béziers et de Carcassonne (1167-1194), se voyant abandonné de lui dans un moment critique, se crut un jour en droit de rendre hommage à Alphonse II, roi

d'Aragon (1162-1196) [1]; félonie qui, après de bruyantes représailles et quelques hostilités, aboutit... à un mariage, car, en novembre 1171, la paix était signée et, peu après, le jeune et vaillant Roger épousait la fille que Raymond avait eue de Constance, sœur de Louis VII, la pieuse et coquette Adélaïde.

Et c'est encore ainsi que ce même Roger, en 1177, adhérait à une ligue offensive et défensive ayant pour but d'enrayer les empiètements de son ambitieux beau-père [2].

***

Pour le coup, le comte de Toulouse conçut une idée qui lui parut lumineuse : il s'avisa d'invoquer l'aide du roi de France.

Mais le prétexte ?

Son comté fourmillait d'hérétiques [3]. Les hérétiques ne pullulaient pas moins dans le comté d'Albi. Quelle meilleure occasion, pour un prince aussi pieux que Louis VII, d'intervenir dans les affaires du Midi ?

Si Raymond l'invitait à une partie de chasse contre les hétérodoxes toulousains, la piété du roi se laisserait-elle enclore en de si étroites limites ? Son fanatisme ne le pousserait-il pas à traquer les mécréants jusque dans leurs derniers réduits et... à déposséder leur prétendu protecteur... au profit de quelque autre comte plus orthodoxe ?

Et puis, arrondir ses domaines ici-bas, tout en se faisant un trésor dans le ciel, n'est-ce pas un agréable moyen de se faire pardonner, sur le retour, les quelques peccadilles qu'on peut avoir commises ?

Seulement, il ne faut pas découvrir son jeu. Les chemins détournés sont préférables à la grand'route. Que l'Église soit donc l'entremetteuse.

Et voilà que Raymond V, comte de Toulouse, s'apercevant enfin que son pays est infesté de gens qui se moquent de l'Église Romaine, mais oubliant que lui-même leur a, jusqu'ici, fait par trop bonne mine, se décide à les trahir et à les dénoncer au chapitre général de l'ordre monastique de Cîteaux, le plus riche et le plus influent de l'époque.

Le diable s'était fait ermite.

***

L'idée de se servir de l'orthodoxie comme d'un passe-partout pour dévaliser son prochain était destinée à faire fortune : trente ans plus tard,

---

(1) Vaissète, *Histoire générale de Languedoc, III (1737), p. 19.*

(2) Vaissète, *Op. cit, p. 42*

(3) *Pullulaverat his diebus in Tolosani Comitis territorio haeresis maligna, quae, fidem et orthodoxorum Patrum ecclesiastica instituta evacuans non solum vulgus simplex, sed et Ecclesiæ Dei sacerdotes et episcopos cum principibus laicis tabe confecit nefanda.*

Gervasius Dorob. Chron., ad an. 1177 (ap. Collection des Historiens d'Angleterre, pag 1141 et seq.)

on s'en servira pour déposséder le fils et successeur de celui qui l'avait eue le premier, et un abbé de Cîteaux dirigera la noble entreprise !

***

Les chapitres de Cîteaux se tenaient en septembre.

A celui de 1177 on lut une lettre (1) où Raymond V décrivait de la façon la plus alarmante les progrès que faisait l'hérésie dans ses états :

Qui sacerdotio funguntur haeresis foeditate depravantur, et antiqua olimque veneranda ecclesiarum loca inculta iacent, diruta remanent. Baptismus negatur, encharistia abominatur, poenitentia parvi penditur, hominis plasmatio, carnis resurrectio abnegando respuitur, et omnia ecclesiastica sacramenta annullantur, et, quod dici nefas est, duo etiam principia introducuntur.

Nul ne songe à s'opposer aux auteurs de ces maux. Je ne demanderais pas mieux, moi, que d'employer contre eux le glaive dont l'Éternel m'a armé ; mais je sais que mes forces sont insuffisantes, car les plus nobles de mes vassaux sont hérétiques eux-mêmes et entraînent à leur suite des multitudes. Voilà pourquoi j'implore vos conseils, vos secours, vos prières.

Scitote quia in tantum haeresis virulenta inviscerata manet, quod, nisi manu Dei valida eiusque brachio extento, extirpari non potest. Talium namque caput induratum quasi lapis sic manet, ut in stipulam ei fundantur lapides fundae.

Quoniam igitur spiritualis gladii virtutem nil perficere posse cognoscimus, ad tantam haeresis pravitatem extirpandam, oportet ut corporalis gladii animadversione compellatur.

Ad quod peragendum dominum regem Francorum accersiri vestris ex partibus persuadeo, quia per ipsius praesentiam tanta mala finem suscipere suspicor.

Ipsi quippe praesenti civitates aperiam, vicos et castella sub eius censura tradam, haereticos ostendam, et usque ad sanguinem, in quocumque nostri indiguerit negotio, ad conterendos hostes et omnes Christi inimicos, illi assistam.

***

Ni le roi de France ni l'ordre de Cîteaux ne firent la sourde oreille.

Louis VII trouva l'entreprise si méritoire, mais, en même temps, si grave, qu'il crut de son devoir d'inviter Henri II à se mettre de la partie.

Interim Arriana haeresis, quae... damnata erat [en 1165] *in provincia Tolosana, iam revixerat. Quod cum ad aures regis Franciae et regis Angliae perveniret, zelo christianae fidei accensi, statuerunt quod illuc irent in propriis personis, ut praedictos haereticos prorsus a finibus illis eliminarent* (2).

(1) Elle nous a été conservée par GERVAS. DOROB. *loc. cit.*

(2) ROGERIUS HOVEDENUS, *Annales Angl.*, p. 327 sqq.

Quant aux Cisterciens, autant l'initiative du comte de Toulouse leur sembla digne d'éloge, autant celle des deux rois leur parut hâtive : exterminer les hérétiques est une bonne chose ; mais le faire sans que l'Église s'en mêle, c'est différent.

***

Le lustre que saint Bernard avait donné à Clairvaux, quelque trente ans auparavant, avait fait de cette abbaye comme la capitale morale de l'ordre. Aussi, l'abbé cistercien le plus en vue et le plus écouté, en 1177, était-ce Henri, son successeur médiat... et son singe.

Noblesse oblige : pas un acte, pas un geste, pas un miracle de Bernard de Clairvaux, qu'Henri de Clairvaux n'ait copié de son mieux. Il est tout là.

A la nouvelle de l'entreprise qui se préparait, il écrivit deux lettres.

***

La première (1), chef-d'œuvre de courtisanerie monacale, commençait ainsi :

Piissimo domino suo Ludovico, Dei gratia Francorum regi, Henricus, Claraevallensium pauperum servus, immarcescibilem aeterni regni coronam.

Inter caetera fidei et pietatis insignia quibus, inter reliquos mundi principes, vestrae sublimitatis apex, singulari et fere unica devotione, resplendet, illud, in vobis, christiani fervoris propositum amplectimur et laudamus quod de eliminanda haereticorum incertitudine concepistis, in tantum ut animum quoque regis Anglorum in eamdem, sicut audivimus, induxistis pietatem.

Gratias Deo super inenarrabili dono eius, de cuius munere venit ut, in terris positus, de coelestibus cogitetis !

Unus inventus diebus his nostris; in quo, praeter consuetudinem principum, memoria potissimum vigilet aeternorum !

Non ergo cessamus, pauperes vestri de Claravalle, sedulo pro vobis orantes ad Deum, ut vestrae magnanimitatis vota grata, rata et acceptabilia faciat, et omnes regiae dispositionis adnisus ad gloriam suam et salutem vestram promoveat, ordinet et disponat ; specialiter autem in hoc opere christianae religionis et fidei, copiam vobis gratiae coelestis impendat, per quam dignus inveniamini corona iustitiae, tam propagator fidei, quam victis infidelibus triumphator.

Et nos quidem, nuper, ire ad partes illas pro visitandis nostris domibus disponentes, decreveramus faciem vestram etiam in hoc ipsum praecedere, ut possemus aliquos ex infidelibus illis prius ab erroribus suis, deinde ab ore imminentis gladii, liberare.

(1) Elle a été publiée pour la première fois par DUCHESNE, *Script. rer. Franc.*, t. IV p 485.

Habita tamen deliberatione nobiscum, praesensimus melius esse nobis omnino desistere, ne ipsi forsitan, ex monitis nostris, in sua redderentur perfidia cautiores.

Vobis melius decernitur huius pugnae victoria, per quam, favente de supernis Altissimo, vel faciatis eos ad Ecclesiae sinum reduces, vel a sinu Regni propulsabitis contumaces.....

***

Henri de Clairvaux croyait-il sincèrement qu'une tournée d'évangélisation pût faire plus de mal que de bien ?

Pas le moins du monde : il avait trop bonne opinion de ses propres talents oratoires.

Sous les hyperboles de la flatterie, sa lettre ne visait qu'à faire poliment comprendre aux belliqueux rois de France et d'Angleterre que, lorsqu'il s'agit de convertir des hérétiques, l'épée de l'éloquence a tout au moins le droit de faire pendant à l'éloquence de l'épée.

Nous verrons son arrière-pensée se démasquer tout à fait dans son autre épître.

Mais, même sans cela, Louis VII et Henri II comprirent si bien l'antienne, qu'ils se désistèrent de leur pieuse, mais pas assez canonique, entreprise.

D'après un chroniqueur contemporain, mais mal informé, que nous aurons lieu de citer plus loin, ils se seraient effectivement rendus dans le Toulousain. Il n'en est rien.

Il y a plus de vérité dans cet autre témoignage (1) :

Elapso deinde aliquantulo temporis spatio, videbatur eis plus posse proficere, si viros sapientes illuc misissent, qui haereticos illos praedicatione et doctrina ad fidem christianam converterent, quam si ipsi in propriis personis illuc ire properassent.

Dictum enim eis erat :

Vindictam mandasse sat est ; plus nominis horror
Quam tuus ensis aget ; minuit praesentia famam.

Seulement, l'idée d'envoyer des prédicateurs et des docteurs de la foi n'était pas précisément de leur cru : elle remontait à saint Bernard... par l'intermédiaire d'Henri de Clairvaux, qui en avait fait le sujet de sa deuxième lettre (2).

***

Celle-ci est adressée au pape Alexandre III (1159-1181). Il vaut la peine de la reproduire en entier :

(1) Roger. Hoved., *loc. cit.*

(2) Elle a été publiée la première fois par D. Tissier, *Biblioth. Patr. Cisterc.*, t. III, 252.

« Inter caetera [1] mala, quibus in partibus Gallicanis antiquus Ec-
« clesiae decor obsorduit, pudicitiae lapsum et fidei deploramus excidium,
« videntes quod diebus his malis et casta simplicitas piae credulitatis
« excluditur, et candida simplicium castitas influentibus undique flagitiis
« inquinatur.

« Unum vero superest contra prodigia funesta remedium, ut rigor
« apostolicae disciplinae non torpeat, et abundante malitia caeterorum
« Romanae sedis charitas non frigescat.

« Hanc enim si spiritus ab austro veniens placidi fervoris aestu re-
« foveat, totum corpus Ecclesiae coelesti protinus revalescet incendio,
« et noxii torporis excussa segnitie in sui vigoris gloriam membra lan-
« guida convalescent.

« Attendat ergo interim de sublimi qua praeeminet specula, sancti-
« tatis vestrae contemplationis obtutus, et tunicam veri Ioseph sedula
« cogitatione perspiciat, videatque utrumne illa sit, quam ei Pater fece-
« rat, tam inexpertam maculae, quam totius conscissionis immunem.

« Maculatur haec in partibus nostris et scinditur ; eo quod duplici
« subiecta ludibrio, et naevo turpitudinis et ruga dehonestatur erroris.

« Bicipiti quodam fluvio et haereses in eam et flagitia confluxerunt,
« ita ut, cum sordeat in plurimis per immunditiam vitae, scindatur in
« aliis laceratione perfidiae.

« Surrexit enim de cineribus Sodomorum antiquae libidinis vermis,
« qui post ignis pluvias imbresque sulphureos de lacu damnationis emer-
« gens, fetoris sui flatibus occiduas inficit regiones.

« Revixit et Arius [2] in partibus Occidentis, qui ab orientali iudicio
« in propria persona damnatus, nunc in successoribus suis fines ultimos
« occupavit.

« Foris occidit gladius, et domi mors similis est.

« Nam et haeretici in publico disputant contra fidem ; et quod multi
« in occulto faciunt, et scribentis verecundiam, et legentis laederet
« honestatem.

« Sed quid dicimus *in occulto ?*

« Peccatum suum sicut Sodoma praedicant, et velut in suburbanis
« Gomorrhae convivas libidinum provocant ad peccandum.

---

(3) La lettre adressée au roi de France commençait auss' par les mots : *Inter caetera.*

(2) En 1147 le moine Geoffroi de Clairvaux, qui accompagnait saint Bernard dans sa chasse aux hérétiques du Midi écrivait que ceux de Toulouse étaient communément appelés « Arriens » : *quos Arrianos ipsi nominant.* C'est sans doute ce nom, ressemblant si fort à un *lapsus calami* pour « Ariens », qui a inspiré à notre abbé son évocation d'Arius dont les doctrines n'avaient cependant rien de commun avec celles des Arriens de Toulouse. Ceux-ci n'étaient probablement pas autre chose que les compagnons de foi de l'hérésiarque Henri, ou Henriciens, quoique Geoffroi ait l'air de les en distinguer.

« Nunquid super his non indignabitur zelus vester, ant impune pec-
« cabunt, et vos tacebitis ?

« Tempus est ut amicus sponsi sponsae ulciscatur iniurias, et gladius
« Phinees sacerdotis in incestum Israëlitae et Madianitidis exeratur.

« Ecce in diebus vestris, auctore Domino, sedata sunt schismata ;
« enge pastor bone, facite ut et haereses sopiantur.

« Habetis enim in partibus Gallicanis virum, sicut experti sumus,
« iustitiae et veritatis amicum, dominum Petrum tituli Sancti Chrysogoni
« cardinalem, qui in una sola electione, me teste, quingentas marcas ar-
« genti strenue refutavit, ne sub obtentu muneris a tramite diverteret
« veritatis.

« In eo igitur plurimae consolationis hausto remedio Deum glorifi-
« camus et Patrem ; in eo magnificamus et vos, videntes quod illustrium
« dignitatum gratia, quae de vestrae plenitudinis fonte procedit, in tales
« confluit ex apostolica discretione personas, quae per vitae meritum fa-
« stigia illustrate comprobantur honorum.

« Hinc vobis materia gaudii, hinc Ecclesiae Dei solatii fomes exo-
« ritur : quod tales assumitis in partem sollicitudinis, qui honorent in
« vobis plenitudinem potestatis.

« Probat iste quod diximus, vestrum in se non errasse iudicium ;
« dum eo se aptum exhibet ad pondus oneris, quo minus deprehenditur
« ambitiosus honoris.

« Is est quem sublimat humilitas, frugalitas locupletat, qui cum sit
« nemini gravis, carus et utilis factus est universis.

« Pugnat constanter ad bestias Ephesi, Simonem Petrum contra Si-
« mones magos induens et leprosis Syriae novum exhibens Eliseum, evellit
« et destruit, aedificat et plantat ; ita de vinea Domini Sabaoth vulpeculas
« demolientes exterminat, ut de ipso quoque vestiario Salomonis tineas
« corrodentes excludat.

« Benedictus Deus, cui talem Ecclesia sua filium vobis obstetrican-
« tibus parturivit, qui et patris honori consonet, et a matris non dege-
« neret honestate.

« Hunc itaque vobis contra praedictas pestes prolixiori temporum
« spatio petimus indulgeri, consentientibus plerisque de maioribus nostris
« in id ipsum, ut citra exhibitam praedictorum vulnerum curam, non sit
« iste vir nostris regionibus subtrahendus, qui ob hoc maxime fuerat in
« partes etiam remotissimas destinandus ; praesertim cum tetigerit Do-
« minus hoc tempore corda regum, qui, pacis inter se foedere confirmato,
« in nullo melius sanctiusque conveniunt, quam ut induti lorica fidei
« haereticam multitudinem persequantur.

« Verum, quia necesse est, ut iuxta Evangelii verbum sint gladii

« duo hic, dignum credimus et honorificum vobis, ut zelum saecularium « principum vestra quoque aemulatio comitetur, ne pia eorum intentio « sumat ex occasione defectum, si opportunum non acceperit ex vestra « cooperatione subsidium.

« Expedit igitur ut praedicto cardinali congruas prorogantes inducias, « detis ei specialiter in mandatis, ut contra hostes charitatis et fidei ma- « gnanimiter accingatur ; maxime quia in pluribus regionibus usque « adeo iam exundavit iniquitas, quod factus est sicut populus sic sacer- « dos, vel potius pestilentia gregum ex ipsa serpit contagione pastorum (1).

« Moras proinde hominis Dei, et indicti sibi reditus tarditatem con- « sideratio tantae necessitatis excuset ; quia, licet paesentia eius vobis « esset non immerito grata, talis tamen absentia cunctis Deum timenti- « bus efficitur gratiosa.

« Redibit ad vos, Deo propitio, temporis opportunitate suscepta, et « spirituales afferet ex agro huius mundi mandragoras, quae iam et in « portis nostris odorem spargunt, et vobis suavitatem plurimam in ipsius « Rachelis invidiam redolebunt.

« Persequatur interim, ut optime coepit, peccatores Amalech, et de « civitate Domini veteres exterminet Iebusaeos, ut, cum venerit ad vos, « et pulsaverit, confestim aperiant ei, et intret in gaudium Domini sui « magni. »

***

Nous ne possédons pas, que je sache, la réponse que le pape fit à cette lettre ; mais les faits prouvent qu'il lui fit le meilleur accueil.

Le cardinal Pierre de Saint Chrysogone fut autorisé à prolonger son séjour dans les Gaules et chargé de diriger la mission évangélisatrice.

Il se mit bientôt à l'œuvre.

Les deux rois lui donnèrent carte blanche, heureux toutefois que des prélats de leurs royaumes pussent l'assister.

C'était justement l'époque où Alexandre III invitait à un concile œcuménique toute la chrétienté.

Toulouse étant sur la route de Rome, un des quatre évêques anglais qui devaient prendre part au concile, Réginald de Bath, s'adjoignit au légat. Et de même en fit l'évêque de Poitiers, Jean Belles-Mains, dont le diocèse faisait partie du duché de Guyenne.

Il va sans dire que l'abbé Henri, sujet du roi de France, était de la partie.

***

Réginald était parvenu à l'épiscopat d'une façon assez simoniaque, dont Walter Map, auteur présumé du traité *de nugis curialium*, nous a transmis les détails avec *humour*.

(1) Ce dernier trait est évidemment suggéré par la lettre de Raymond V.

L'archevêque de Canterbury refusait de le consacrer.

Réginald, tout marri, s'en fut épancher le trop-plein de son amertume dans le sein de Jocelin, son père, qui était lui-même évêque de Salisbury, et qui, grâce à son origine lombarde, connaissait bien le côté faible de la bureaucratie apostolique.

Stulte, s'écria celui-ci, *velox ad Papam evola, securus, nihil haesitans, ipsique bursa grandi paca bonam alapam et vacillabit quocumque volueris.*

Réginald se rendit à Rome sur-le-champ.

Percussit, vacillavit ille, cecidit Papa, surrexit pontifex (1), *scripsitque statim in Dominum mentiens in omnium brevium suorum principiis ; nam, ubi debuisset scribi « bursae gratia », « Dei gratia » scripsit* (2).

Quant à Jean Belles-Mains, c'est celui-là même qui devint peu après archevêque de Lyon. Il importe de s'en souvenir.

***

La première phase de la mission du légat Pierre eut lieu pendant les mois de juillet et d'août 1178. On le déduit du fait qu'elle termina par le départ de l'abbé Henri pour le chapitre de Cîteaux.

Nous en connaissons les épisodes par un rapport (3) du dit abbé, que nous allons reproduire dans sa verbeuse et ronflante intégrité.

***

Audite, coeli, quod plangimus ! Sentiat terra gemitum cordis nostri !

Doleant vices Christi catholici christiani, et ad detrimentum fidei fidelis populus ingemiscat !

Quidque terrigenae et filii hominum humanae salutis damna deplorent, et generalis vitae suae subversio ab omnibus viventibus generaliter lugeatur !

Stat contra phalangas Israël novus nostri temporis Philistaeus (4), haereticorum ordo, exercitus perversorum, qui agminibus Dei viventis irreverenter exprobrat, et Dominum maiestatis impia praesumptione blasphemat !

Quid dubitas, o David ? Quid trepidas, vir fidelis ?

Sume tibi fundam et lapidem ! Percutiatur protinus in fronte blasphemus, et caput nequam, quod impudenter erigitur, suo tuis manibus mucrone tollatur !

Si enim in hoc certamine pars Christi vincitur, si vel ad modicum et

(1) *Pontifex* = évêque.

(2) WALTER MAP, *De nugis curialium*, éd. Wright, p. 35, 36.

(3) Il a été publié pour la première fois par MARTENIUS, *Thesaur. Anecdot.*, t. I, col. 576 sqq.

(4) Nous verrons plus loin que ce nouveau Goliath n'est autre que Roger, vicomte de Béziers, que devrait combattre et abattre, en nouveau David, le roi de France.

in puncto mater Ecclesia conculcatur, scimus profecto causae nostrae non deesse meritum, sed patronum.

Scimus quod non negabitur agonistae nostrae triumphus, si in amore Christi militet pugnaturus.

Verum quia, iuxta Veritatis verbum, Domini messis multa est, operarii autem pauci subintroierunt, audacter tuorum, bone Iesu, depopulatores agrorum parati sicut operarii subdoli acerba magis eradicare quam matura demetere, et tuae messionis diem suis disreptionibus praevenire.

Ubi sunt ergo nunc agricolae tui constituti super fertilem agrum et iucundum, tuo cruore floridum, et aspersione pii sanguinis irrigatum?

Surgant et opitulentur nobis, et in necessitate nos protegant, seque ad cruentas bestias murum defensionis opponant.

Surgite, inquam, surgite, viri Patres, duces gentium, principes populorum.

Abigite feras pessimas quas vidimus, quas monstramus, vel saltem vulpes parvulas effugate.

Et capere quidem melius; sed ad haec quis idoneus?

Non habent certos aditus, semitas ambulant circulares; et in quodam suarum fraudium labyrintho monstra novissima reconduntur.

Tanquam damula de manu diffugiunt, et instar colubri tortuosi quo eos plus astrinxeris facilius elabuntur.

Deo autem gratias, quia etsi capi nequeunt, fugari possunt, ut cum prodiderint quod demoliebantur in nobis confundantur et pereant in seipsis.

Hoc autem quam sit facile, per ea quae vidimus et tractavimus approbamus, ut iam amodo si factum non fuerit, non tam illorum nequitiam quam defectus nostros nostrorumque negligentiam deploremus.

Contigit enim nuper ad imperium domini papae, et hortatu piissimorum principum Ludovici Francorum et Henrici Anglorum regum, venerabilem Petrum apostolicae sedis legatum, virosque discretos Pictavensem et Bathoniensem episcopos, nosque in comitatu eorum[1], urbem adire Tholosam, quae, sicut erat civitas maximae multitudinis, ita etiam dicebatur mater haeresis et caput erroris.

Perreximus ergo ad illam, ut sciremus si iuxta clamorem qui ascenderat esset dolor eius.

Et ecce inventa est plaga eius magna nimis, ita ut a planta pedis usque ad verticem non esset in ea sanitas.

(1) Roger de Hoveden *(loc. cit.)* ajoute à cette énumération *Bituricensem et Narbonensem Archiepiscopos... et alios multos viros Ecclesiasticos*, et prétend que *praedicti Reges, elegerunt Raymundum Comitem Tolosanum, et Vicecomitem de Turena, et Raymundum de Castro novo, et alios viros potentes* etc. etc.; mais tous ces personnages n'interviendront que plus tard, comme nous verrons.

Vere enim tertia pars nobis nuntiata non fuerat de omnibus abominationibus suis malis, quas civitas illa nobilis in incredulitatis suae gremio confovebat.

Locum in ea sibi abominatio desolationis invenerat, et propheticorum similitudo reptilium in latibulis eius domicilium obtinebat.

Ibi haeretici principiabantur in populo, dominabantur in clero ; eo quod sicut populus, sic sacerdos ; et interitum gregis ipsa configurabat vita pastoris.

Loquebantur haeretici, et omnes admirabantur.

Loquebatur catholicus, et dicebant : Quis est hic ? In stuporem et miraculum deducentes si esset aliquis inter eos qui de verbo fidei auderet aliquid vel mutire.

Interim praevaluerat pestis in terra, quod illi sibi non solum sacerdotes et pontifices fecerant, sed etiam evangelistas habebant, qui, corrupta et cancellata evangelica veritate, nova illis Evangelia cuderent, et de corde suo nequam recentia dogmata seducto populo praedicarent.

Mentior, si non erat inter eos homo quidam (1) aetate grandaevus, rebus locuples, ornatus fratribus et amicis, et magnus homo inter maximos civitatis, quem ita, peccatis exigentibus, diabolus excaecarat, ut seipsum Iohannem evangelistam diceret, et Verbum quod erat in principio apud Deum, ab alio quodam rerum principio tamquam a Deo altero segregaret.

Hic erat in urbe illa pereuntium caput, et princeps haereticorum ; qui, licet tanquam laicus idiota nil saperet, inter eos tamen, velut quidam diabolicae sapientiae fons, perditionis latices emanabat.

Conveniebant ad eum nocte noctuae tenebrosae, et ille, indumento ad instar tunicae dalmaticaeque vestitus, cum sederet inter eos, tanquam rex circumstante in exercitu erat, et inerat desipientium praedicator.

Totam penitus urbem discipulis suis et disciplina repleverat ; quippe cui aliquis de urbe prae fortitudine sua resistere non auderet.

In ipso quoque introitu nostro, tanta erat haereticorum ubique licentia, ut nos quoque, per vicos et plateas recto itinere procedentes, verbo subsannarent, digito demonstrarent, nos apostatas, nos hypocritas, nos haereticos conclamantes.

Verum, procedente tempore, et data nobis requie diebus paucis, nuntiatum est uni de nobis (2) verbum exhortationis assumere, et de regula verae fidei coram infideli multitudine disputare.

Habito autem sermone orthodoxae praedicationis ad plebem, conter-

(1) Pierre Moran, nommé plus bas.

(2) Probablement à Henri même.

riti sunt[1] in Sion peccatores, possedit tremor hypocritas, ut qui prius obstruebant ora loquentium, iam apparere coram loquentibus non auderent.

Audires illico vel videres vulpes transfiguratas in talpas, ut quae prius in publico discurrebant, iam terrarum latebris, iam sese cellulis immergerent cavernosis ; et plantaria sacra, quae iam non audebant in aperto commandere, infra terrae viscera corroderent et necarent.

Ne autem pardus ille discolor pellis suae varietate se proderet, sermonem[2] sibi nequam callidis adinventionibus firmaverunt, ut ad nostrae conformitatis similitudinem simulandam, tracti ad discussionis examen, quidquid nos credimus se credere mentirentur.

Ex illa ergo die dominus legatus, et nos alii, qui cum feris bestiis congredi putabamus, ad perscrutandos eos, quos timor et confusio tanquam ignobile reptile in ima terrae detruserant, studium totum convertimus et laborem, ut, vel coacti, prodirent in publicum, et abiicerent in luce opera tenebrarum.

Factum est exinde, praecipiente legato, ut iuraret episcopus[3] et quidam de clero, et consules civitatis, aliique viri fideles, quos nondum in aliquo perfidiae fama resperserat, ut quoscumque vel hactenus noverant, vel nosse eos contingeret in futuro, qui essent huius haeresis vel complices vel actores, eorum nobis nomina scripto depromerent, nulli penitus, vel amore, vel pretio, vel cuiuspiam necessitudinis ratione, parcentes.

Cumque per dies singulos innumera multitudo in catalogum illius conscriptionis incederet, nominatus est inter alios magnus ille Petrus Moranus[4], quem Johannem evangelistam, ut supra diximus, nominabant.

Super quo nos omnes, communicato consilio, decrevimus ab illo inchoare iudicium, ut turba in reliquis perfida contremisceret, cum falsi evangelistae versutiam veri evangelii simplicitas condemnasset.

Missis igitur apparitoribus suis, praecepit eum comes Sancti Aegidii[5], qui fideliter nobis aderat, accersiri.

Sed ille in multitudine divitiarum suarum et parentum numerositate confidens, primae citationis edictum fastuosae dilationis colludio declinavit.

Altera ergo die, praedictus comes, blanditiis magis quam terroribus utens, eumdem Petrum per amicos et notos leniter advocavit, et eum

(1) Sans doute parce qu'on les menaçait d'anathème.

(2) Peut-être s'agit-il ici d'une profession de foi anodine.

(3) Bertrand (1175-1178).

(4) Faut-il lire *Voranus?* Ce surnom pourrait alors avoir le sens de « originaire de Lavaur ».

(5) Les comtes de Toulouse s'appelaient aussi comtes de Saint-Gilles.

nobis tandem, post difficultates plurimas, mistis cum terrore blanditiis, praesentavit.

Tunc unus, qui loquebatur, e nobis, taliter eum exorsus est commonere :

« Eia nunc, Petre, tui te concives accusant quod, sanae fidei regulis confutatis, in Arianae haeresis deveneris pravitatem ; imo per multiplicium errorum versutias et ducas ipse alios, et ab aliis deducaris. »

Ad haec ille, de profundo suspirans, in se non esse huiusmodi est, prima fronte, mentitus.

Et requisitus an hoc iuramento probaret, simplici assertioni suae tamquam viri nobilis et illustris credi oportere contendit.

Caeterum, cum in exigendo iuramento universi pariter instaremus, promisit continuo se iuraturum, ne in hoc ipso deprehenderetur haereticus si, iuxta quod consuetudo erroris illius obtinuit, vitandi iuramenti existeret obstinatus.

Mox igitur sanctorum reliquiae honorabiliter efferentur, cum tam solemmi reverentia et devotioni susceptae, ut et fidelis populus compungeretur ad lacrymas ; haereticos vero, qui convenerant, latebrae potius quam talia spectacula delectarent.

Ipsum vero Petrum, in cantu quem, ad invocandam Spiritus sancti gratiam, profusis lacrymis cantabamus, tremor evidens et pallor operuit, ita ut ab eo color multus aufugeret, et virtus animi deperiret.

Quomodo enim, adveniente Spiritu sancto, in adversariis eius spiritus remaneret ?

Cernere erat hominem quasi morbo paralysi dissolutum, nec loquelam retinuisse, nec sensum, quamvis tantae facundiae fuisse diceretur ab omnibus, quod omnes in dicendo solitus sit superare.

Quid plura ?

Iurat infelix astantibus universis quod de omnibus fidei articulis, quos requireremus ab eo, suae credulitatis exprimeret veritatem.

Res mira, et in tali spectaculo pia incunditate gratissima !

Allatus est liber, in quo iuraverat, et uno de circumstantibus religioso quodam loco occurrentis litterae praenosticum perquirente, illius Scripturae textus occurrit : « Quid tibi et nobis, Iesu, Fili Dei ? Venisti ante tempus perdere nos ? (1) »

Vere, Domine Iesu, nihil tibi et illis, quos Pater tuus, eiectos a te vite vera, tanquam infructuosos palmites amputarat, et foras miserat ut arescant.

At nobis instantibus ut de sacramento altaris suam nobis fidem sine

(1) Matth. VIII, 29.

fraude aliqua fateretur, quod corde non credidit ad iustitiam, nec ore confessus fuit ad salutem ; sed contra id quod de omnibus mentiri decreverat, falsitatis suae prodidit veritatem, et panem sanctum vitae aeternae sacerdotis ministerio in verbo Domini consecratum, non esse corpus Christi novo dogmate contendebat.

Tunc surrexerunt omnes, eum quodammodo lacrymis obruentes, quas et sacramentorum contemptus elicuit, et habita erga miserum compassio christiana profudit.

Nec plura.

Datus comiti reus et haereticus iudicatus, statimque sub diligenti pollicitatione parentum custodiae publicae mancipatur.

Volat facti rumor per vicos et plateas amplissimae civitatis, aperiuntur ora fidelium, et catholicae plebis labia in tua, Christe, praeconia resolvuntur, velut tunc primum in eadem urbe fidei splendor erumperet, et in spem salutis aeternae desperata dudum civitas respiraret.

Ex tunc igitur et deinceps verbum fidei crescebat et multiplicabatur in dies ; ita ut universa urbis facies laetior videretur, quae in candorem lucidae virtutis de tenebris evadebat erroris.

Interea Petrus ad se reversus, Domino respiciente, compunctus, cum se dignum penitus tam praesenti morte cerneret quam futura, missis mediatoribus multis, satisfactionis quaerit aditus, et conversionis pollicetur affectum, ut possit in frugem vitae melioris ab imminentis mortis interitu liberari.

Venit, recipitur, et in conspectu sistitur populi circumstantis, nudo quidem corpore, veteris exuens perfidiae pravitatem.

Ibi se coram omnibus haereticum recognoscens, ibi dedit manus fidei, ibi abrenuntiavit errori, praestito coram omnibus manu dextera iuramento, et datis fideiussoribus tam comite ipso quam multis praecipuis de concivibus suis, quod ad omne mandatum domini legati se subderet, et iussionem eius in omnibus adimpleret.

Tunc indictum est populo ut omnes pariter ad ecclesiam sancti Saturnini die altera convenirent, audituri et visuri solemniter quam poenitentiae formam Petrus ille susciperet observandam.

Omnes ergo, sequenti die, ut fuerant praemoniti, convenerunt ; tanta utique multitudo, tam frequens, ut vix remaneret secus ipsa altaris cornua locus vacuus, qui domino legato, missae solemnia celebranti, sine compressione nimia praeberetur.

Et ecce, coram illa multitudine multa nimis, Petrus ille iam noster per ipsas ecclesiae valvas nudus et discalceatus adducitur, caedentibus eum hinc inde episcopo Tolosano et abbate Sancti Saturnini, donec ad pedes legati in ipsis altaris gradibus se prosterneret.

Ibi in facie Ecclesiae ecclesiasticis reconciliatus est sacramentis ; abiurata omni haeresi, et haereticis anathematizatis ab eo (1).

Mox autem possessionibus eius publicatis universaliter et proscriptis, poenitentia illi talis iniungitur, quod infra quadraginta dies a patria sua exsulaturus abscederet, in servitio pauperum Hierosolymis triennio moraturus.

Interim vero singulis diebus Dominicis ecclesias Tolosanae urbis nudus et discalceatus cum disciplinalibus virgis iussus est circuire, ecclesiarum bona quae abstulerat reddere, usuras omnes quas acceperat restituere, damna pauperum quos afflixerat resarcire, et castrum quoddam suum, quod haereticorum conventiculis profanarat, ab ipsis fundamentis evertere.

Deus bone, quot lacrymas laetitia sancta profudit ! quas gratiarum actiones et laudes populus iubilans et devotus coelestibus choris ingessit ! cum de caverna perfidiae talpa talis educitur, et in Israëliticam ovem lupus rapacissimus reformatur.

Post haec illo dimisso, dominus legatus ad alios manus misit, examinaturus utique illos, quos in magno numero vel suspicio publica, vel accusatio privata notaverat (2).

Nos autem, vix tandem extorta cum lacrymis licentia revertendi, pro eo quod instantia capituli nostri iam reditus exigebat, petita licentia sub ea nobis est exceptione concessa, ut Albiensem dioecesim intraremus, com-

(1) A la page 535 du t. III de l'Histoire etc. de Vaissète on peut admirer une « lettre grise » représentant « la pénitence imposée à Pierre Mauran, chef des hérétiques de Toulouse, par le cardinal légat dans l'église de S. Sernin ».

(2) L'épisode de Pierre Moran est ainsi résumé par Roger Hovedenus :

Cum igitur praedictus cardinalis et caeteri viri catholici Tolosam essent ingressi, invenerunt ibi quemdam divitem duo castella habentem, unum intra civitatem, et aliud extra muros civitatis : qui, ante illorum adventum, se haereticae pravitatis sectatorem confitebatur, sed iam, prae timore exterritus, sectam illam execrabilem velare cupiens, christianissimum se esse simulabat.

Quod cum cardinali innotuit, praecepit praedictum divitem sibi praesentari.

Qui cum venisset, ut fidem suam confiteretur, in omnibus articulis inventus est fidei christianae contrarius.

Et ideo, a praedicto cardinali et episcopis qui cum eo erant, manifestus haereticus iudicatus est et condemnatus ; et ab illis praeceptum est ut res illius confiscarentur, et turres eius, quas proceras et pulcherrimas habuit, demolirentur.

Videns ergo se damnatum et res suas confiscari, venit ad cardinalem et socios suos episcopos, et ad eorum pedes prostratus veniam postulavit, et, iniuncta sibi poenitentia, nudus ducitur et flagellatur per plateas et vicos civitatis.

Deinde iuravit se Hierosolyman iturum, et ibidem in Dei servitio per triennium moram facturum ; et si post triennium domum rediret, possessiones suae redderentur ei : ita tamen quod turres suae caderent in testimonium haereticae pravitatis, et ipse daret domino suo Comiti Tolosano quingentas libras argenti.

His ita gestis, multi haeretici, timentes ne simili modo tractarentur, venerunt ad cardinalem et ad socios suos et secreto confessi errorem suum, et veniam postulantes misericordiam consecuti sunt.

monituri principem terrae, Rogerum scilicet Biterrensem, ut Albiensem episcopum (1), quem sub custodia haereticorum in vinculis tenebat (2), absolveret, et universam terram suam iuxta domini legati praeceptum eliminatis haereticis emundaret (3).

Ingredientibus ergo nobis, una cum supradicto Bathoniensi episcopo, illam perditissimam regionem, quae, velut totius sentina malitiae totam in se colluvionem haeresis illuc defluentis excepit (4), praedictus Rogerus in ultimos et inaccessibiles terrae suae fines abscessit, tam mala conscientia profugus, quam causae suae merito desperatus.

Oderat enim lumen veritatis actor malitiae, nec sustinere poterat nostrae collocutionis accessum qui totus recesserat in opera tenebrarum.

Pervenimus tamen ad quoddam munitissimum castrum eius, quod proprie ac singulariter Castri (5) nomine incolae nuncupabant.

---

(1) On ne sait pas au juste s'il se nommait Guillaume ou Claude.

(2) « Nous ignorons pour quel sujet le vicomte Roger fit emprisonner ce prélat. Il est « vrai que Manriquez (Ann. Cist. ad an. 1178, c. II, n. 1) prétend que Roger, piqué de ce « que l'évêque d'Albi le reprenoit sur ses mœurs ou sur ses sentimens, mit la main sur « lui, comme un autre Herodes et le fit renfermer dans une étroite prison ; et que le pere « Langlois a avancé que le vicomte n'avoit pas d'autre sujet de se plaindre de l'évêque, « sinon que ce prélat étoit zélé catholique : mais ce ne sont que de vaines conjectures. » (Vaissète, op. cit., p. 541).

(3) Voilà donc le vicomte de Béziers compromis, conformément au désir et aux menées de son hypocrite beau-père.

(4) Henri de Clairvaux ne connaissait des soi-disant hérétiques du diocèse d'Albi que ce que lui en avait fait accroire Raymond de Toulouse. Néanmoins, c'est lui qui, le premier, a fait du mot « albigeois » un synonyme de « manichéen ». Telle peut être la portée d'une invective.

(5) D'après Vaissète (III, p 542), « il n'y a pas lieu de douter que ce ne fût le château ou la ville de Castres en Albigeois, qui étoit du domaine de Roger ». Cependant il faut remarquer que :

1. Les habitants de l'endroit pouvaient très bien appeler « le Château », tout court, ce que leurs voisins sentaient au contraire le besoin d'appeler « le Château de la Vaur » (aujourd'hui « Lavaur » par agglutination) pour le distinguer des autres « Châteaux », non moins innombrables alors qu'aujourd'hui ;

2. C'est à Lavaur que les anciens annalistes placent les exploits dont se vante ici notre abbé ;

3. L'expression « *munitissimum castrum* » reparaît dans celle de « *castrum munitissimum* » dont se sert l'épitaphe d'Henri de Clairvaux pour désigner Lavaur, et Guillaume de Tudèle nous fait savoir que, en effet,

> Lavaurs fon tan fortz vila que anc e nulh regnat
> Plus fort en terra plana non vi om que fos natz.
> Ni ab milhor clausura ni ab plus prions fossatz ;

4. Henri de Clairvaux nous apprend ici que « *omnes fere habitatores illius castri vel haeretici vel haereticorum complices erant* » : sur la donnée d'une lettre écrite, en 1212, au pape Innocent III, par des prélats assemblés en concile à Lavaur même, « *ubi sedes erat Sathanae, et quasi huius erroris provincia* », Pierre de Vaux Cernay nous rappellera qu'à Lavaur « *erat fons et origo totius haereseos* », et Guilaume de Puy Laurens prétendra que le diable y avait élu domicile par le moyen des hérétiques et en avait fait une synagogue de Satan ;

5. Lorsque, en 1180, Henri de Clairvaux, devenu légat du pape, voudra faire en Albigeois une rafle d'hérétiques, c'est à Lavaur, et non pas à Castres, qu'il se rendra ;

6. Et c'est encore à Lavaur, et non pas à Castres, qu'il retrouvera, en cette occasion, la femme de Roger.

Ibi habitabat uxor eius cum militia magna et familia multa nimis. Omnes fere habitatores illius castri vel haeretici vel haereticorum complices erant, licet, sola Domini virtute repressi, nihil contra fidem quam praedicabamus praesumerent vel mutire.

Quamvis enim essemus et nos in manibus ipsorum positi, et velut intra quosdam potentiae complices haeretica undique multitudine circumventi, verbum tamen Domini non erat alligatum, quin eos continuis invectionibus et increpationibus feriremus (1).

Cumque videremus quod nihil omnino praesumerent respondere, iudicavimus praedictum Rogerum proditorem, haereticum, et de violata pace episcopi et securitate periurum ; eum tamquam publica excommunicatione damnatum, ex parte domini legati et praedictorum regum, in praesentia coniugis militumque suorum, confidenter in Christi nomine diffidantes (2).

Ecce amodo satis apparet quam grande et evidens ostium patet principibus christianis, ut Christi ulciscantur iniurias, ponantque desertum illud quasi hortum Domini, et solitudinem eius in delicias paradisi (3).

Ne autem vel parum vel nihil contra illos posse causentur, sciant omnes (4) generalem fuisse in urbe Tolosana sententiam quod, si visitatio ista fuisset adhuc triennio retardata, vix inveniretur in ea qui nomen Christi amplius invocaret (5).

Super haec autem omnia, praedictus comes Sancti Aegidii, coram populo civitatis, praestito iuramento, firmavit quod amodo nec prece nec pretio favebit haereticis nec eos in terra sua ulterius sustinebit (6).

---

(1) La légende fera un miracle de ce que les Vauréens n'ont pas assommé le provocateur.

(2) Ces prélats... *le défierent* au nom de J. C. de la part du pape et des rois de France et d'Angleterre, en présence de sa femme et de ses chevaliers ; c'est-à-dire, qu'ils lui déclarerent la guerre » (Vaissète, III, p. 541).

(3) Onctueuse manière de dire en patois de Chanaan qu'il faudrait que les seigneurs temporels fissent la guerre aux hérétiques pour les convertir ou les exterminer. C'était le dada d'Henri de Clairvaux.

(4) Vaissète (III, p 541) traduit : « Afin qu'ils ne s'excusent pas sur le peu de fruit qu'il y aurait à faire, qu'ils sçachent, que... »

(5) Nous avions donc raison de dire qu'Henri de Clairvaux n'était pas en bonne foi lorsqu'il prétendait avoir renoncé au dessein d'aller sermonner les hérétiques de Toulouse parce qu'il craignait d'en faire des hypocrites : *ne ipsi forsitan, ex monitis nostris, in sua redderentur perfidia cautiores.* Il est vrai cependant que sa *visitatio* n'entrava pas les progrès de l'hérésie autant qu'il voudrait le faire croire. Les chroniqueurs de son temps ne sont pas si optimistes.

(6) C'est sans doute à cet engagement que font allusion les Toulousains, dans la lettre qu'ils adressèrent en 1211 au roi Pierre d'Aragon, là où ils disent être « *scientes, praeterito processu longi temporis, D. comitem patrem moderni comitis, ab universo Tolosae populo accepisse in mandatis, instrumento inde composito, quod si quis haereticus inventus esset in Tolosana urbe vel suburbio, cum receptatore suo pariter ad supplicium traderetur, publicatis possessionibus utriusque ; unde multos combussimus, et adhuc, cum invenimus idem facere non cessamus* ». Cf. Vaissète, III, *Preuves*, col. 282.

***

Le départ d'Henri de Clairvaux pour le chapitre général de son ordre ne fit pas relâcher le zèle des autres missionnaires.

L'un d'entre eux, Jean Belles-Mains, fut élevé à la dignité de légat, sans préjudice de la légation de Pierre ; et à eux s'unirent deux prélats éminents, « soit, dit Vaissète, qu'ils l'ayent fait par zele et de leur propre mouvement, soit qu'ils eussent été nommez par les deux rois ». L'un était Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, métropole de Toulouse ; et l'autre Guérin, archevêque de Bourges, d'où dépendait Albi.

Ce n'est pas tout.

La contenance du vicomte de Béziers avait engagé le légat Pierre à faire escorter l'évêque de Bath de plusieurs seigneurs laïques, pour essayer d'obtenir, de gré ou de force, la délivrance de l'évêque d'Albi.

Cette seconde phase de la mission ne pouvait donc manquer d'être mouvementée.

Nous en connaissons ou pouvons en reconstruire quelques détails grâce aux sources suivantes :

1° Un fragment de lettre d'Henri de Clairvaux,

2° Une lettre du légat Pierre,

3° Le traité de Bernard de Fontcaude contre les Vaudois.

***

Par un fragment (1) de la lettre qu'Henri écrivit en 1180 au lendemain de la prise du Château de la Vaur (prise que nous raconterons plus loin) nous apprenons, entre autres choses, que l'archevêque de Bourges alla prêcher dans cette forteresse de l'hérésie.

A cette occasion, il recueillit de la bouche d'une femme de mauvaise vie, contre les Vauréens, une accusation dont la nature et la portée n'ont pas encore été assez mises en relief.

« *Guarino*, lisons-nous, *olim archiepiscopo Bituricensi, illic praedicanti, Vierna, coniux Sicardi de Boyssa et de Granouillet, palam confessa est a quinquaginta religiosioribus eiusdem sectae, nocte quadam, fuisse stupratam, cum ipsa eisdem, vitae causa sanctioris, thoro viri spreto, se coniunxisset.* »

Remarquons en passant que, telle que la rapporte le crédule Henri, cette confession est si évidemment calomnieuse, que dom Vaissète, en la répétant à son tour, a soin d'en voiler la repoussante crudité, pour la rendre moins inacceptable : « Vierne femme de Sicard de Boysse de « Graulhet, qui ayant été séduite par les sectaires, avoit quitté son mari

(1) Il nous a été conservé par Geoffroi, prieur de l'abbaye de Vigeois (*Bibl.* LAB., t. II, p. 327), mais ne figure pas dans l'édition que MIGNE (*Patrologiae cursus*, t. CCIV) a donnée des œuvres d'Henri de Clairvaux.

« pour les suivre, sous prétexte de mener une vie plus parfaite, confessa « entr'autres à feu Guerin archevêque de Bourges, qui prêchoit durant « cette mission, qu'elle avoit commis des infâmies horribles avec les « plus religieux d'entr'eux. »

Ce qu'il importe surtout de remarquer dans cette incroyable déposition, c'est que des « infamies horribles » y revêtent un caractère rituel : c'est que les assemblées nocturnes des hérétiques y sont représentées comme des sabbats.

Rien d'étonnant, après cela, que le nom par lequel seront bientôt désignés les hérétiques du Château de la Vaur soit devenu synonyme de « sorciers »! (1)

Rien d'étonnant non plus en ce qu'il ait été remplacé quelquefois, et de bonne heure, par celui de « *Insabbatati* » (ensorcelés)! (2)

***

La lettre du cardinal de saint Chrysogone, que nous transcrirons plus loin, nous informe que, pendant ce temps, les dénonciations et excommunications continuaient de plus belle.

Parmi les victimes que le comte de Toulouse et d'autres sycophantes désignèrent aux foudres de l'Église... et aux agents du fisc, celles qui y sont mentionnées méritent bien notre attention.

Il s'agit de Raymond de Baimiac, de Bernard Raymundi, et de quelques autres, que l'on accusait d'avoir prêché les erreurs les plus compromettantes :

1° *Quod duo dii existerent, alter bonus alter malus : bonus qui invisibilia tantum, et ea quae mutari aut corrumpi non possunt, fecisset ; malus, qui coelum, terram, hominem, et alia visibilia condidisset ;*

2° *Corpus Christi non confici per ministerium sacerdotis indigni aut aliquibus criminibus irretiti ;*

3° *Virum cum uxore* non *salvari, si alter alteri debitum reddat ;*

4° *Baptismum parvulis non prodesse*, etc.

Le père Langlois (3) « dit que les deux chefs des hérétiques, Ray- « mond de Baimiac et Bernard de Raymond, étoient des plus célèbres

(1) V. Duverger, *La Vauderie dans les états de Philippe le Bon*, Arras, 1885.

(2) « Le nom d'*Ensabatés* s'explique des *sabates* plus ou moins apostoliques qu'ils « avaient déjà la coutume de porter. On a donné à ce nom les interprétations les plus « drôlatiques. D'après Perrin et ses répétiteurs, ce nom signifie que les disciples de Valdo « n'observaient aucun Sabath » ; Léger, au contraire, pense que c'est « comme s'ils faisaient « quelque sabbat avec les sorciers ». Tel moine s'amuse à dire que ce sont eux qui ont « choisi ce nom ; ainsi Ebrard de Béthune. V. Hahn, *Gesch. d. Wald.*, 1847, p. 263, n. 3 et « suiv. » Ainsi s'exprime Emile Comba, *Histoire des Vaudois*. I (1901), p. 74. Cfr. p. 215-216. Pour nous, l'étymologie proposée par Léger est seule admissible.

(3) *Histoire des Albigeois*, p. 48.

« Albigeois de Castres. Il n'y a aucune preuve qu'ils ayent dogmatisé « dans cette ville : il paroît au contraire qu'ils étoient de Toulouse »[1].

Quoi qu'il en soit « *a domino Papa, et... Bituricensi et Narbonensi archiepiscopis, et a Tolosano episcopo, et a* Petro apostolicae sedis legato, *propter perversam praedicationem et sectam excommunicati fuerunt.* »

De leur côté, le comte de Toulouse et les autres barons les mirent hors la loi : « *eos in perpetuum abiuraverunt.* »

Mais ces condamnations furent probablement prononcées en contumace, puisque nous allons retrouver ceux contre qui elles étaient lancées sains et saufs dans les terres du vicomte de Béziers et nullement désireux de subir le même sort que Pierre Moran.

***

Le nom de leur ville de refuge n'est pas écrit en toutes lettres dans l'épître du cardinal Pierre ; mais ce que nous savons déjà du Château de la Vaur nous autorise à reconnaître en cette localité, sise à peu près à mi-chemin entre Toulouse et Albi, l'asile le mieux fait pour les recevoir. Le père Langlois n'aurait pas parlé de Castres, s'il avait mieux su identifier le *munitissimum castrum* de la lettre d'Henri.

C'est, en effet, à La Vaur que Guillaume de Puy Laurens nous les fera retrouver, en 1180, et que Vaissète les fera se réfugier après leur seconde condamnation, en 1179 ; ce qui nous permet de demander pourquoi ils n'y seraient pas accourus dès leur premier procès, en 1178.

Mais ce qui confirme le mieux notre hypothèse, c'est que le nom sous lequel ils vont passer à la postérité et qu'ils légueront aux Ensabbatés ne peut dériver que de celui de La Vaur.

***

Aujourd'hui, s'il fallait donner un nom *français* à des hérétiques ayant leur quartier général à Lavaur, on les appellerait « *Vauréens* ».

Vers 1219, un poète *provençal* du diocèse de Toulouse appelait les Ensabbatés « *Valdres* »[2].

Ce mot (où *d* n'est qu'un son accessoire qui s'est développé entre *l* et *r* naturellement, comme celui de l'ancien futur *valdrai* du verbe *valoir*) est composé de la racine *Valr-* et du suffixe *-es* (dérivé du latin

(1) Vaissète, *op. cit*, p. 542.

(2) V. la « *Chanson de la Croisade contre les Albigeois* (éd. P. Meyer, Paris, 1875-9), vers 3502 et note :

E casses los eretges e ls rotiers e ls Valdres.

Cf. le vers 6573 :

E cassar los eretges e los ensabatatz.

C'est à tort que M. Paul Meyer a pris la graphie *valdres* pour une erreur.

-ensis et correspondant au français *-ois, -ais*), qui sert à indiquer la provenance et ne se soude guère qu'à des noms de lieux.

La racine *Valr-* désigne donc une localité.

***

Le latin possédait deux l différents : l **dental** ordinaire, dans *lana, ala, clarus, plus, tabula*, etc., et l **vélaire** qui s'entendait devant une consonne : *alba, talpa, palma*, etc.

C'est le grammairien Consentius (V^e^ siècle) qui nous l'apprend : « *Nam alicubi pinguius, alicubi debet exilius proferri ; pinguius cum vel* b *sequitur ut in* albo, *vel* c *ut in* pulchro, *vel* f *in* adelfis, *vel* g *ut in* alga, *vel* m *ut in* pulmone, *vel* p *ut in* scalpro ; *exilius autem proferenda est, ubicumque ab ea verbum incipit, ut in* lepore, lana, lupo, *vel ubi in eodem verbo et prior syllaba in hac finitur, et sequens ab ea incipit ut* ille *et* Allia. »(1)

De ces deux sons le français moderne n'a conservé que le dental. L'autre, qui a dû être à peu près le *l* vélaire slave, existait encore dans le plus vieux français,(2) et n'a pas cessé de vivre dans le patois provençal de la haute vallée de la Germanasque (Piémont)(3) ; mais, dans la plupart des dialectes de la Gaule, il s'est peu à peu vocalisé, aboutissant à *u (ou)*, qui se combine avec la voyelle précédente.(4)

Naturellement, il y eut une phase où, cette articulation pouvant être prise tout aussi bien pour *u* que pour *l* (de même qu'en portugais moderne la différence de prononciation entre *alto* et *auto* est presque insaisissable(5)), les scribes ne surent trop comment la représenter : aussi hésitèrent-ils longtemps entre la graphie *l* et la graphie *u*. C'est sans doute sous l'égide de cette ambiguïté que, vers 1235, le Donat provençal enregistre le dérivé de *vultus* avec la forme *voltz* sous *oltz* (54 a 44) et avec la forme *voutz* sous *outz* (57 b 39), et que, quelques lustres plus tôt, Raymond Vidal constate la coexistance de *lial* et *liau*.

Mais pour le monosyllabe *Valr* il n'y avait pas lieu d'hésiter : toutes les langues néo-latines ayant horreur de la terminaison *-lr*, le provençal ne pouvait opter que pour la graphie *Vaur*.

C'est ce qu'il fit, et c'est pour cela que ce nom a été traduit en latin par *Vaurum*(6), d'où est venu l'adjectif *vaurensis*.

---

(1) KEIL, *Grammatici latini*, V, 394

(2) Les notions qui précèdent sont empruntées presque textuellement à la *Grammaire historique de la langue française* par KR. NYROP, t. I, 2.me éd. (1904), p. 323.

(3) Dans des mots comme *albo, alp, balmo*, etc.

(4) P. VÖLKEL, *Sur le changement de l'L en U*. Progr. Charlottenburg, 1888. — Cfr. *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, X, 246-249.

(5) NYROP, *op. cit.*, p. 328.

(6) *Vaurum* figure très souvent dans la chronique de Pierre de Vaux Cernay et dans les documents y inclus. Ailleurs on trouve aussi *Vora* et même *Vera*.

***

Mais le mot *Valdres* est un *hapax legomenon* (1) et il est probable que les habitants de Lavaur aient plutôt été connus sous le nom de *Valres* ou *Vaures*, comme qui dirait *Vaurois*.

Nous serions donc tenté de voir des dérivés de ces mots dans ceux sous lesquels les Ensabbatés sont désignés dans le latin commun *(Valdenses)* et dans le provençal de la *Nobla Leiçon (Vaudes)* ; et l'affaiblissement de *r* en *d*, dont le latin devenant italien nous offre des exemples tels que *quaerere* > *chiedere*, *retro* > *dietro*, *rarus* > *rado*, *armarium* > *armadio*, *prora* > *proda*, etc., pourrait nous affermir dans notre illusion, si un examen plus attentif ne nous décelait, au contraire, le phénomène inverse.

Le son final des racines *Valr-* et *Vaur-*, avant d'aquérir la force vibrative qu'il a conservée, a été d'une douceur telle, qu'on a pu, à un moment donné, le prendre pour un *d*. C'était peut-être encore là un effet du voisinage de *l* vélaire.

Ce qui est sûr c'est que les racines *Valr-*, *Vaur-*, *Vald-*, *Vaud-* remontent toutes, plus ou moins directement, à la racine *Vall-* : en d'autres termes, *Valdenses* dérive lui-même de *Vallenses*, autre ancien appellatif des Ensabbatés, qui n'a pas eu le temps de prendre vogue. Il ne se lit, en effet, que dans l'*Antihaeresis* d'Ébrard de Béthune ; mais rien ne nous autorise à croire qu'Ébrard se soit amusé à altérer sciemment en *Vallenses* la forme *Valdenses*.

Nous dirons tout à l'heure comment *-ll-* a pu devenir *-ld*.

Pour le moment il suffira de prouver que *Vallenses* provient d'un doublet de *la Vaur*.

Un tel doublet existait-il ?

Oui : nous en avons des preuves irrécusables, en provençal et en latin.

Dans la laisse XCVII de la Chanson de la Croisade contre les Albigeois, Guillaume de Tudèle, quatre ou cinq ans avant que son continuateur composât les vers que nous avons cités en note, faisait rimer *Lavaur* (ou plutôt son équivalent) avec les mots *natural*, *val* (vallée), *sendal*, *chival*, *val* (vaut), *Montreial*, *cominal*, *mal*, *Nadal*, *carnal*, *nazal*, *mortal*, *senescal !*

Le phénomène est si étrange, que l'éditeur du poème le commente ainsi : « *Lavaur*, au v. 2130, semblerait fautif et on chercherait à le remplacer par quelqu'autre nom de lieu en *al*, s'il n'était garanti par la rédaction en prose. Peut-être toute la rime sonnait-elle en *au ?* »(2)

(1) Ce n'est, en effet, que par exception que, en provençal, le grope *-lr-* devient *-ldr*.

(2) *La Chanson de la Croisade* etc., I, p. CIII.

Point n'est besoin, selon nous, d'en arriver là. On peut, avec plus de vraisemblance, admettre que Guillaume avait effectivement écrit *Laval*, et qu'un copiste (1) a ensuite malencontreusement remplacé la graphie originelle par celle, plus en vogue, de *Lavaur*. Bien entendu, cette substitution ne s'est pas bornée à l'endroit où elle fausse la rime. On la retrouve aux vers 1524, 1536, 1574, 1912, 1961, 1973, 2039, 2268 ; mais au vers 1639 (l'attentat est flagrant) elle ne s'est opérée qu'à moitié : nous y lisons *Lavar*.(2)

De l'existence d'un manuscrit où se lisait encore la forme *Laval* (*Lavals* au cas nominatif) nous avons d'ailleurs un autre indice dans le fait que la chronique latine dite d'Aubri des Trois-Fontaines (3) rend ce mot par *Valles*, et non pas par *Vaurum*, quand elle puise dans le poème de Guillaume des données relatives à Lavaur.

Voici le passage où sont résumées les laisses LXVIII et LXIX de la Chanson :

Anno 1211... Et in illa quadragesima fuit sessio de Vallibus *dyocesis Albige et eiusdem castri captio. Vir magnus inter Albigenses Haymericus Ligalz fuit occisus, et soror eius Geralda, domna* Vallium, *pessima Albigensis necata fuit in puteo et lapidibus obruta.*

Et ecce Nicholaus de Basochiis et 1500 peregrini veniebant, et iam erant apud Montem Gaudii, venturi ad Valles, *cum comes Fuexensis cum haereticis eis obvians bene mille interfecit.*(4)

Nul n'osera nier l'importance de ce morceau ; mais, comme, pour l'infirmer, des critiques exigeants pourraient se prévaloir de ce qu'Aubri ou ses copistes y ont commis quelque faute de traduction ou de transcription, il est heureux que ce même Aubri, dans un autre endroit de sa chronique *(ad ann. 1181)*, indépendamment du poème de Guillaume, et sans avoir conscience de l'incongruité qu'il commettait, désigne la Vaur non plus par le pluriel *Valles*, mais par le singulier *Vallis*.

Nous citerons plus loin ce nouveau témoignage. Ici bornons-nous à constater que *Vallenses* peut bien dériver d'une des formes sous lesquelles le nom de la Vaur a été connu à l'époque dont nous nous oc-

(1) Celui-ci s'appelait probablement Pons, puisque, après le vers 2768, entre la partie du poème qui est l'œuvre de Guillaume et celle qui est le fait d'un continuateur anonyme, on lit ces mots, de la même écriture que le texte, et qui ont été raturés : *Pons escriva*. Ce scribe serait-il aussi l'auteur de la continuation ?

(2) Dans certains dialectes du Sud-Est, *l* vélaire devient *r* ; cette graphie révélerait-elle la patrie d'un des copistes ?

(3) Elle a été publiée dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum tomus* XXIII (1874).

(4) Théodore de Bèze n'aura donc pas tous les torts quand il soutiendra que « les Vaudois ont esté ainsi appelés à cause de leur demeure ès *vallées* » ; le mal est qu'il ajoute : « ès détroits des Alpes ». Cf COMBA, *op. cit.*, p. 12.

cupons ; tant est vrai que l'auteur qui nous a transmis cet appellatif, dont il ignorait la véritable origine, en voyait lui-même la raison d'être *in* VALLE *lacrymarum.*

***

Ce qu'Ébrard de Béthune nous apprend des *Vallenses* s'accorde assez bien avec ce que nous lirons dans la lettre du cardinal Pierre au sujet des hérétiques mentionnés plus haut ; mais ce que Bernard de Fontcaude nous dit des *Valdenses* est encore plus significatif.

Voici en quels termes cet auteur raconte leur premier procès :

Sanctae Romanae Ecclesiae praesidente domino Lucio (1), *inclytae recordationis, subito extulerunt caput novi haeretici, qui, quodam praesagio futurorum sortiti vocabulum, dicti sunt Valdenses, nimirum a* valle densa, *eo quod profundis et densis errorum tenebris involvantur.*

Hii, quamvis a praefato summo pontifice condemnati, virus suae perfidiae longe lateque per orbem temerario ausu evomuerunt.

Ea propter, contra eos, pro ecclesia Dei, dominus Bernardus, Narbonensis archiepiscopus, religione et Dei honestate insignis, zelans legem Dei, se fortem murum opposuit.

Accitis itaque pluribus tam clericis quam laicis, religiosis ac saecularibus, ad iudicium vocavit.

Quid plura ?

Causa diligentissime investigata, condemnati sunt.

Nihilominus, tamen, postea, et clam et publice, semen suae nequitiae spargere ausi sunt (2).

Nous devons toutefois corriger un anachronisme. L'abbé de Fontcaude, qui puisait ses informations dans un document sans date (3), où, à l'instar de la lettre du cardinal légat, n'étaient nommés ni l'archevêque de Narbonne (Pons) qui avait instruit le procès, ni le pape (Alexandre III) qui avait préalablement excommunié en bloc les hérétiques, croyait, en nommant Lucius III et Bernard de Narbonne (1180-1191), com-

(1) Vaissète (III, p 128) croit, à tort, qu'il peut s'agir de Lucius II (1144-1145) : « L'abbé de Fontcaude dit dans cet ouvrage, que les hérétiques qu'il réfute avoient commencé à répandre leurs erreurs sous le pontificat *du pape Luce*, ce qu'on doit entendre sans doute de Luce II. et non de Luce III. comme on le prétend, à moins qu'il ne veuille parler que des Vaudois : car il est certain que les Henriciens, qui sont les mêmes que les hérétiques qu'il appelle *Ariens*, firent de grands progrès dans la province au milieu du XII. siècle. »

Pour A. MONASTIER, *Histoire de l'église vaudoise*, I (1847) p. 81, il n'y a pas de doute. « L'auteur de ces lignes, ayant dédié le livre dont elles sont tirées à Lucius III, qui fut pape de 1181 à 1185, et y faisant mention d'un autre pape du même nom, déjà défunt, Lucius, de glorieuse mémoire, parle donc de faits arrivés avant 1144, date de la mort de Lucius II. » Mais il est inexact que Lucius II soit mort en 1144 et que Bernard ait dédié son ouvrage à Lucius III.

(2) *Bibl. Max. Patr.* t. XXIV, 1585.

(3) La sentence de Raymond de Daventry dont nous parlerons plus loin.

bler tout bonnement des lacunes aisées à remplir, tandis que, pour la vérité, il aurait au contraire dû nommer les prédécesseurs de ces personnages.

Cet anachronisme est d'autant plus déplorable qu'il a fourvoyé les critiques et les historiens les plus perspicaces et qu'il s'étend par contrecoup à d'autres événements.

Gretser se contente de dire que, dans ce débat, *Bernardi Archiepiscopi Narbonensis zelus et ardor fidei defendendae praecipue eminuit... Sed tempus... [auctor] non exprimit.*

Vaissète (1) se permet de préciser davantage. Il croit que le débat eut lieu quand Bernard était archevêque de Narbonne. « On peut, dit-il, juger par là à peu près de l'époque de cette assemblée. » Et en marge il appelle cette assemblée « concile de Narbonne. »

Le terme « concile » peut passer, vu la participation de plusieurs prélats au jugement de nos hérétiques ; mais qu'un tel concile ait eu lieu à Narbonne, c'est ce que nous ne pouvons admettre, car Bernard de Fontcaude n'en dit rien et nous savons d'autre source qu'il eut lieu à Toulouse.

Monastier s'éloigne encore plus de la vérité. A la page 74, il écrit : « Ces Vaudois,... quoique condamnés par le même souverain pontife (Lucius II), continuèrent à vomir, avec une audace téméraire, au long et au large, dans le monde entier, le poison de leur perfidie. C'est pourquoi le seigneur Bernard, archevêque de Narbonne, s'opposa à eux (au concile de Lombers, étant évêque de Lodève), au nom de l'Église comme une forteresse. » Or, à la page 60, il avait dit : « En 1165... un concile tenu à Lombers fit comparaître les hérétiques, etc. »

***

Nous venons de prouver de notre mieux que, condamnés à Toulouse, Raymond de Baimiac, Bernard Raymundi et quelques autres hérétiques s'étaient réfugiés à la Vaur.

Rejoignons-les-y sur les données de la lettre du légat Pierre, cardinal de Saint-Chrysogone.

Ce document est d'une importance inestimable, aussi ne saurions-nous mieux faire que de le reproduire ci-dessous *in extenso* (2).

***

Petrus Dei gratia tituli sancti Chrysogoni presbyter Cardinalis, Apostolicae Sedis Legatus, universis sanctae matris Ecclesiae filiis Catholicam atque Apostolicam Fidem servantibus in Domino salutem.

(1) *Op. cit.*, p. 128.

(2) D'après Baronius, *Annales ecclesiastici*, ann. 1178, xxii sqq. Roger de Hoveden l'a fait passer dans sa chronique presque tel quel.

Testante Apostolo (Ephes. 4), sicut unus Deus, ita et una Fides esse dignoscitur, a cuius integritate nullus potest sine periculo deviare.

Cuius fundamentum, praeter quod nullus aliud potest ponere, Apostoli, et Apostolici viri successores eorum, inspirante et docente Spiritu Sancto, sanis doctrinis tamquam vivis ex lapidibus ita firmiter, et circumspecte iecerunt: quod nec sonantis impetus Aquilonis, nec impiorum machinae, licet crebris assultibus impugnetur, illud potuerunt a sua firmitate movere.

Unde quamvis diebus istis quidam falsi fratres, Raymundus videlicet de Baimiaco, Bernardus Raymundi, et quidam alii haeresiarchae transfigurantes se in Angelos lucis, cum sint satanae, prius Christianae et Apostolicae Fidei contraria praedicantes, multorum animas venenata praedicatione deceperunt, et secum traxerunt ad ruinam: novissime tamen ille, qui revelat mysteria, et ad confutandos seniores Israël dedit spiritum Danieli (Dan. 13), ad animas diabolica fraude deceptas respiciens, noluit ulterius perfidiam illorum velari, nec Christianae Fidei sinceritatem illorum praedicatione corrumpi; sed sua admirabili potestate, audientibus et videntibus multis, quod prius latuerat, venenum perfidiae detexit, in augmentum et gloriam Fidei Christianae.

Cum itaque praedicti Raymundus et Bernardus, atque alii, venerabili fratri nostro Reginaldo Bathoniensi Episcopo, et nobilibus viris, Vicecomiti de Turena, et Raymundo de Castro novo, qui de consilio nostro in terram Rogeri de Beders pro liberatione venerabilis fratris nostri Albiensis Episcopi venerant, occurrissent, et se confiterentur a nobili viro Comite Tolosano, et aliis Baronibus qui eos in perpetuum abiuraverant, iniuste tractari: cum pro defensione fidei suae ad praesentiam nostram se venturos proponerent, si veniendi, et redeundi securitatem haberent; memorati Episcopus et Vicecomes, ne corda simplicium, qui illorum faece erant imbuti, scandalum paterentur, et dissidentiae nostrae adscriberent, si eis audientia negaretur: ex parte nostra et praedicti Comitis indulserunt, ut cum omni securitate se conspectui nostro praesentarent, quatenus sub nostro et venerabilis fratris nostri Pictaviensis Episcopi Apostolicae Sedis Legati, et aliorum discretorum virorum, et totius populi examine audirentur, et si recte et sane crederent, probarentur: et postquam a nobis examinati fuissent, nihilominus ad propria remearent securi, ne metu vel violentia qualibet viderentur inducti ad confessionem verae Fidei: ita tamen, quod post elapsos octo dies, iuxta edictum quod exierat, nisi ad Fidem nostram redirent, de terris Principum, qui eos abiuraverant, deberent expelli.

Nositaqu e, indulgentiam eis ab Episcopo et Vicecomite factam, quamvis a praefato Comite Tolosano et aliis nobilibus viris (sicut dixi-

mus) iam exierat edictum ut de terris eorum deberent expelli, ratam habentes, eodem Pictaviensi Episcopo et praedicto Comite Tolosano, et aliis clericis et laicis, quasi trecentis, in Ecclesia beati Stephani nobiscum pariter congregatis, illis iniunximus ut fidem suam nobis exponerent, et, ad Catholicae Fidei veritatem redeuntes, infamiam, quam et tota terra et ipsi per damnabilem praedicationem incurrerant, per salutiferam confessionem verae Fidei removerent.

Ipsi vero, inter alia verba quae hinc inde processerunt, chartam quamdam, in qua fidei suae articulos conscripserant, in medium protulerunt, et eam, sicut prolixius scripta fuerat, perlegerunt.

In qua cum verba quaedam deprehendissemus, quae et suspecta videbantur existere, et nisi plenius exponerentur, haeresim quam praedicaverant, possent velare: quaesivimus ut, Latinis verbis respondentes, suam fidem defenderent, tum quia lingua eorum non erat nobis satis nota, tum quia Evangelia et Epistolae, quibus tantummodo fidem suam confirmare volebant, Latino eloquio noscuntur esse scripta.

Cumque id facere non auderent, utpote qui linguam Latinam penitus ignorabant, sicut in verbis unius illorum apparuit, qui, cum Latine vellet loqui, vix duo verba iungere potuit et omnino defecit; necesse fuit nos illis condescendere, et de Ecclesiasticis sacramentis, propter imperitiam illorum, quamvis satis esset absurdum, vulgarem habere sermonem.

Illi ergo, duo esse principia denegantes, publice coram nobis et praedictis viris confessi sunt et firmiter asseruerunt quod unus Deus altissimus omnia visibilia et invisibilia condidisset; quod etiam scripturis, sicut verum est, Evangelicis atque Apostolicis comprobabant.

Confessi sunt etiam quod sacerdos noster, bonus sive malus, iustus vel iniustus, et talis etiam quem adulterum vel alias criminosum indubitanter esse scirent, corpus et sanguinem Christi posset conficere, et, per ministerium huiusmodi sacerdotis et virtutem divinorum verborum quae a Domino prolata sunt, panis et vinum in corpus et sanguinem Christi vere transubstantiantur.

Asseruerunt quoque quod parvuli vel adulti nostro baptismate baptizati salvantur, et nullus sine eodem baptismo potest salvari; omnino inficiantes se aliud baptisma aut manus impositionem, sicut eis imponebatur, habere.

Affirmaverunt nihilominus quod et vir et mulier matrimonio copulati, si aliud peccatum non impediat, licet carnaliter alter alteri debitum reddat, propter bonum matrimonii excusati, salvantur, et propter hoc numquam damnantur.

Archiepiscopos praeterea, et Episcopos, Presbyteros, Monachos, Ca-

nonicos, et Eremitas, Templarios et Hospitalarios affirmaverunt esse salvandos.

Dignum quoque et iustum esse dicebant, ut Ecclesias in honore Dei atque Sanctorum fundatas cum summa devotione visitantes adirent, et sacerdotibus, et aliis earum ministris honorem et reverentiam exhibentes primitias et decimas eis deberent solvere, et de omnibus parochialibus devote et fideliter respondere.

Eleemosynas etiam, tam Ecclesiis quam pauperibus, nec non et ommi petenti esse tribuendas inter caetera laudabiliter respondere.

Haec omnia, licet prius dicerentur negasse, iuxta nostrum sanum intellectum se intelligere asserebant.

Postquam autem ita a nobis examinati fuerunt, et ea quae diximus spontanea voluntate confessi, ecclesiam beati Iacobi intravimus.

Ubi, nobiscum, innumera populi multitudo, quae se quasi ad spectandum praeparabat, convenit, et confessionem fidei eorum, quae in praedicta chartula conscripta fuerat vulgari sermone, audivit.

Porro (cum a nobis et omni populo qui ibidem convenerat, in omni patientia et sine tumultu aliquo, fuissent auditi, et ipsi sponte finem dicendi fecissent, quia expositio suae fidei satis laudabilis et Catholica videbatur) iterum ab eis, audiente universo populo, quaesivimus si corde crederent quod ore fuerant confessi, et si aliquando in contrarium, sicut eis saepius impositum fuerat, praedicassent.

Illis vero respondentibus se ita credere, et nihilominus negantibus se umquam aliter praedicasse, nobilis vir Comes Tolosanus et multi alii, clerici et laici, qui eos audierant aliter praedicantes, vehementi admiratione commoti et Christianae Fidei zelo succensi, surrexerunt, et eos plane in caput suum mentitos fuisse manifestius convicerunt.

Quidam enim constanter proposuerunt se a quibusdam illorum audisse quod duo dii existerent, alter bonus et alter malus: bonus, qui invisibilia tantum, et ea quae mutari aut corrumpi non possunt, fecisset; malus, qui cœlum, terram, hominem, et alia visibilia condidisset.

Alii affirmaverunt se in illorum praedicatione audisse corpus Christi non confici per ministerium sacerdotis indigni aut aliquibus criminibus irretiti.

Multi similiter testati sunt eos prorsus negantes audisse virum cum uxore salvari, si alter alteri debitum reddat.

Alii in faciem illis firmiter opponebant quod ab ipsis audissent baptismum parvulis non prodesse et alias quamplures contra Deum et sanctam Ecclesiam et Catholicam Fidem blasphemias protulisse, quas, pro abominabili earum enormitate, tacere maluimus quam referre.

Quidquid autem illi in sua superiore confessione, quae satis vide-

batur sufficere ad salutem si ita corde crederent ad iustitiam, et in corde et corde dixerint, sicut homines tortae mentis et intentionis obliquae haeresim noluerunt relinquere, ubi crassum et sopitum intellectum eorum alicuius auctoritatis superficies videbatur iuvare; occasione verbi illius quod Dominus in Evangelio dixisse legitur (Mat. 5): Nolite omnino iurare, et sit sermo vester, est, est, non, non; dicentes se non debere iurare, cum ipse Dominus saepe iurasse legatur, sicut scriptum est (Psal. 109): Iuravit Dominus, etc. Et alibi: Per me metipsum iuravi, dicit Dominus, et Apostolus (Hebr. 6): Omnis controversiae finis est iuramentum.

Et multa in hunc modum in divinis Scripturis legentibus sese offerunt et occurrunt, quibus, propter illorum infirmitatem quibus aliquid suademus, iurare permittimur.

Caeterum ipsi, tamquam viri idiotae non intelligentes Scripturas, in laqueum quem absconderant ceciderunt.

Quia, cum, prius, iuramentum tamquam rem execrabilem et a Domino prohibitam abhorrerent; in ipsa confessionis suae charta iurasse convicti sunt, cum dixerint: In veritate quae Deus est, ita credimus et dicimus quod haec est fides nostra, nescientes quod veritatem et verbum Dei in testimonium verae assertionis adducere procul dubio sit iurare.

Sicut de Apostolo legimus, cum dixit (I Thes. 4): Hoc enim vobis dicimus in verbo Dei. Et alibi (Rom. 1): Testis est mihi Deus, et alia similia comprobant, quae ab illis qui divinas Scripturas intelligunt et legerunt possunt facilius invenire.

Cum autem a multis et sufficientibus testibus fuissent convicti, et adhuc multi se ad ferendum contra eos testimonium praepararent, quia Ecclesia consuevit redeuntibus misericordiae gremium non negare, eos diligentius monuimus ut, omni haeretica pravitate deposita, ad Fidei unitatem redirent, et, quia a Domino Papa et venerabilibus fratribus nostris Bituricensi et Narbonensi Archiepiscopis, et a Tolosano Episcopo, et a nobis ipsis, propter perversam praedicationem et sectam excommunicati fuerant, ad nos, iuxta formam Ecclesiae reconciliandi, venirent.

Quod cum illi, in arcum pravum conversi, et mente perdita indurati, facere recusarent, nos, in conspectu totius populi, qui iugiter acclamabat et in eos multa immunitate fremebat, eos, iterum, accensis candelis, una cum praedicto Pictaviensi Episcopo et aliis religiosis viris qui nobis in omnibus astiterunt, excommunicatos annuntiavimus, et ipsos cum suo auctore diabolo condemnavimus.

Ea propter, universitatem vestram monemus et exhortamur in Domino, atque in remissionem peccatorum iniungimus, quatenus praedictos Raimundum et Bernardum et complices eorum tamquam excommunica-

tos et Satanae traditos cautius evitetis ; et, si quando aliud quam in audientia nostra (sicut praescripsimus) sunt confessi vobis de caetero praesumpserint praedicare, praedicationem eorum tamquam falsam et Catholicae atque Apostolicae Fidei contrariam respuatis ; et ipsos tamquam haereticos et Antichristi praeambulos a sinceritatis vestrae consortio et vestris finibus longius expellatis.

***

Les lecteurs attentifs auront remarqué que, dans le procès de revision auquel comparurent Raymond de Baimiac, Bernard Raymundi et quelques-uns de leurs compagnons de foi, l'évêque de Poitiers joua un rôle prépondérant.

Que ces mêmes lecteurs daignent se souvenir que ce prélat s'appelait Jean Belles-Mains et considérer qu'il devint quelques mois après archevêque de Lyon, et ils se persuaderont bientôt que ce qu'il y a de vrai dans ce que la légende narre des prétendus Vaudois de Lyon doit s'entendre comme arrivé à Toulouse : c'est en 1179 à Toulouse, et non pas en 1170 à Lyon, que Jean Belles-Mains a excommunié les premiers hérétiques qui aient porté le nom de Vaudois. La légende a déplacé cet événement, mais elle ne l'a pas défiguré au point de le rendre méconnaissable ; et le temps viendra où une critique plus sévère que la traditionnelle découvrira une nouvelle histoire vaudoise dans de vieux documents mieux ressassés.

***

En attendant nous pouvons reconnaître un écho authentique des débats qui eurent pour théatre les églises toulousaines de Saint-Étienne et de Saint-Jacques dans les discussions que Bernard de Fontcaude, poursuivant son récit, dit avoir précédé une seconde condamnation des *Valdenses :*

Nihilominus tamen postea, et clam et publice, semen suae nequitiae spargere ausi sunt.

Unde rursus, quamvis ex abundanti, ad disceptationem vocati sunt per quosdam tam clericos quam laicos.

Et, ne lis diutius protraheretur, electus est ab utraque parte iudex quidam sacerdos, Raimundus scilicet de Daventria, vir siquidem religiosus ac timens Deum, nobilis genere, sed conversatione nobilior.

Assignata igitur die causae adveniente, congregatis invicem partibus, aliisque quam plurimis clericis et laicis, de quibusdam capitulis in quibus male sentiebant a veris Catholicis accusati sunt ; eisque per singula respondentibus, hinc inde diu disputatum est, et ab utraque parte multae productae auctoritates.

Auditis igitur partium allegationibus, praefatus iudex per scriptum definitivam dedit sententiam, et haereticos esse in capitulis de quibus accusati fuerant pronuntiavit.

***

Malgré sa brièveté, ce morceau nous apporte un détail inédit : la part prise au procès de revision par Raymond de Daventry, en qualité de juge...ou de greffier.

Par quel hasard ce prêtre anglais se trouva-t-il mêlé à des événements qui se passaient à Toulouse vers le commencement de l'année 1179 ?

La réponse serait difficile si la présence de Réginald de Bath ne se chargeait de nous la donner : Raymond faisait sans doute partie de la suite de cet évêque.

Il lui servait peut-être de secrétaire et d'interprète. En tout cas il eut l'honneur de rédiger la sentence, et c'est dans ce document officiel que l'abbé de Fontcaude a puisé la matière de son traité.

On n'a pas toujours été de cet avis. D'après Gretser, *ipsemet Bernardus Abbas interfuisse videtur* à la discussion, et Vaissète répète que « l'abbé de Fontcaude...avoit été présent à la conférence ».

On ne se trompe pas moins, mais cela se comprend, sur la date et sur le lieu de cette prétendue conférence (1). Herzog et B. Tron affirment qu'elle fut convoquée par l'archevêque Bernard. D'autres suggèrent la date de 1209. Tous sont d'accord pour la placer à Narbonne.

***

L'importance du traité de l'abbé Bernard est capitale ; mais avouons qu'elle passerait en seconde ligne si nous avions le bonheur de posséder la sentence de Raymond de Daventry, car c'est là que nous retrouverions la plus ancienne mention qui ait jamais été faite des hérétiques *Valdenses*.

Néanmoins, le fait même que, grâce à Bernard, nous savons que ce précieux document a existé suffit à nous faire comprendre pourquoi le nom de *Vallenses*, qui avait une si claire raison d'être, a pu se dénaturer en celui de *Valdenses*, qui a intrigué tant d'étymologistes.

En castillan, dans certains mots d'origine savante, *-ll-* latin devient *-ld-* : c'est ainsi que, de *bulla*, *cella*, *codicillus*, *pillula*, *rebellis*, sont dérivés *bulda*, *celda*, *codecildo*, *pildora*, *rebelde*.

Si Raymond de Daventry avait été d'origine espagnole, nous n'aurions qu'à attribuer à un sien défaut de prononciation ou d'ouïe l'idée, plus ou moins inconsciente, de changer *Vallenses* en *Valdenses*. Mais, selon

(1) Cf. Comba, *op. cit.*, pag. 67 sqq.

toute apparence, il était anglais. Le latin prononcé à l'anglaise pouvait-il donc conduire au même résultat ?

Oui, et c'est un paronyme de *Vallenses* qui nous l'atteste.

Les habitants du pays de Galles s'appelaient en latin *Wallenses*. Jean de Salisbury nous parle même d'hérétiques *Wallenses*.

Or ce nom se lit quelquefois *Waldenses*.

Nous n'avons pas les moyens de nous assurer si c'est à une graphie de ce genre qu'Adam Blair (1) doit d'avoir mis en circulation la légende (colportée par B. Tron et battue en brèche par E. Comba (2)) d'après laquelle « entre les années 1182 et 1197,...l'archevêque de Cantorbéry, *aurait* accueilli sur ses terres de Darenth (comté de Kent) une petite colonie vaudoise, qui lui payait *une* rente annuelle (3) » ; mais il est constant que Thomas, le théologien catholique qui s'est le plus acharné conte les disciples de Wicliffe, a été surnommé *Waldensis* uniquement parce qu'il était natif du pays de Galles (4).

Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que le curé de Daventry ait cru bien faire en rendant par *Valdenses* plutôt que par *Vallenses* le mot provençal qui signifiait « Vauréens » ?

Tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir forgé un néologisme dont aucun de ses lecteurs ne devait parvenir à deviner la signification primitive.

Ce qui est sûr c'est que, sans cet Anglais, le nom de Vaudois n'existerait pas.

(A suivre). ÉMILE TRON.

(1) *Hist. of the Valdenses*, t. I, p. 278.

(2) *Op. cit.*, p. 84, n. 1.

(3) B. TRON, *Pierre Valdo et les Pauvres de Lyon*, p. 118.

(4) Ce phénomène linguistique sert à expliquer pourquoi l'étymologie mise en vogue par Théodore de Bèze a trouvé en Angleterre des champions tels que Morland, Gilly, Robinson, etc.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Si toute l'Eglise Vaudoise a été frappée douloureusement par les départs presque simultanés (9 et 16 Février 1907) des Docteurs Chev. **PAOLO GEYMONAT** et Comm. **MATTEO PROCHET**, et si toute la presse évangélique italienne et étrangère à pris part aux deuils de notre Eglise, *La Société d'Histoire Vaudoise*, sans penser répéter les oraisons funèbres très distinguées qui furent prononcées sur les tombes de ces deux grands serviteurs de Dieu et du peuple Vaudois, veut cependant en conserver la mémoire dans son Bulletin et exprimer aux familles Geymonat et Prochet sa plus cordiale et sincère sympathie.

Les Docteurs **Geymonat** et **Prochet** appartiennent à l'Histoire Vaudoise de la IIe moitié du XIXme siècle, et des premières années du siècle présent, le premier comme savant théologien et évangéliste italien, courageux, qui sut unir dans sa longue carrière le dogme à la morale, la doctrine à l'*amour pur*. Le D.r Prochet, orateur puissant, organisateur et administrateur incomparable, se servait dans ses généreuses pérégrinations à l'étranger, de l'histoire des héros qui furent nos pères — et la générosité de nos frères répondait à la noblesse de ses efforts.

Tous les deux ont été fidèles *usque ad finem*.

La mort nous a aussi enlevé l'amitié simple, cordiale, délicate, correcte sans emphase, du prof. **ONÉSIME REVEL** que le Collège des Professeurs et les élèves de nos établissements d'instruction secondaire rappelleront toujours. Il mourut jeune encore, mais avant de nous quitter il avait beaucoup travaillé ; et la valeur d'une vie ne se mesure pas selon la durée des années mais selon son utilité bienfaisante.

Pour Le Bureau :

Le Président P. LONGO.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

(suite v. Bulletins 1, 2, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 19, 21 et 23)

a) Dons.

P. Prospero Pacifici da Tarano. L'alato giogo della legge decaloga..... difeso dalle calunnie di Giovanni Leggiero Eretico Caluinista, Predicante nella Valle di Lucerna. 1649. MS rileg. di 330 pag. 8° oltre la tavola. [Trouvé à Rome et donné à la Société par M.r Wood-Brown].

Ebrard Friedrich Clemens. Die französisch-reformierte Gemeinde in Frankfurt am Main 1554-1904, 168 p. 8° avec plusieurs vues et portraits. Frankfurt, Ecklin 1906 [l'Auteur, par M.r G. Appia].

Carbonelli Giovanni. Il « De sanitatis custodia » di M.ro Giacomo Albini di Moncalieri, c. altri docum. sulla storia d. medicina n. secoli XIV e XV. Pinerolo, Tip. Sociale 1906, vol. XXXV d. Bibl. d. Soc. Stor. Subalp. [Soc. Stor. Subalp.]

Gabotto e Barberis. Le carte dell'archivio arcivescovile di Torino fino al 1310. Pinerolo, Chiantore 1906, vol. XXXVI id. id. [Id. Id.]

Alessio Felice. Bricherasio. Pinerolo, Chiantore 1906, 13 p. 8° [l'Auteur].

Gabotto Ferdinando. Giambattista Cacherano di Bricherasio, il vincitore dell'Assietta. Discorso commemor. 30 Sett. 1906. Pinerolo, Chiantore, 1906, 23 p. 8° [l'Auteur].

Bert Amédée. La colonie suisse de Gênes. Confér. Genova, Waser, 1906, 30 p. 4° [l'Auteur].

Guillaume Paul. Guillestre et ses environs. Aperçu historique, avec carte. Gap, 1906 [l'Auteur].

Meerwein Gustav. Kurze Geschichte der badischen Waldensergemeinden Palmbach-Untermutschelbach. Karlsruhe, Reiff 1901, 116 p. 16° [l'A.]

Id. Id. Festbericht über die Jubelfeier des 200 jährigen Bestehens d. bad. Waldenser Kolonien Palmbach-Untermutschelbach. Id. id. [Id. Id.]

Fliedner Henri. Un peuple de martyrs, ou les Vaudois du Piémont, trad. par H. Denkinger. Genève, Jeheber, 1907, 64 p. 16°.

Code pénal pour les Etats de S. M. le Roi de Sardaigne. Chambéry, Puthod, 1841 [M.me Veuve Stéph. Robert].

Bianchi Giovini A. Prediche domenicali. Vol. 1-4, dispense 1-23. Torino, Tip. Unione 1856. Manquent 3, 4, 5, 7, 9 [Id. Id.]

Maggiorani Odoardo. Discorso in difesa dei coniugi Madiai. Firenze, Niccolai 1852, 182 p. 4° [M.me Veuve Stéph. Robert].

Amyrauld Théophile. Mes raisons pour quitter l'Eglise Romaine. Philadelphia, Bapt. Soc. 1867, 144 p. 16° [Id. Id.]

Mustone Enrico Avv. Utopie - Pensieri politico-sociali. Torino, Borgarelli, 1878, 32 p. 16° [Id. Id.]

Armandis Cesare. Il Circolo Sociale di Pinerolo. 1806-1906. Note storiche, Piner. Tip. Sociale 1906, 48 p. 8° [Avv. Bouvier, Pres. Circolo].

Faldella G. Torino intellettuale e patriottica. Pistoia, Flori 1897, 44 p. 8° [l'A.]

Id. Id. La giovinezza di Galileo Ferraris. Commemoraz. Vercelli, Gallardi 1898, 80 p. 16° [Id. Id.]

L'Esercito, Soc. di M. S. Festeggiando il 25° anniversario di fondazione. Torino, Vogliotti 1898, 48 p. 8° [Sen. G. Faldella].

b) **Echanges.**

Ouvrages remis à l'archiviste jusqu'en Octobre 1907.

Bollett. storico-bibliograf. subalpino, anni X, N° 6; XI, N^i 4-6; XII, N^i 1-2, Torino 1906-1907.

Atti dell'8° Congresso Storico Subalpino, ten. a Tortona, 1905, estr. dal Bollett.

R. Deputaz. di Storia Patria p. la Romagna, *Atti e Memorie.* XXIV, 4-6: XV, 1-3. Bologna 1906-1907.

R. Deputaz. di Storia Patria p. le Marche, *Atti e Memorie.* Nuova serie III, 2, 3, 4; IV, 1, 2. Ancona 1906-1907.

R. Deputaz. di Storia Patria p. l'Umbria. Vol. XII, fasc. 3. Perugia 1906.

R. Società Romana di Storia Patria. *Archivio,* 1906-1907. Volumi XXIX, 3-4; XXX, 1-2 - Roma.

Istituto Storico Italiano. *Bollettino* N^i 27-28. Roma 1906.

Archivio Storico Siciliano. Anno XXXI, 1-2; XXXII, 1-2. Palermo 1906-1907.

Gesellschaft für die Geschichte d. Protestantismus in Oesterreich. *Jahrbuch.* XXVI Jahrgang. Wien 1906.

Mennonitische Blaetter. Berlin-Münster 1906-1907 mensuel.

Deutschen Hugenotten Vereins Geschichtsblaetter. 13e dizaine: N° 5 *Brandes,* Confédération des églises réformées de la Basse Saxe; N° 6 Vie synodale des églises réformées de la Basse Saxe.

Oberhessischen Geschichtsvereins. *Mitteilungen.* 14° Band. Giessen 1906.

Société neuchâteloise de géographie. *Bulletin* Tome XVI 1905. 385 p.

Société d'histoire de la Suisse romande. *Mémoires et Documents.* 2e série, t. VII. Essai de toponymie de la Suisse romande. 560 p. 8°. Lausanne, Bridel 1906.

Société d'histoire et d'archéologie de Genève. *Mémoires et Documents.* Série 4°, t. 3e, 140 p. 1906. - 2e série, 8°, t. 9e et 10e, soit XXIX et XXX.

Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. *Mémoires et Documents,* t. XLIV 1-2 fasc. Chambéry 1906.

Inventaire des archives des Hautes Alpes. *Archives* de Guillestre, avec notice histor. et carte. 500 p. fol. Gap. Jean et Peyrot 1906.

Société d'études des Hautes Alpes. *Bulletin* 1906, 2e et 3e trim. Gap.

Annales des Alpes 1906-07. Revue bimensuelle rédigée par P. Guillaume. Gap.

Le Protestant. Journal hebdomadaire. Paris.

Société d'hist. du protestantisme français. *Bull.* bimensuel 1906-07.

Huguenot Society of London. *Publications.* Vol. XVI. The registers of the french Church of Threadneedle Str. London 1637-85. Vol. III ed. by Colyer-Fergusson 1906, 514 p. - Vol. X part. III. Returns of aliens dwelling in London, ed. by Kirk 1907, 544 p.

c) Achats.

Covelle Alfred. Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève. Genève, Jullien 1897. 562 p. 8°.

Livre synodal des Eglises Wallonnes des Pays-Bas. T. I 1563-1685; II 1686-1688. La Haye, Nijhoff 1896 et 1904, 900 p. et 174 p. 4°.

Maignien Ed. Quelques actes d'abjuration du protestantisme à Grenoble. 1572-1585. Grenoble, Allier 1891, 24 p. 8°.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

pour l'année 1906-1907

Chev. P. LONGO, pasteur . - *Président*
D.r D. JAHIER, professeur . - *Vice-Président*
» J. JALLA, » . . - *Archiviste*
M.r B. LÉGER, pasteur . . - *Secrétaire*
Chev. D.r J. MAGGIORE, professeur - *Caissier.*

La salle des séances de la **Société d'Histoire Vaudoise** est dans l' « *aula magna* » du Collège Vaudois.

Les Auteurs des Articles insérés dans ce Bulletin sont seuls responsables de leurs opinions.

TABLE DES MATIÈRES

du Bulletin 24me

F. GABOTTO - **Dissidents religieux** *à Genève, en Savoie et dans le Valais,* en 1428-1431 . . pages 3-4

S. FOÀ . . - **Una spedizione** *contro i Valdesi delle Valli di Pinerolo,* nel 1624 . . . . . » 5

» . . - **Relazione di una spedizione** *contro gli Eretici delle Valli di Pinerolo, e dell'atterramento dei loro templi,* nel febbraio del 1624 . » 6-7

» . . - **Valli del Piemonte** *soggette all'Altza di Savoia, infette d'heresia, et suoi luoghi* . . . » 8-9

T. GAY . . - **Esquisse d'Histoire Vaudoise:**
Introduction . . . . . » 10-12
Division des matières du Vol. I « Les Vaudois hors des Vallées » . . . . . » 13
Livre I - *Les Vaudois de France* . . » 14-26
» II - *Les Vaudois d'Allemagne* . . » 26-33
» III - *Les Vaudois d'Italie* . . . » 34-53

» . . - **La première croisade contre les Vallées** *eut-elle lieu sous Charles I ou sous Philippe II?* » 54-61

E. TRON . . - **Les Hérétiques Vallenses,** 1178-1180 . » 62-93

P. LONGO . - **Notices nécrologiques** . . . . » 94

Bibliothèque et Archives: *a)* Dons ; *b)* Echanges ; *c)* Achats » 95-97

Bureau de la Société . . . . . » 98